



La querelle de Glozel est un des phénomènes les plus ahurissants d'aveuglement et de mauvaise foi que le fanatisme et l'infatuation scientifiques aient jamais produits.

André BILLY, *Le Figaro* du 9 août 1962



Édition de l'auteur  
ISBN 2-906134-15-5

© André CHERPILLOD  
Courgenard, 1991

Don : auteur

930.13  
CHE

## Esprit rationnel et mentalité magique.

Le lièvre est un mammifère qui remue sans cesse le nez, mais ne rumine absolument pas. Il appartient à l'ordre des rongeurs, ou plutôt des lagomorphes, et nullement à celui des ruminants. C'est un fait, que le premier paysan venu peut constater facilement. Or à deux reprises, la Bible affirme que le lièvre rumine: «*Lepus quoque; nam et ipse ruminat*» (Lév.XI,6), affirmation reprise dans le Deutéronome (XIV,7). L'auteur du Lévitique avait évidemment fort peu de connaissances en physiologie animale, et celui du Deutéronome recopia saintement son devancier. Eh bien, au Moyen Age, l'autorité de la Bible était telle, que les dépositaires de la science officielle, c'est-à-dire l'Église, les prêtres, les théologiens, n'hésitaient pas à proclamer vigoureusement, et sans rire, que «*la Bible avait raison, et que le lièvre avait tort*». Donc que la **théorie** avait raison et que le **fait** avait tort.

Au début du dix-septième siècle, Galilée, par sa célèbre expérience à la Tour de Pise, démontrait que tous les corps tombent à la même vitesse, quelle que soit leur masse: une balle de ping-pong tombe – au moins dans le vide – à la même vitesse qu'une bille de plomb. C'est un fait, vérifiable. Pourtant, vingt siècles auparavant, Aristote avait affirmé le contraire, ayant sans doute omis de vérifier. Eh bien, l'autorité d'Aristote était telle, que les dépositaires de la science officielle (car il existait, et il existe encore, hélas, une science officielle), c'est-à-dire l'Église, les théologiens, n'hésitèrent pas à proclamer qu'Aristote avait raison et que Galilée avait tort. Donc que la **théorie** avait raison et que le **fait** avait tort.

En 1797, on découvrit, dans la Nouvelle-Galles du Sud, le premier ornithorynque. Lorsque sa dépouille arriva à Londres, les doctes membres de la *Royal Society of Zoology* la jugèrent du premier coup d'œil comme «*une falsification éhontée: le corps d'une loutre et le bec d'un canard, une peau de mammifère bien authentique, grossièrement accolée à un appendice d'oiseau bien caractérisé*». En effet, la théorie à la mode à cette époque affirmait que les mammifères possèdent des poils et des glandes mammaires, mais ne pondent pas d'œufs; en revanche, les oiseaux et les reptiles pondent des œufs, mais n'ont ni poils ni mamelles. L'ornithorynque, qui a des mamelles et pond des œufs, était donc «*un animal impossible*». Pour Geoffroy-Saint-Hilaire, les ornithorynques poussaient bien des œufs, mais leurs mamelles étaient imaginaires. En revanche d'après Cuvier, ce sont les glandes mammaires qui étaient réelles, et les œufs qui étaient légendaires. L'ornithorynque était, lui aussi, un fait qui refusait de se plier à la théorie. Quelle sale bête! Et quand, en 1864, on constata qu'un ornithorynque capturé avait pondu deux œufs dès sa première nuit de captivité, le zoologue anglais Richard OWEN, qui avait décrété une fois pour toutes que

l'ornithorynque, ainsi que l'échidné d'ailleurs, était ovovivipare, affirma qu'il s'agissait d'un «*avortement dû à la peur*». Parce qu'il fallait que la **théorie** ait raison, et que le **fait** ait tort. On dut attendre 1884 pour que les scientifiques admettent enfin que l'ornithorynque, animal impossible, a le droit zoologique d'exister.

C'est devant des aventures comme celle-ci qu'on peut citer le naturaliste suisse Louis AGASSIZ (1807-1873): «*Chaque fois qu'un fait nouveau et surprenant est révélé par la science, les gens disent d'abord que "ce n'est pas vrai", puis que "c'est en désaccord avec la religion", enfin que "tout le monde l'a toujours su".*» À quoi fait écho le professeur d'éthologie Rémy CHAUVIN (né en 1913), qui constate mélancoliquement: «*Ce qui étonne les savants n'a pas droit à l'existence.*»

À toutes les époques, il s'est donc toujours trouvé des hommes pour nier un **fait** parce qu'une théorie faisant autorité émettait une opinion contraire. La Bible est une œuvre maîtresse du patrimoine culturel de l'humanité, mais elle contient des erreurs, et surtout des erreurs scientifiques; c'est le contraire qui serait étonnant. Aristote est un grand homme, mais il s'est parfois trompé, comme tout le monde. Quant à la classification zoologique en honneur du temps de Cuvier, il n'était pas besoin d'être grand prophète pour prédire qu'elle serait amenée à être fortement remaniée.

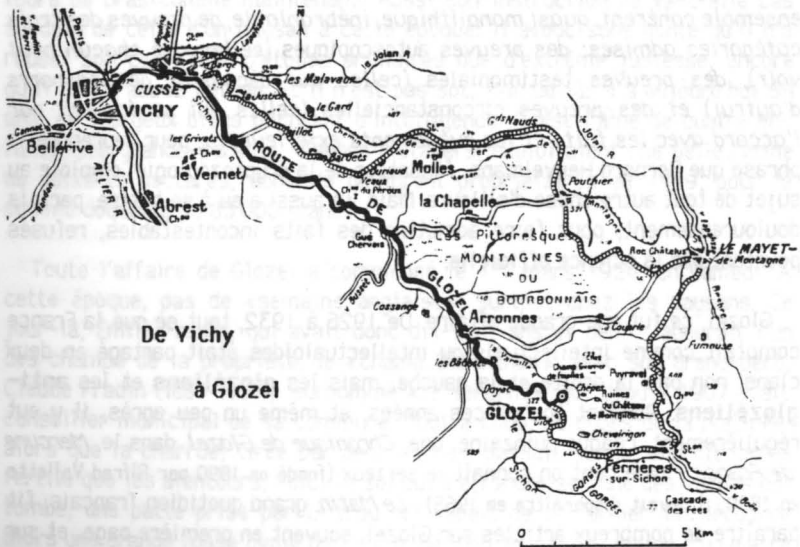
Il existe donc une tournure d'esprit, que j'appellerais **scientifique**, ou plus simplement **raisonnable**, qui consiste à examiner d'abord **les faits**, puis en déduire une théorie. Théorie qui peut être modifiée ou rejetée si de nouveaux faits sont découverts. Et, à l'opposé, hélas, une autre tournure d'esprit, que j'appellerai **magique**, ou **primitive**, qui consiste à reconnaître d'abord **une théorie** comme officielle, soit pour des raisons religieuses (doctrine «révélée»), soit par suite du prestige intellectuel de son auteur (Aristote, Darwin), soit parce que «l'habitude est une seconde nature», puis à nier un fait, purement et simplement, ou à le dénaturer malhonnêtement, s'il ne s'accorde pas avec la théorie admise. Le grand savant Claude BERNARD (1813-1878), au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle, proclamait: «*Quand le fait qu'on rencontre est en opposition avec une théorie régissante, il faut accepter le fait et abandonner la théorie, lors même que celle-ci, soutenue par de grands noms, est généralement adoptée.*» C'est la voix même du bon sens.

Et on pourrait penser que la mentalité magique n'appartient qu'à un passé révolu.

Eh bien non. En pleine première moitié du vingtième siècle, à l'époque de l'automobile, de l'aviation, de la diffusion de l'électricité dans les campagnes, des premiers balbutiements de l'énergie nucléaire, alors qu'on aurait pu croire la mentalité magique définitivement rejetée dans les ténèbres du passé, on la vit resurgir avec une force incroyable. Et pas dans le peuple, pas chez les gens de peu d'instruction. Non, pas du tout.

Chez qui, donc ? Chez les plus grands savants de l'époque, les sommités scientifiques, des membres de l'Institut, des professeurs à la Sorbonne ou au Collège de France.

Où ça ? À Glozel.



## II

### Qu'est-ce que Glozel ?

Qui de nos jours a entendu parler de Glozel? bien peu de gens, hélas, hormis quelques curieux, et des octogénaires qui auraient vécu l'aventure de Glozel entre 1927 et 1932. Aventure connue sous le nom de «guerre des briques». Pour les autres, y compris des personnes fort cultivées, le nom «Glozel» n'évoque rien. Ou parfois: «Glozel, Glozel, attendez... ne serait-ce pas cette espèce de canular préhistorique...? un peu comme le monstre du Loch-Ness?»

Eh bien non, ce n'est pas cela. Glozel ne fut pas un canular, il faut le crier bien fort. Glozel est authentique. Son authenticité repose sur «*un ensemble cohérent, quasi monolithique, inébranlable, de preuves des trois catégories admises: des preuves autoscopiques (celles que chacun peut voir), des preuves testimoniales (celles qui découlent des rapports d'autrui) et des preuves circonstanciées (celles qui se fondent sur l'accord avec les faits et les événements extérieurs)*», pour reprendre la phrase que Bernard Heuvelmans, fondateur de la cryptozoologie, emploie au sujet de tout autre chose d'ailleurs. Mais lui aussi a eu à se battre, parfois douloureusement, pour faire admettre des faits incontestables, refusés pourtant par la science officielle.

Glozel, ce fut une grande affaire. De 1926 à 1932, tout ce que la France comptait comme intellectuels ou intellectualoïdes était partagé en deux clans: non pas la droite et la gauche, mais les **glozéliens** et les **anti-glozéliens**. Pendant toutes ces années, et même un peu après, il y eut régulièrement, chaque quinzaine, une *Chronique de Glozel* dans le *Mercure de France*, revue dont on connaît le sérieux (fondé en 1890 par Alfred Vallette en 1890, il devait disparaître en 1965). *Le Matin*, grand quotidien français, fit paraître de nombreux articles sur Glozel, souvent en première page, et sur plusieurs colonnes. À Glozel, on s'est disputé, on s'est injurié. Autour de Glozel, il a eu des mensonges éhontés, des citations truquées, des lettres anonymes, des télégrammes falsifiés, des diffamations relevant du tribunal correctionnel. Glozel a été la cause de plus de dix procès devant les tribunaux de Paris, de Moulins, de Clermont, de Cusset, de Riom. On a donné des coups de poings à Glozel; on y a cassé des vitrines à coups de matraque. En marge de Glozel, il y a même un meurtre.

Qu'est-ce donc que Glozel?

**GLOZEL** est un hameau de quatre maisons, un simple lieu-dit de la commune de Ferrières-sur-Sichon, dans les montagnes du Bourbonnais, dans le sud de l'Allier, à 20 km au sud-est de Vichy. En contre-bas, coule un ruisseau, le Vareille, qui se jette un peu plus loin dans le Sichon.

Il est probable que le nom de Glozel dérive du mot *clos*. La carte de Cassini l'indique sous la forme Le Glozet. Sur d'autres cartes, on le trouve marqué Clozet, Glozet, Clozel ou Glozel. D'ailleurs, le parler de la région transforme facilement les c en g: il arrive que le prénom **Claude** soit prononcé *Glaude*. Mais l'ethnologue A. Van Gennepe, qui s'occupa beaucoup de Glozel, comme nous le verrons, suppose aussi que *Glozel* pourrait venir de *cluseau, clouzeau, clouzel, cluzel, cruzel*; ce nom désignerait alors un endroit creux. Dans le *Mercur de France* du 1<sup>er</sup> novembre 1932, Louis Levestre signale également qu'en celtique *gloz* ou *gleuz* signifie «creux» et désigne un trou, une tombe, et par extension un cimetière, de même que les Cluzel, Cluzeau, Cluzet.

Le principal personnage de l'affaire, qui devait connaître un destin hors série, est né le 8 août 1906, sous le signe du Lion, et se nomme **Émile FRADIN**. En ce début de siècle, on ne fabriquait pas encore les bacheliers à tours de bras comme maintenant. Aussi son instruction ne va-t-elle pas au-delà de celle d'un paysan à cette époque: il avoue sans honte qu'il n'a réussi son certificat d'études primaires que d'extrême justesse, encore qu'il aimât assez l'étude. Et il n'est pas sot, loin de là: il a aujourd'hui 84 ans, et ses yeux bleus pétillent d'intelligence. Il est l'aîné de quatre enfants. Ses grands-parents, d'abord métayers, exploitaient une belle ferme de soixante hectares, dont ils devinrent propriétaires en 1919, pour la somme coquette de 83 000 francs.

Toute l'affaire de Glozel a commencé le 1<sup>er</sup> mars 1924, un samedi. À cette époque, pas de «semaine anglaise», surtout chez les paysans. Ce jour-là, Émile Fradin, qui avait donc dix-sept ans et demi, labourait l'un des champs de la propriété, le «champ Duranthon», avec son grand-père, Claude Fradin (1857-1938), surnommé «le sergent», qui depuis 1907 était conseiller municipal de sa commune. Tout à coup, au cours de la matinée, alors que la charrue, tirée par deux vaches, passait sur un endroit moins fertile que les alentours, voici le sol qui s'effondre et l'une des vaches qui tombe, une patte prise par le trou qui venait de se former. On découvre alors une grande fosse ovale de 2,80 m de long sur un peu moins d'un mètre de large. Il devait s'agir d'une **tombe**, puisqu'elle contenait un crâne presque entier, et deux vases intacts. Les vases furent brisés: s'ils avaient contenu des pièces d'or? hélas non, ils ne contenaient que de la terre. Quant au crâne, il fut rapporté à la maison, au grand désespoir de la grand-mère, épouvantée par cette «tête de mort». Le soir de ce beau 1<sup>er</sup> mars 1924, la famille Fradin ne se doutait pas que le doigt était mis dans l'engrenage qui devait aboutir à la plus extraordinaire affaire archéologique du siècle, affaire que le n° 74 de la très sérieuse revue *Histoire et Archéologie* (de juin-juillet 1983) nomme «*L'affaire Dreyfus de l'archéologie*». Le titre est bien choisi: on verra qu'il y a de nombreux points communs entre l'affaire Dreyfus et l'affaire Glozel.

Le grand-père Fradin se souvient alors que le précédent propriétaire du champ, un nommé GUILLONNET, ayant creusé un trou pour y enterrer une

bête morte, avait trouvé un vase, autour duquel courait une inscription mystérieuse. Ce vase était resté des années sur la cheminée de la cuisine. Puis il finit par être cassé lors du déménagement de la famille Guillonnet.

Pris de curiosité, les Fradin déblayent la tombe le lendemain dimanche, et se rendent compte que les parois sont revêtues de briques emboîtées les unes dans les autres, et que le sol est constitué de seize dalles d'argile. Ils découvrent encore quelques **vases**, des débris de **poterie** et une **tablette** portant quelques **signes d'écriture** assez peu clairs. Évidemment, pas la moindre trace de bijoux ni de pièces d'or. Les jours suivants, ils trouvent trois tablettes portant des empreintes de mains, une **aiguille** en os et des **galets** également recouverts de signes étranges.

Le bruit de la découverte se répandit dans le village, au point que le curé, le médecin, l'ancien instituteur d'Émile (de l'école «libre»), vinrent donner quelques coups de pioche. Une autre institutrice, de l'école publique cette fois, Mlle Adrienne PICANDET, vint aussi aider Fradin à fouiller: ils trouvèrent ensemble une pierre aiguisée et un galet portant des signes d'écriture. Plus tard, lorsque, pour les besoins de la cause, de la mauvaise cause antiglozélienne, on accusera Fradin de n'avoir «fabriqué» les tablettes à inscriptions qu'à partir de juillet, une **pétition** signée de quarante-trois noms, dont le curé, un médecin et un huissier, attestera que les toutes premières tablettes découvertes portaient bien des inscriptions. Mlle Picandet l'atteste également par une lettre que publia le *Mercur de France* du 15 août 1926 (p. 184): «...*En outre de la superbe fosse ovalaire que M. Fradin avait fort bien conservée et dont les murs, recouverts d'un suintement de verre, resplendissaient au soleil, la collection comprenait déjà deux empreintes de main, la première brique à signes, deux tranchets, une petite hache, le tranchant d'une hache brisée, de nombreux débris de poteries et plusieurs morceaux de supports de creusets.*»

Or, par un numéro du *Bulletin de l'Instruction primaire*, le ministère avait demandé aux instituteurs de lui signaler les découvertes historiques ou archéologiques qui seraient faites dans leur région. Dès le 20 mars, Mlle Picandet envoie donc un rapport à l'inspecteur de l'académie de Moulins. Le rapport est transmis à la **Société d'émulation du Bourbonnais**, qui délègue un certain Benoît CLÉMENT, instituteur dans un village voisin, La Guillermie (à 5 km au sud de Ferrières), et amateur curieux d'archéologie, pour s'occuper de l'affaire. Voici donc Clément qui débarque à Glozel le 9 juillet 1924, accompagné de Mlle Picandet, et revient les jours suivants. Il fouille à volonté, trouve des objets préhistoriques, et les emporte librement pour enrichir sa collection personnelle, car les Fradin commençaient alors à se désintéresser quelque peu de l'affaire.

Le 28 du même mois, Clément arrive en compagnie de Joseph VIPLE, procureur de la République de Moulins et membre de la Société d'émulation du Bourbonnais, et d'un photographe de Vichy, nommé GIRON. Viple pense que la fosse ressemble plus à un four qu'à une tombe. Aidé de Clément, il en démolit les murs à grands coups de pioche (on peut se demander pourquoi), et ils emportent un plein sac à avoine d'objets (galets, briques, morceaux

de tablettes, fragments d'os), qu'ils envoient le 3 août à Capitan, le célèbre préhistorien. Objets que les Fradin ne devaient jamais revoir, malgré leurs réclamations. Et puis Émile et son grand-père furent très choqués par la destruction de la fosse. Viple écrivit ensuite pour dire que tout cela était sans aucun intérêt.

Le *Bulletin de la Société d'émulation* de janvier 1925 cite Glozel, en attribuant d'ailleurs toute la découverte au seul Clément. C'est là qu'entre en scène le second personnage principal de l'affaire, un médecin de Vichy, le docteur **Antonin MORLET** (1882-1965), qui apprend l'existence de Glozel en lisant ce bulletin. Morlet n'était pas un inconnu dans le monde médical: membre de la Société des anatomistes, il avait écrit de nombreux articles dans diverses revues médicales.

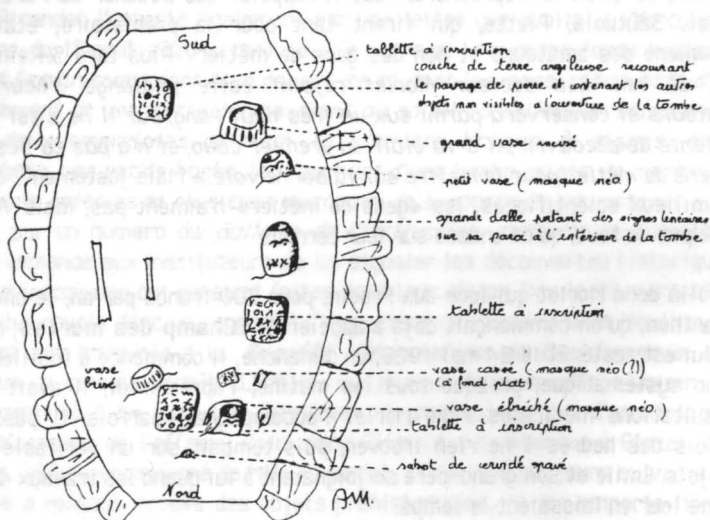
C'était également un passionné d'archéologie. Il avait déjà publié un *Vichy gaulois* et un *Vichy gallo-romain* et possédait une importante collection d'objets gallo-romains recueillis dans la région. À sa mort, il travaillait à un *Vichy mérovingien* et à un *Vichy celto-grec*. Encore étudiant en médecine, il avait suivi les cours de préhistoire de Paul GIROD (né en 1856), connu pour ses fouilles à Laugerie-Basse et à Gorge d'Enfer (aux Eyzies, Dordogne), où il avait découvert le célèbre Abri du Poisson. Mais malgré sa compétence indéniable, Morlet n'était pas archéologue de profession, ce qu'on lui reprochera. Faut-il rappeler que Boucher de Perthes, Lartet, Sautuola, Piette, qui firent tant pour la préhistoire, étaient également des amateurs et non des gens de métier? Plus tard S. Reinach dira de lui: *«Le docteur Morlet rejoint cette phalange d'heureux amateurs et conservera parmi eux un très haut rang, car il ne s'est pas contenté de découvrir, il a vu clair du premier coup, et n'a pas eu besoin de gens de métier pour le mettre sur la bonne voie.»* Mais justement, dans les milieux scientifiques, les «gens de métier» n'aiment pas, mais vraiment pas du tout, qu'on chasse sur leur terrain.

Voilà donc Morlet qui loue aux Fradin, pour 200 francs par an, le champ Duranthon, qu'on commençait déjà à appeler le **«Champ des morts»**, nom qui lui est resté. Et le 24 mai 1925, un dimanche, il commence à fouiller de façon systématique, presque tous les matins; l'après-midi, il avait ses consultations médicales. Mme Morlet l'accompagnait parfois. Il passait parfois des heures à ne rien trouver, puis tombait sur un véritable nid d'objets. Émile et son grand-père se joignaient à lui quand les travaux de la ferme leur en laissaient le temps.

En juin, Morlet et Fradin demandent à Clément la restitution des objets qu'il avait emportés sans la moindre autorisation pour sa collection personnelle. Vexé de voir la découverte, à laquelle il n'était pour rien, lui échapper, il restitue une partie des objets, avec une lettre insultante pour Fradin, où il déclare que *«vos documents peuvent être de première valeur, mais maintenant ils n'en ont aucune pour moi, attendu que j'ai décidé de ne pas faire de communication à ce sujet.»* On en reste abasourdi. Clément fut donc le premier antiglozélien, simplement parce qu'il n'avait

pas réussi à se faire passer pour l'auteur de la découverte. Il y en aura d'autres, bien d'autres. Clément avait également cherché à se faire passer pour le découvreur du nodule de schiste de Montcombroux (Allier), portant trois signes ressemblant approximativement à ZTX; on sut plus tard qu'il n'était nullement le découvreur de cette pièce, qui lui avait été donnée par un nommé Eugène Bujon (*Mercur de France* du 1<sup>er</sup> juin 1929, p. 449).

Et Clément, pour se venger d'avoir été évincé, commence à raconter que tout cela n'est qu'une imposture, que Fradin est un faussaire, qu'il l'a eu comme élève (ce qui était faux), et qu'il l'avait initié à l'archéologie (ce qui était également faux). Plus tard, le 30 janvier 1925, il écrit à la Société d'émulation du Bourbonnais qu'il vient de trouver la première tablette à inscription. Or cette tablette avait été trouvée par Émile Fradin dès le 2 mars 1924, le dimanche du déblayage de la tombe; et c'est Fradin qui l'avait montrée à Clément, quand celui-ci vint fouiller la première fois en juillet 1924.



### III

#### Les savants à Glozel.

Le docteur Morlet avait invité à plusieurs reprises à Glozel Lucien MOSNIER, de Vichy, délégué départemental de la Commission des monuments historiques. Mosnier s'était beaucoup intéressé à Glozel, au point d'y amener, en juin 1925, l'un des préhistoriens les plus éminents de France, le docteur Joseph-Louis CAPITAN (1854-1929), déjà âgé de 71 ans, professeur au Collège de France depuis 1907. Médecin, il avait été l'élève de Claude Bernard, puis chef de laboratoire à la faculté de médecine de Paris.

Capitan était l'un des membres de la «Sainte Trinité de la Préhistoire», les deux autres étant l'abbé H. Breuil et D. Peyrony, qu'on retrouvera bientôt. Il avait publié en 1925 *La Préhistoire* (éd. Payot), ouvrage bref, mais qui faisait autorité. On lui devait aussi d'importantes études sur l'art pariétal.

Capitan, notons-le, se passionne immédiatement pour Glozel, mais veut, lui aussi, s'approprier la découverte. Pour le prendre de vitesse, Morlet publie, dès le 23 septembre 1925, une brochure intitulée *Glozel, Nouvelle station néolithique*, en associant fort honnêtement le nom de Fradin au sien, ce qui contraria beaucoup Capitan. De tels scrupules sont en effet assez rares; c'est pourquoi ils seront exploités plus tard par les adversaires de Glozel, qui voudront y voir la preuve d'une inquiétante complicité entre le docteur Morlet et Émile Fradin.

Morlet considère dans cette brochure que Glozel est du néolithique ancien, primitif, et le date d'environ 8000 ans avant notre ère. Il admet qu'à cette époque l'écriture était connue à Glozel. D'après leur style, il attribue les gravures à un magdalénien tardif ou dégénéré. Glozel serait donc la preuve d'une interpénétration du paléolithique finissant avec le néolithique débutant, ce qui était à l'époque une théorie audacieuse. La théorie officielle affirmait alors que l'homme, ainsi que le renne d'aïlleurs, n'avait pu supporter le réchauffement succédant à la glaciation, et qu'il avait déserté le territoire de la France. Plus tard, des tribus orientales étaient arrivées, amenant avec elles les animaux domestiques, les céréales, la pierre polie. Morlet refusait cet hiatus entre l'âge de la pierre taillée (paléolithique) et celui de la pierre polie (néolithique).

Capitan va déclencher la première escarmouche en convoquant Morlet à Paris et en lui annonçant qu'il veut refaire la brochure sous son nom, et en supprimant le nom de Fradin. Une publication scientifique signée du nom d'un médecin amateur de préhistoire, cela passait déjà mal; mais signée d'un paysan, c'en était trop. Autrement dit, Capitan projette d'accaparer définitivement la découverte pour sa gloire personnelle. Morlet, avec son caractère cassant, refusa net. La «Guerre des briques» était déclarée: une nouvelle Guerre de sept ans. Plus tard (dans *Le Matin* du 28 décembre 1927), Salomon Reinach insistera sur le rôle de Capitan, enthousiaste,

formel, jusqu'au jour où le docteur Morlet se refusa à lui céder le bénéfice moral de sa découverte, et écrivant alors à Lucien Mosnier: «*Le docteur Morlet a tort de se montrer aussi dédaigneux des vrais savants. Jamais Glozel ne sera reconnu authentique!*» C'est: le Glozel de Capitan, ou pas de Glozel!

Bien plus tard, Léon Cote écrira dans *Glozel, trente ans après*: «*Si encore ces trouvailles avaient été faites par un spécialiste, patenté, chevronné, portant l'estampille académique, à la bonne heure! Dans ce cas, leur exploration ne fût pas sortie des activités fructueuses de la firme. Mais l'inventeur était un profane, et qui s'affirmait indépendant. Il avait refusé de se mettre sous leur patronage, prétendant faire cavalier seul, et haussait les épaules quand on lui offrait que son nom inconnu figurât modestement derrière leur signature connue, pour en tirer un peu de ce reflet que la notoriété procure. Il avait refusé, ce présumptueux, ce naïf!*» Eh, oui, toute l'affaire de Glozel est là. Toute l'affaire débute avec ce refus.

Le *Mercur* de France du 1<sup>er</sup> décembre 1925 (p.487) cite Glozel pour la première fois. L'un des chroniqueurs scientifiques de cette revue était Arnold VAN GENNEP (1873-1957), anthropologue, ethnographe et folkloriste célèbre, ancien professeur d'ethnographie à l'université de Neuchâtel. De nos jours, il est surtout connu pour son monumental *Manuel du folklore français contemporain*, qui parut de 1943 à 1958. Le 1<sup>er</sup> décembre donc, Van Gennep analyse ainsi la brochure de Morlet: «*Donc le doute n'est plus permis, et l'écriture nouvelle est, elle aussi, néolithique. [...]. Espérons que les auteurs ne tarderont pas à publier les fascicules suivants et à détruire certains bruits fâcheux qui ont couru sur l'authenticité de leurs découvertes. Ces bruits fâcheux ont été mis en circulation par un préhistorien que je ne nommerai pas ici [Capitan, évidemment] et qui comptait mettre la main sur les découvertes du Dr Morlet, pour en accaparer la gloire. [...].*

*Aussi est-il nécessaire de s'opposer à une tentative nouvelle d'accaparement par le préhistorien cité ci-dessus, qui voudrait se faire donner par le gouvernement le monopole des fouilles ultérieures: le Dr Morlet les a commencées; il a le droit de les continuer, puisque par chance il en a les moyens et ne demande rien à personne.»*

En effet, Capitan, dans son dépit de voir la découverte lui échapper, décida que le «jeune paysan», comme il disait avec mépris, était un faussaire d'une habileté diabolique. Après avoir lancé les «bruits fâcheux» auxquels Van Gennep fait allusion, bruits insaisissables, à peine chuchotés, il précisa ses doutes sur l'authenticité du gisement dans une communication qu'il fit au Comité des Travaux historiques le 11 janvier 1926, tout en datant la tombe découverte du 3<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup> âge du fer. Puis il affirma que Fradin lui-même fabriquait les vases de terre cuite, gravait les galets et les tablettes, les enterrait la nuit, et les faisait découvrir le lendemain par cette dupe de Morlet.

Revenons en novembre 1925. Morlet se rend à Paris, où il rencontre les plus éminents préhistoriens et épigraphistes de l'époque: Marcellin Boule, l'abbé Breuil, Camille Jullian, René Dussaud, Adrien de Mortillet, Salomon Reinach. Nous les retrouverons tous, ou peu s'en faut. Morlet tente de les intéresser à Glozel, avec un succès variable.

Marcellin BOULE (1861-1942), une sommité de la paléontologie, était professeur au Muséum depuis 1902, et il avait fondé en 1920 l'Institut de Paléontologie humaine. En 1911, il avait étudié le squelette du néanderthalien découvert trois ans auparavant à La Chapelle-aux-Saints, en Corrèze, par trois prêtres, les abbés A. et J. Bouyssonie et L. Bardon. Et son ouvrage *Les Hommes fossiles* (1921) était célèbre. Boule était d'accord avec Morlet sur la ressemblance de l'écriture glozélienne avec les caractères égéo-crétois. Le 29 novembre 1925, il écrit à Morlet: «*Je vous souhaite bonne chance pour la continuation de vos très intéressantes recherches archéologiques au succès desquelles je continuerai d'applaudir de tout cœur.*»

En avril 1926, le Dr Morlet va lui rendre une nouvelle visite; il constate que Boule va bientôt cesser d'«applaudir». Pourquoi? l'un des galets de Glozel montrait un renne, accompagné d'une inscription alphabétiforme: «*Heureusement que l'animal que vous dites être un Renne dans votre brochure n'en est pas un. C'est un Cerf élaphe. Car sans cela, ce serait un faux. Vous ne me ferez jamais admettre que le renne vivait encore à l'époque néolithique.*» Puis après l'avoir examiné: «*Si, c'est bien un Renne! alors je ne marche plus.*» Comme si on eût demandé à Boule de «marcher»! C'est le renne qui eût été en droit de répliquer: «pour arranger votre théorie, vous voulez faire de moi un cerf; alors je ne marche plus, je suis un renne, et non un cerf».

En effet, tout le problème était là: la doctrine officielle affirmait qu'à l'époque paléolithique, le renne vivait en France, mais qu'il n'existait encore ni céramique ni écriture: l'écriture avait été apportée par les tribus néolithiques venues d'Orient. Donc, quand apparaît l'écriture, et surtout l'écriture alphabétique, le renne est disparu depuis longtemps de nos régions. Or ce fameux galet représente justement un renne et une inscription qui a l'air alphabétique, deux choses qui ne peuvent coexister, puisqu'elles ne furent à aucun moment contemporaines. Du moins DANS L'ÉTAT ACTUEL DE NOS CONNAISSANCES. Mais voilà, pour reconnaître Glozel, il eût fallu réviser nos théories, il eût fallu que le **fait** eût le pas sur la théorie, il eût fallu avoir une **mentalité scientifique**. Il était tellement plus simple, plus confortable, plus reposant, d'accuser Fradin d'être un faussaire! Donc c'était fini, Boule «ne marchait plus».

Mais le renne était-il vraiment disparu de France, comme les préhistoriens l'affirmaient à l'unisson? Au 18<sup>ème</sup> siècle, Buffon supposait que le renne avait vécu dans les Pyrénées jusqu'au Moyen Age. Et dans *La Guerre des Gaules*, (livre VI, chap.26), César raconte que la forêt hercynienne abrite «une espèce de bœuf, ayant la forme d'un cerf, et portant au milieu du front, entre les oreilles, une seule corne, plus élevée et plus

droite que celles qui nous sont connues: cette corne se partage, à son sommet, en rameaux semblables à des palmes.» De l'avis unanime des spécialistes, cette description se rapporte bien au renne, et nullement à l'élan, qui est décrit par César au chapitre suivant. Ceci ne signifie d'ailleurs pas que le renne vivait en Gaule à cette époque. La forêt d'Hercynie décrite par César «commence aux frontières des Helvétiens, des Némètes et des Rauraques, et s'étend le long du Danube jusqu'au pays des Daces et des Anartes» (chap.25). Autrement dit, elle s'étendait de la Suisse à la Roumanie, ce qui évidemment n'inclut pas la Gaule. Mais si le renne vivait encore en Europe centrale au premier siècle avant notre ère, il n'est pas absurde de penser que 3000 ou 4000 ans plus tôt il pouvait habiter encore la Gaule, même s'il commençait à s'y raréfier.

Signalons aussi qu'on a trouvé à Glozel une phalange et un astragale de renne perforés (peut-être pour servir de pendentif) et couverts de signes d'écriture. Le gisement de La Tourasse (Haute-Garonne), d'âge azilien, c'est-à-dire mésolithique (donc postérieur au paléolithique), a livré deux dents de renne parmi plusieurs centaines de dents de cerf. Et en Belgique, on a trouvé de la poterie dans des gisements paléolithiques, donc à l'âge du renne, alors que la non-contemporanéité de la céramique et du renne est un dogme intangible. Tout le mal vient en effet de ce que nombre de savants croient, comme le leur reprochera plus tard S.Reinach, «que la science du jour est la science de tousjours».

Pendant ce temps, Capitan, tout en continuant ses accusations, restait foncièrement persuadé au fond de lui de l'importance de Glozel. La preuve est que fin juin 1926, il passa à l'attaque en préparant l'envoi à Glozel d'une délégation de la Commission des Monuments historiques, qui serait dirigée par lui. En somme, mis à la porte, il cherchait à rentrer par la fenêtre. Morlet refusa énergiquement toute délégation dont Capitan ferait partie. De son côté, Paul LÉON, le directeur des Beaux-Arts, refusa toute délégation dont Capitan serait exclu. Comme aucun des deux ne voulait céder, il n'y eut pas de délégation.

Faisons maintenant le point des objets trouvés à Glozel à cette date. Certains se retrouvaient dans d'autres stations néolithiques:

- des **aiguilles, peignes, poignards, hameçons, harpons** en os ou en bois de cerf ou de renne;
- des **galets taillés** en pendeloque qui avaient pu faire partie de colliers;
- des **anneaux et des bracelets** en schiste;
- des **outils en pierre** taillée et en pierre polie: burins, perçoirs, grattoirs, racloirs, haches.

Mais d'autres étaient absolument originaux et inconnus en dehors de Glozel:

- des **galets gravés de représentations animales**, en basalte ou en diorite, avec inscription alphabétiforme;
- plus de cent **tablettes**, du format approximatif d'une carte postale,

parfois plus grandes, avec les mêmes signes d'écriture;

- une quinzaine de **briques** avec empreintes de main;
- des **idoles bisexuées** en terre cuite: un phallus et une paire de testicules au milieu desquels s'ouvrait la fente d'un sexe féminin;
- des **objets en céramique**, entre autres des vases à masque sans bouche («masques muets») avec signes d'écriture; le Dr Morlet les considérait comme des symboles funèbres: «*La représentation de la mort, qui est le grand silence, demandait la suppression de la bouche*». Au sujet de ces poteries, le maître-potier CHANET, de Ravel (Puy-de-Dôme), affirme «*qu'elles sont l'œuvre de vrais potiers et que jamais les Fradin n'auraient été capables d'en fabriquer de pareilles.*» (*Mercury de France* du 1<sup>er</sup> avril 1931, p.204).

Le 13 juin 1926 fut à Glozel une date importante. C'est ce jour qu'arriva Arnold Van Gennep. Il fut le premier savant qui entreprit des fouilles sérieuses. Il trouva deux lampes et deux petits pots néolithiques, un poinçon admirablement conservé, la moitié d'un vase à figure humaine, une bobine en terre cuite, et une idole sexuée masculine. Il raconta très en détail sa visite dans le *Mercury de France* du 1<sup>er</sup> juillet 1926 (p.93-99), et n'hésita pas à proclamer l'authenticité des objets et la virginité du terrain: «*Je regarde la station de Glozel comme nettement néolithique (et même du néolithique ancien).*» Et il conclut: «*Je ne vois aucune utilité maintenant à continuer la discussion avec ceux qui voient dans ces découvertes des faux, ni avec ceux qui les prétendent gallo-romaines. En présence de plusieurs centaines d'objets appartenant tous au même style, et dont les formes sont parfois inédites dans notre science, on a mieux à faire que de discuter avec ceux qui ne veulent pas admettre les faits [ça, c'est pour Boule] ou que de faire le jeu de ceux qui veulent accaparer à leur profit les trouvailles d'autrui [nouveau pavé dans la mare de Capitan]. Je félicite MM. Fradin et Morlet d'avoir pris de ce côté toutes les précautions nécessaires.*» À la suite de cette opinion très favorable, le *Mercury de France* fera paraître chaque quinzaine une *Chronique de Glozel*, dont Van Gennep sera le responsable.

Puis le 17 août, vint un visiteur comme on n'en rencontre pas chaque jour, puisque c'était le roi de Roumanie en chair et en os, FERDINAND I<sup>er</sup> (1865-1927), qui était en cure à Vichy et s'intéressait à l'archéologie. Il admira fort le petit musée que les Fradin avaient commencé à constituer, et s'assit dans l'un des fauteuils de la ferme, ce qui impressionna beaucoup la famille Fradin, comme on peut s'en douter. Cette visite royale montre à quel point Glozel avait pris de l'importance. Peu de fermes de nos campagnes peuvent s'enorgueillir d'un tel honneur.

Un savant célèbre s'intéressa aussi à Glozel à cette époque, c'est Camille JULLIAN (1859-1933), professeur au Collège de France depuis 1905, membre de l'Académie française depuis 1924. Il avait publié une célèbre *Histoire de la Gaule*, qui fait encore autorité de nos jours. De tout ce qui

avait été trouvé à Glozel, il ne voulait retenir que les tablettes à inscriptions: «*C'est la seule chose qui importe, répétait-il*». Dans le *Journal des Débats* du 20 août 1926, il publie une lettre dans laquelle il explique que tout cela est gallo-romain, sans hésitation, que l'écriture de Glozel n'est qu'une cursive latine, pas antérieure à -300, et que les tablettes ne contiennent que des formules magiques en mauvais latin. Tout cela, c'est «*le bric-à-brac d'une sorcière gallo-romaine*». C'était d'autant plus facile à affirmer que Jullian ne mit jamais les pieds à Glozel. Il traduisit d'ailleurs plusieurs tablettes... de façon hautement fantaisiste. Une des tablettes disait, selon Jullian: «*Si tu veux t'aider à aimer, fais ainsi: à la nouvelle lune, autour des calendes d'avril, va te baigner au Sichon*».

Mais un an plus tard (24 oct. 1927), dans une communication à l'Académie des sciences, Charles Depéret, dont on reparlera bientôt, devait s'élever contre cette interprétation: «*...la haute invraisemblance de l'hypothèse d'une sorcière romaine collectionnant un outillage néolithique très spécial, inconnu ailleurs dans la région et même en France - cela sans laisser dans la station la moindre trace d'objets romains*». En effet, parmi les objets trouvés à Glozel, il n'y a ni un fragment de métal, ni une monnaie, ni un tesson de poterie celtique ou romaine. Ce simple fait suffit à réfuter la théorie de C. Jullian.

Une autre célébrité devait venir fouiller peu après, les 24 et 25 août 1926, c'est Salomon REINACH (1858-1932), qui allait devenir l'un des plus ardents défenseurs de Glozel. Reinach était archéologue et philologue; on le considérait comme le plus grand épigraphiste de son temps. Il était depuis 1902 conservateur du musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, et membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il était le frère de Joseph Reinach, homme politique, et de Théodore Reinach, historien.

Tout d'abord, S. Reinach ne croyait pas à Glozel, mais pas du tout. Le 12 juillet 1926, il écrivait encore à Morlet: «*Croyez bien que les sceptiques, dont je suis, ne le sont pas sans scrupules et qu'ils se sentent mal à l'aise dans leur doute*» (*Mercur de France* du 1<sup>er</sup> déc. 1932, p. 481). C'est pourquoi il tint à se rendre compte de ses propres yeux, et vint à Glozel, pour fouiller lui-même, bien qu'il fût à cette époque déjà assez impotent.

Il eut la chance de trouver un vase à fond arrondi, plusieurs poteries et un galet perforé. «*La date de 4000 ans avant notre ère, dit-il, serait un minimum*». «*J'affirme sans hésitation, écrivit-il le 27 août dans une communication à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, ne pouvant récuser le témoignage de mes yeux et l'évidence des découvertes faites en ma présence, que tous ces objets, si extraordinaires qu'ils paraissent, sont authentiques, non retouchés, de même provenance*». Le premier jour, Reinach était accompagné de son ami SEYMOUR DE RICCI, courtier en antiquités, qui ne resta qu'une demi-journée et qui, à l'inverse de Reinach, avait décidé que Glozel n'était pas authentique, et n'hésita donc pas à «*récuser le témoignage de ses propres yeux*», comme le lui dit Morlet. Plutôt que d'étudier sérieusement les conditions des découvertes, il

préféra tenir d'emblée Émile Fradin pour «un habile prestidigitateur qui répand les objets qu'il fait trouver.» Sans le moindre commencement de preuve, évidemment. Seymour de Ricci fit plusieurs déclarations tellement calomnieuses contre Glozel que Morlet dut déposer une plainte en diffamation (*Le Matin* du 6 janvier 1928). D'autres antiglozéliens seront plus imaginatifs et se donneront au moins le mal de fabriquer des apparences de preuves.

Un peu plus tard, le 18 septembre, Reinach écrivit: «Ce que je ne comprends pas ne ferme pas mes yeux à ce que je constate.» (*Mercur de France* du 1<sup>er</sup> déc. 1932). Voilà l'attitude d'un homme intelligent, d'un homme doué d'esprit scientifique. Une rareté, par les temps qui courent!

Les 9, 10 et 11 septembre 1926, ce fut le tour de l'archéologue Émile ESPÉRANDIEU (1857-1939), membre de l'Institut et conservateur du musée de Nîmes. Il était sourd comme un pot, ce qui ne l'empêchait pas de voir clair et de jouir d'une excellente faculté de jugement. Il vint accompagné de José LEITE DE VASCONCELLOS (1858-1941), directeur du Musée d'ethnologie du Portugal et professeur à l'université de Lisbonne. Ils eurent la chance de tomber sur un véritable nid d'objets, et furent l'un et l'autre immédiatement convaincus de l'authenticité du gisement, ce qu'Espérandieu annonça dans un télégramme adressé à l'Académie des inscriptions et belles-lettres: «Authenticité découvertes Glozel ne doit faire aucun doute. Ai vu les objets et assisté aux fouilles. Deux trouvailles dont une tablette faites sous mes yeux.» Espérandieu déclara au journal *Le Temps* (du 20 sept. 1926): «Aucun truquage n'est actuellement possible avec la manière dont les fouilles sont conduites et surveillées.»

Quant à l'écriture: «il fallait bien que quelqu'un commençât à avoir l'idée de l'alphabet; pourquoi cette idée n'aurait-elle pu prendre naissance sur les bords de l'Allier? Est-il vraiment obligatoire qu'elle soit d'origine phénicienne? Pourquoi ne pas admettre que des hommes assez développés intellectuellement, assez artistes, pour tracer les gravures magdaléniennes et glozéliennes auraient eu l'idée de rendre avec des signes les modulations de la parole» (*Mercur de France* du 1<sup>er</sup> octobre 1926, p.202).

Il écrivit de nouveau le 21 septembre: «Tous les objets mis au jour, dont la forme n'est pas nouvelle, sont de l'époque néolithique et portent en soi la preuve de leur authenticité. [...] Les fouilles de Glozel ne méritent pas d'être suspectées. Mais il n'est pas inutile de les voir de près pour que prennent fin des préventions à mon avis aussi peu fondées que celles dont furent l'objet, en 1838, les découvertes de Boucher de Perthes, en 1875 les premières peintures d'Altamira.» Espérandieu ne pensait pas que la «tombe» en fût réellement une; il penchait plutôt pour un petit sanctuaire d'un lieu sacré. De toutes façons, il s'agissait d'un édifice où l'on ne pénétrait pas après son achèvement, ce qui excluait qu'il s'agît d'un four de verrier ou de potier. Ce à quoi on peut ajouter que ces tombes ne montrent pas la moindre trace de l'action du feu.

Leite de Vasconcellos affirma que «les trouvailles, en dehors du

témoignage des savants qui les ont vues, portent en elles des caractères d'authenticité certaine.» Il fut frappé par l'analogie que montraient les signes alphabétiformes glozéliens «avec ceux des tablettes néolithiques et des pierres gravées de Traz-os-Montes qu'on s'était acharné pendant plus de vingt ans à considérer comme fausses parce qu'elles ne rentraient pas dans le cadre de l'archéologie classique.» (*Mercur de France* du 15 sept. 1926, p.755). Encore un fait à qui on reprochait de ne pas se conformer à la théorie! Nous en reparlerons. Il insista sur la grosseur des racines traversant certains objets préhistoriques: «Ceci indique que le terrain n'a pas été remué de fort longtemps. D'ailleurs l'aspect même de ces couches argileuses suffit à établir qu'elles n'ont pas été remaniées. [...] Cela ne saurait faire de doute pour quiconque a déjà procédé à des fouilles.» (*Mercur de France* du 1<sup>er</sup> déc. 1926, p.317).

Le 14 septembre 1926, on vit arriver à Glozel le grand géologue et paléontologue Charles DEPÉRET (1854-1929), doyen de la faculté des sciences de Lyon et membre de l'Académie des sciences. Il vint accompagné de P. VIENNOT, agrégé de géologie et vice-président de la Société géologique de France, qui rentrait d'une mission en Mésopotamie. Depéret démontra facilement que les objets trouvés à Glozel ne pouvaient en aucun cas avoir été enterrés par un faussaire. Dans sa communication à l'Académie des sciences, il déclara le gisement «remarquable, parfaitement en place, non remanié». Et la géologie du quaternaire était sa spécialité. Deux jours plus tard, Depéret et Viennot écrivirent à Morlet: «Il ne saurait rester dans l'esprit d'un géologue aucun doute sur la situation parfaitement en place de ce précieux objet et nous pouvons vous donner à cet égard notre attestation la plus formelle.»

Depéret revint le 23 septembre; il ne cessera jamais, jusqu'à sa mort, en mai 1929, de défendre Glozel. Un an plus tard, le 24 octobre 1927, il devait déclarer à l'Académie des sciences: «Le gisement de Glozel est un cimetière datant de l'extrême début du Néolithique.» Et il conclut: «La présence indiscutable, quoique sans doute très rare, d'un Renne figuré à Glozel, s'ajoute à d'autres réminiscences magdaléniennes de l'outillage pour m'amener maintenant à admettre que le gisement de Glozel se rapproche du Paléolithique final, avec lequel il s'apparente à la fois par la faune, par l'outillage et aussi par l'écriture.» Ce qui était exactement l'opinion du docteur Morlet.

Notons bien: «**écriture du paléolithique final**». On y reviendra très en détail (chapitre XX).

Depéret étudia également en détail la **faune** de Glozel. Elle comprenait des espèces vivant encore en France: chien, renard, sanglier, cerf, cheval, bœuf. Mais aussi, ce qui est le plus intéressant, des animaux disparus de France depuis longtemps.

Le renne: «Le renne est de beaucoup l'espèce la plus intéressante de la faune de Glozel, à cause du caractère archaïque qu'il donne au gisement. J'ai pu déterminer en toute certitude trois dents et trois os des pattes.

[...]. Nous savions déjà que le renne avait persisté à l'extrême début du Néolithique, et qu'on constaté sa présence dans la grotte azilienne de La Tourasse.»

La panthère: «Il a été recueilli à Glozel deux canines supérieures, droite et gauche, de panthère. [...] La persistance de ce félin dans l'extrême début du Néolithique n'a rien de surprenant, mais constitue un fait nouveau, apportant une preuve formelle de l'authenticité du gisement de Glozel.»

Le daim: «Le daim que j'ai déjà eu l'occasion de signaler à Glozel est représenté par un petit nombre de dents bien typiques.»

«La **conclusion** s'impose: cette faune de Glozel, très archaïque, marque la date paléontologique du gisement. Glozel appartient à l'époque tout à fait voisine du Magdalénien terminal, c'est-à-dire au début du néolithique.

Le gisement de Glozel est parfaitement authentique et il appartient à la période néolithique la plus reculée. [...] La parfaite imperméabilité du terrain explique la parfaite conservation de tous les objets.» (*Le Progrès de Lyon* du 29 septembre 1928).

Puis en octobre 1926, ce fut enfin le tour de l'abbé Henri BREUIL (1877-1961). Breuil était une célébrité, le «pape de la préhistoire». Il était depuis 1910 professeur d'ethnographie préhistorique à l'Institut de paléontologie humaine, et devait entrer trois ans plus tard au Collège de France. Il s'était rendu célèbre par ses innombrables relevés de peintures préhistoriques, qu'il exposa plus tard dans *Quatre Cents Siècles d'art pariétal* (1952). Le docteur Morlet l'avait déjà invité à plusieurs reprises, mais, probablement poussé par son ami Capitan, il avait toujours fait la sourde oreille.

Le voilà donc qui arrive à Vichy le matin du 19 octobre, accompagné de Joseph LOTH (1847-1934), professeur au Collège de France depuis 1910, archéologue et spécialiste de l'histoire et de la langue celtiques. Loth engagea Fradin à installer une sorte de petit **musée** dans une pièce de sa ferme et à faire payer un léger droit d'entrée aux visiteurs. Ce qui se conçoit fort bien: les Fradin étaient constamment dérangés dans leurs travaux agricoles, et il était juste qu'ils en tirassent une petite compensation financière, sur laquelle l'État percevait d'ailleurs une bonne part, comme on s'en doute.

Mais le plus intéressant fut que Breuil et Loth débarquèrent à Glozel le 22 octobre, se mirent à fouiller, malgré le très mauvais temps, et firent quelques découvertes. Breuil fut tout de suite enthousiasmé: «vous venez de faire une trouvaille sensationnelle». Si Breuil reconnaissait Glozel, le monde entier devrait le reconnaître. Le 5 novembre, Breuil écrit à Van Gennep ses doutes, non pas sur l'authenticité de Glozel, remarquons-le bien, mais sur sa date: «Ni magdalénien, ni azilien, ni tardenoisien, ni campignien, ni palafittique, ni mégalithique, ni Cuivre indigène, ni Bronze, ni Fer. [...] Mais ensemble probablement néo-énéolithique...» («énéolithique», ou «chalcolithique», désigne une période préhistorique située entre le néolithique et l'âge du bronze, vers la fin du 3ème millénaire, et caractérisée par le

début de l'utilisation du cuivre). Cette lettre ouverte fut publiée par *Le Mercure de France* du 1<sup>er</sup> décembre 1926 (p.483). On voit que, si Breuil est embarrassé pour dater Glozel, il ne conteste nullement son appartenance au néolithique. Il pense que les harpons sont des objets votifs, mais que certains ont cependant pu servir. Quant à la fosse ovale, il lui trouve l'aspect d'une tombe.

Fin octobre, Breuil va rendre visite à S.Reinach et lui affirme d'ailleurs sans réserves l'authenticité parfaite de Glozel. Puis il publie un article sur Glozel dans *L'Anthropologie* (volume 36, 1926, p.554): «...la découverte, à Glozel, en plein centre de la France, d'un groupe de vases apparentés à Hissarlik, de tablettes et autres objets à longues inscriptions de caractères linéaires archaïques de parenté méditerranéenne, est un fait capital et, pour imprévu et incroyable qu'il paraisse, **incontestable**.» Cet article fut d'ailleurs repris par le *Mercure de France* du 15 mars 1927 (p.716). Il y étudiait donc en détail les différents aspects du gisement, parfaitement authentique selon lui, mais sans citer une seule fois les opinions du Dr Morlet: le ton était exactement celui d'un découvreur. Sur ce plan, Breuil ne différait pas de Capitan: hors de la science officielle, point de salut. Encore en août 1927, il affirma, dans le *Bulletin de la Société préhistorique française* (n°7-8, p.241) qu'à Glozel, rien n'est romain, et rien n'a à voir ni avec le paléolithique ni avec le mésolithique (conclusion: c'est donc néolithique); toujours aucun doute sur l'authenticité. Puis il conclut: «je cessai de m'intéresser à une question qui sortait de ma spécialité» (*Mercure de France* du 15 oct.1927, p.471). Car il considérait que sa spécialité, c'était le paléolithique.

Dans *L'illustration* du 3 septembre 1927 (p.212), Jean LABADIÉ écrit: «Le préhistorien universellement réputé qu'est M.l'abbé Breuil s'est rendu à Glozel. Pas un instant il ne met en doute l'âge préhistorique de la station.»

Mais l'affaire du **renne** vint tout changer. On se souvient en effet du renne qui était représenté sur un galet, entouré d'une inscription, que Breuil jugeait «...ni Renne ni Élan, mais que l'on peut regarder comme zoologiquement incorrect, et simplement Cervidé "généralisé"» (article de *L'Anthropologie*, p.551). «Le pseudo-Renne, encore moins Élan que Renne, est vraisemblablement un Cerf élaphe incorrect» (lettre à Van Gennep). Malheureusement pour lui, Auguste BRINKMANN, professeur de zoologie et directeur du Bergens Museum, le meilleur spécialiste des rennes, le considérait comme un renne typique, en position de marche. La réaction de Morlet, dans le *Mercure de France* (15 nov. 1927, p.206), fut vive, comme toujours: «...De restriction mentale en restriction mentale, vous voilà donc, l'abbé, à nier l'authenticité de Glozel que vous aviez reconnue!

Au Congrès d'Amsterdam, affectant de prendre en pitié M.Mendès-Corréa, l'illustre préhistorien portugais, qui venait d'exposer ce qu'il avait vu à Glozel, on vous a entendu lui dire: "Vous en êtes maintenant au point où j'en étais il y a plusieurs mois."

Mais aussitôt jaillissait la réplique, claire et droite: "Vous avez cru

d'abord, sur les lieux. Vous avez cessé de croire, longtemps après, loin de Glozel. Moi, je ne croyais pas, tout d'abord, et je crois maintenant que je suis allé sur le terrain... J'ai la certitude scientifique de ce que j'ai vu.

Vous aurez beau écrire que vous ne vous étiez basé que "sur les affirmations de MM. Depéret, Espérandieu et S. Reinach". Comme vous aviez examiné, loupe en main, nos trouvailles, soit à Glozel, soit à Vichy, pendant trois jours, vous eussiez été trop fier d'avoir décelé la moindre supercherie pour ne pas la clamer urbi et orbi. [...].

D'ailleurs chacun sait, l'abbé, que vous n'admettez le "magister dixit" qu'à la condition d'être le magister infaillible! [...].

Votre rapport sur Glozel est bien conçu comme si vous aviez été le premier à étudier la station... au point que plusieurs savants étrangers s'y sont mépris. [...].

Votre premier maître, M. le D<sup>r</sup> Capitan, m'a proposé sans ambages de reprendre notre premier fascicule pour mettre les gravures à la fin et son nom avant le mien. Chez vous, le système a évolué: vous ne prenez plus que les idées, comme vous le reprochait déjà M. Piette. [...] »

Eh oui, Morlet était ce qu'on peut appeler «un sale caractère». Trop droit pour être adroit, et pas diplomate pour deux sous. Breuil, vexé, au lieu d'admettre son erreur, répéta dès ce jour que Glozel ne l'intéressait plus. Puis, quelques mois plus tard, sans que de nouveaux éléments n'intervinssent, il déclara que Glozel était une imposture.

En revanche, J. Loth ne le suivit nullement dans ce domaine. Pour lui, Glozel devait s'étendre «d'une époque voisine de l'azilien jusqu'à l'époque mégalithique» («azilien» désigne une époque préhistorique un peu antérieure au néolithique). Tout à fait convaincu de l'intérêt du gisement, il écrivit à Morlet le 2 novembre 1926: «Il est sûr que tous les objets découverts appartiennent à l'époque néolithique, sans en excepter les tablettes. [...] Vous avez pris la direction des fouilles et les avez conduites avec une conscience, une prudence et une sagacité à laquelle tous ceux qui y ont pris part ou y ont assisté se sont plu à rendre hommage.» (*Mercury de France* du 1<sup>er</sup> déc. 1926, p. 340-346). Loth revint à Glozel le 19 mai 1927. Toujours convaincu, il déclara: «Tous les objets sont parfaitement en place dans un terrain vierge de tout remaniement.» Et Loth, qui avait fouillé plus de dix tumulus, n'était pas un débutant en préhistoire!

Le 1<sup>er</sup> mai 1927, Morlet publie dans le *Mercury de France* (p. 578) un article intitulé *Connexion du Néolithique ancien avec le Paléolithique final*. Le dogme sacro-saint de l'époque était qu'entre la fin du paléolithique et le début de néolithique, il existait un hiatus, c'est-à-dire une période sans aucune industrie, soit que l'Europe eût été totalement désertée par sa population, on ne voit guère pourquoi; soit que les hommes de l'époque eussent décidé de ne plus fabriquer aucun outil, on ne voit guère comment. C'est d'ailleurs pour illustrer cet hiatus qu'on avait créé le terme *mésolithique*. Or, dans son article du *Mercury*, Morlet soutenait que le mésolithique n'existe pas. L'hiatus en question ne se trouvait que dans nos con-

naissances. Morlet y affirmait que le néolithique ancien n'était séparé de la fin de l'âge du renne par aucune période intercalaire. Comment! un simple amateur qui veut en remonter aux maîtres, aux patrons, aux mandarins!

Pourtant, Morlet n'était pas le premier à avoir cette idée. Déjà en 1893, dans *Le Mirage oriental* (p.33), S.Reinach écrivait: «... depuis que la notion du [sic] hiatus tend à disparaître complètement de la science, grâce aux admirables travaux de M.Piette...» Thèse qui a triomphé définitivement: en 1951, l'ouvrage de H.Breuil et R.Lantier, *Les Hommes de la pierre ancienne* (éd.Payot), expose qu'«Il y a donc pu, à un moment donné, y avoir [quel charabia!] des Leptolithiques, des Mésolithiques et des Néolithiques contemporains les uns des autres (p.260)» (le terme «leptolithique», déjà employé par Piette, signifie «paléolithique supérieur»). Or c'est exactement ce que disait Morlet. Mais à l'époque de Glozel, la thèse de l'hiatus mésolithique était encore officiellement admise, et les savants pardonnent difficilement les opinions hérétiques, surtout quand elles proviennent d'un quidam étranger à la corporation.

On se souvient que la première **tombe** avait été détruite par Clément et Viple en juillet 1924. Or le 14 juin 1927, Morlet en trouve une deuxième, tout à fait semblable à la première. Elle contenait des ossements humains, un collier, des tablettes, des vases, des galets: une centaine d'objets en tout. Morlet et Fradin étaient fous de joie.

Et une semaine plus tard, le 21, on en trouve une seconde, absolument intacte, en présence de toute une pléiade de savants: Espérandieu, qui revenait pour la première fois à Glozel depuis son passage de l'année précédente, mais aussi l'épigraphiste Auguste AUDOLLENT (1864-1943), doyen de la faculté des lettres de Clermont-Ferrand, António Augusto MENDES CORREIA (1888-1960), doyen de la faculté des sciences de Porto, et l'un des plus grands préhistoriens portugais. Il y avait aussi Émile NOURRY et Mlle Picandet, qui continuait à venir fouiller de temps en temps. On retira de cette tombe 121 objets divers. Aucune des deux tombes n'existe plus aujourd'hui. «La conclusion à tirer de cette fouille, écrit Espérandieu dans son rapport, est la contemporanéité de tous les objets qu'elle a fournis. Ils me semblent constituer un tout.» Et Audollent écrivit: «À ma seconde visite, le 21 juin 1927, j'ai assisté à l'exploration d'une tombe, sans rien remarquer de suspect.»

Une autre tombe de ce type fut trouvée le 31 juillet, et encore deux autres le 2 septembre. On garda l'habitude de nommer «tombes» ces excavations, mais en fait très peu d'ossements humains y ont été retrouvés. Contrairement à Espérandieu, Depéret pensait qu'il s'agissait de fours crématoires dans lesquels les Glozéliens incinéraient leurs morts. On a d'ailleurs découvert des urnes contenant des cendres: le professeur COUTURIER, de Lyon, a confirmé qu'elles provenaient de cadavres humains. On a parfois prétendu qu'il s'agissait de banals fours de verrier du 18ème siècle, ce qui est dépourvu de tout fondement, comme le montre une étude précise (*Mercur de France* du 1<sup>er</sup> nov. 1927, p.702) de Mme Massoul, attachée à la conservation du Louvre, et Mr Massoul, spécialisé dans les études de la

céramique.

Le 31 juillet 1927 vit revenir à Glozel, outre S.Reinach, Depéret et Espérandieu, le docteur F.ARCELIN, docteur en médecine, président de l'Association régionale de préhistoire et de paléontologie humaine de Lyon, qui avait exploré, avec son père Adrien ARCELIN (décédé en 1904), le célèbre gisement de Solutré, DE LABORDE, membre de l'Institut, F.BUTAVAND, ingénieur en chef des Ponts et chaussées de Monaco, et Anathon BJØRN, jeune et éminent conservateur du Musée préhistorique de l'université d'Oslo, délégué officiel de la Norvège à Glozel. Le rapport rédigé par Depéret, Arcelin, et Bjørn est formel: les objets sont *«parfaitement en place dans l'argile intacte.»* *«Toutes ces pièces ont été recueillies dans ce terrain argileux que ces préhistoriens sont unanimes à déclarer tout à fait vierge.»*

Et Bjørn écrit à Morlet le 10 août qu'il s'est rendu compte *«de l'intérêt considérable de la découverte et de la façon si scientifique dont vous l'avez étudiée et interprétée.»*

*Quant à la question de l'authenticité, il faudrait, après toutes les fouilles de contrôle exécutées par de nombreux savants, être aveugle ou malhonnête pour la poser à nouveau. L'examen des objets suffit d'ailleurs à établir qu'ils sont de l'époque préhistorique.»*

Le 11 septembre 1927, nouvelles fouilles du professeur Mendes Correia, accompagné par Lucien MAYET, professeur d'anthropologie et de préhistoire à l'université de Lyon, et auteur des belles fouilles de La Colombière. Ils trouvent un disque circulaire en schiste, deux poinçons en os, et un galet en roche noire portant trois signes alphabétiformes. Ils rédigent un rapport dans le même sens que leurs prédécesseurs: *«En un mot, et pour conclure, nous affirmons formellement l'authenticité de l'ancienneté préhistorique de tout ce que nous avons constaté.»* (*Mercur de France* du 1<sup>er</sup> octobre 1927, p.182).

Le 25 septembre 1927, arrive pour la première fois à Glozel le troisième membre de la fameuse trinité de la préhistoire, Denis PEYRONY (1869-1954). Jusqu'en 1910, Peyrony avait été instituteur aux Eyzies (Dordogne). Le métier d'instituteur peut mener à tout, sauf à la fortune. Peyrony, d'abord préhistorien amateur, était devenu le grand spécialiste de la préhistoire du Périgord. Il avait fouillé les grottes de La Ferrassie, Font-de-Gaume, les Combarelles, Laugerie.

Il vint donc à Glozel accompagné du professeur Oreste TAFRALI, directeur du musée des antiquités de l'université de Jassy (de nos jours Iași, en Roumanie), de M.SOLIGNAC, chef du service géologique de Tunisie, et de M.VERGNE, conservateur du musée de Villeneuve-sur-Lot. Ils constatent que quelques galeries de taupes ou de rats ne conduisent à aucun objet. Leur rapport est formel: *«Il n'y avait là aucun remaniement ou mélange des terres. [...] L'après-midi, nous sommes revenus sur le champ de fouilles; nous avons choisi nous-mêmes, comme le matin, l'emplacement où devait avoir lieu la fouille. Nous avons retrouvé [...] la même virginité*

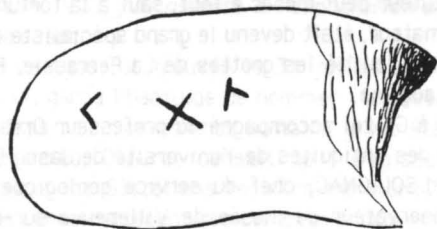
complète et absolue du terrain, qui n'a subi aucun remaniement.» (*Mercur de France* du 15 octobre 1927, p.462). Ils trouvent quatre petits objets: «*Nous avons nettement constaté que tous ces objets étaient parfaitement en place, et que le terrain ne paraissait avoir subi aucun remaniement depuis l'époque où les objets avaient été abandonnés à cet endroit.*»

Le soir même, il déclarait au comte de BOURBON-BUSSET, qui avait assisté aux fouilles, et qui lui demandait son avis: «*Tous les objets que nous avons trouvés étaient bien en place, et ils sont parfaitement authentiques.*»

Et quelques jours plus tard, Peyrony écrit au docteur Morlet: «*Votre découverte forme un tout fort intéressant et, à mon humble avis, authentique*» (cité dans le *Mercur de France* du 15 sept. 1928). Qu'on note bien ceci: les plus grands préhistoriens de France, sans exception, ont tout d'abord jugé Glozel **authentique**. On l'a vu pour Capitan, pour l'abbé Breuil. Peyrony a suivi la même évolution. Ceux d'entre les préhistoriens qui sont devenus antiglozéliens ne l'ont été que plus tard, lorsqu'ils ont vu la découverte leur échapper.

Des quatre signataires du rapport, cités ci-dessus, le plus honnête fut l'étranger, le Roumain, le professeur Tafrali, qui ne renia jamais sa parole et défendit Glozel à maintes occasions. Il déclara plus tard, dans le *Mercur de France* du 1<sup>er</sup> décembre 1930 (p.452): «*L'accusation de non-authenticité émane de personnes qui n'ont pas fait de fouilles sur le terrain en question et qui ont à défendre des théories personnelles, que renversent les découvertes de Glozel.*» Mais oui, toute l'histoire de Glozel tient dans ces paroles.

En revanche, nous retrouverons Peyrony, qui va bientôt changer d'avis et passer dans le camp d'en face. Quant à Vergne, bien qu'il eût déclaré, avec les trois autres signataires du rapport, «*nous avons choisi nous-mêmes l'emplacement où devait avoir lieu la fouille*», il ne craignit pas, plus tard, au tribunal de Clermont, de se renier en déclarant contre toute vérité que l'emplacement de la fouille fut désigné par le docteur Morlet. Probablement pour faire plaisir à Peyrony.



Premier galet inscrit trouvé à Glozel  
en mars 1924

## IV

### La déclaration de guerre.

Revenons à la fin du mois de juin 1927, le 22 exactement, le lendemain de la découverte de la tombe. Fradin voit arriver un grand type maigre, se présentant sous le nom de Pradenne-Lozé. Il visite le musée, le champ de fouilles. Tout à coup, il demande s'il est possible d'**acheter** toute la collection, qui est formidable. Non pas pour lui, mais pour des acheteurs américains. Évidemment, Fradin refuse, et le grand type s'en va. Il revient le lendemain, et demande encore à acheter. Nouveau refus de Fradin, un peu plus sec.

Le 11 juillet, il revient encore, muni cette fois d'une lettre de Morlet l'autorisant à fouiller. Il veut de nouveau acheter tout le musée et même le champ. Sur le nouveau refus de Fradin, il se met en colère: «*Puisque vous refusez de vendre, je le coulerai, votre Glozel, et ça ne vaudra plus rien.*» On devait bientôt apprendre qu'il s'agissait en fait du nommé André VAYSON DE PRADENNE, un homme fort riche, ingénieur des mines et ancien président de la **Société préhistorique française**, qui avait été fondée en 1905 par le préhistorien Émile RIVIERE (1835-1922). Quittant Glozel, il se rend chez Morlet, affirmant que Fradin est un faussaire et que les canaux d'introduction des objets se voient très bien (en fait, c'était des galeries de taupes, totalement vides d'objets préhistoriques). Morlet l'accompagne à Glozel: ils fouillent ensemble, et Vayson se révèle évidemment bien incapable de montrer à Morlet ces fameux canaux d'introduction.

Il publie sa version très personnelle des faits dans le *Bulletin de la Société préhistorique* (tome 24, p.185): «*Certains [os] ont encore l'aspect translucide ou gras des os frais ou ayant quelque peu bouilli. [...] Ces os portent des traces de travail qui ne peuvent être attribuées qu'à des outils de métal.*» Cette note est reprise par la revue *Anthropologie* en juillet. En septembre, Vayson publie un second article dans le *Bulletin de la S.P.F.* (tome 24, p.293), où il note que «*le bruyant lancement de l'Affaire, en dehors des traditions scientifiques a retenti à toutes les oreilles.*» Comme si la plus importante des traditions scientifiques n'était pas la recherche de la vérité! On ne trouve à Glozel, d'après lui, que des «*objets bizarres, bouleversant toutes les idées reçues en préhistoire.*» C'est vrai, mais c'est justement ce qui rend Glozel si important!

Voici comment Van Gennep juge ce Vayson de Pradenne dans le *Mercur de France* du 1<sup>er</sup> septembre 1927 (p.460): «*M. Vayson de Pradenne est un ingénieur civil des Mines: je ne doute pas de ses capacités professionnelles; mais je doute fort de sa compétence en matière de préhistoire. Il est persuadé que tout à Glozel est faux et fabriqué; l'auteur de ces faux, il le nomme l'Esprit de Glozel. [...]*

Ces articles [de Vayson de Pradenne], où l'excès d'imagination s'allie à

une méthode défectueuse, quoique prétendant à être scientifique, ne vaudront à leur auteur qu'une auréole de ridicule; ils n'ont même dès maintenant qu'un intérêt historique; car entre la compétence de M. Vayson de Pradenne et celle d'archéologues expérimentés comme ceux qui ont assisté à la fouille des deux tombes, le choix n'est pas permis.»

À partir de là, Vayson de Pradenne devait compter parmi les plus féroces ennemis de Glozel, ce Glozel qu'il n'avait pu acheter. Au fait, pourquoi voulait-il l'acheter? pour sa collection personnelle? c'est probable: il avait déjà acheté la magnifique collection qu'avait réunie, à Saint-Acheul (Somme), l'instituteur Victor COMMONT (1866-1918). Mais peut-être était-ce pour revendre les objets? ou plus simplement pour les détruire? Cette dernière hypothèse n'est pas à exclure totalement.

La deuxième attaque vint de **Peyrony**. On se souvient qu'en septembre, il déclarait que Glozel était «à son humble avis, authentique», et que son rapport était rédigé dans ce sens. Mais Peyrony était directeur du musée des Eyzies, qui n'attirait plus beaucoup les foules, alors que Glozel devenait à la mode et attirait de plus en plus de monde. «*Mais vous en avez du monde, vous, Émile! C'est tous les jours comme ça? Vous devez faire de ces bénéfices!*» Peyrony en était malade. Alors il se mit à distribuer, à Glozel même, des prospectus disant: «**VOULEZ-VOUS PERCER L'ÉNIGME DE GLOZEL? VISITEZ LES EYZIES (DORDOGNE), CENTRE DE TOUTES LES CIVILISATIONS DE L'ÂGE DE LA PIERRE.**» Et il confia à Lucien Mosnier: «*Je leur coulerai leur Glozel!*» Les mêmes mots que Vayson de Pradenne!

Chez Peyrony, l'esprit de lucre primait, et fortement, sur l'esprit scientifique. Il a en effet été clairement établi qu'il avait l'habitude de revendre à un riche préhistorien et collectionneur allemand, Otto HAUSER (mort en 1932), les plus belles pièces préhistoriques qu'il pouvait se procurer. Naturellement avec un gros bénéfice. Hauser précisait: «*Il m'a vendu depuis 1898, pour de fortes sommes, les plus belles pièces qu'il avait recueillies*» (*Dépêche de Vichy* du 31 mars 1929). Lorsque l'archéologue anglais F.W.G. FOAT, que nous retrouverons à propos du Comité d'études, fit sa petite enquête dans la région des Eyzies, fief incontesté de Peyrony, il remarqua, non sans surprise, que les gens qui trouvaient des pièces archéologiques, parlaient toujours de leur valeur, mais dans le sens de leur valeur marchande. C'est qu'ils y avaient été habitués par Peyrony. «*Glozel, écrivit alors Foat, n'allait-il pas gêner les affaires de la région périgourdine en concurrençant l'ancienne marque déposée?*» (*Mercure* du 1<sup>er</sup> mai 1929, p.728). Le critique d'art Jean de CORDESTIEUX mena également sa petite enquête dans la région des Eyzies, et apprit, lui aussi, qu'à l'époque où Peyrony était instituteur, il réalisait de gros bénéfices sur le dos des paysans, en leur rachetant à bas prix des pièces préhistoriques qu'ils avaient trouvées, et qu'il revendait ensuite fort cher: une pièce achetée 50 francs à un paysan avait été revendue 400 francs à Hauser (*Mercure* du 1<sup>er</sup> janvier 1930, p.197).

Dans *La Dépêche de Vichy* du 2 septembre 1928, son directeur A. Regimbal retrace les variations d'attitude de Peyrony, et conclut: «*M. Peyrony*

nous a fait connaître lui-même les causes de sa glozélaphobie farouche : ce n'est qu'une vulgaire question de boutique.»

Et n'oublions pas que Breuil et Capitan, n'ayant pu s'emparer de Glozel, s'en étaient complètement désintéressés : Peyrony, disciple de l'un et de l'autre, ne pouvait donc que leur emboîter le pas. Il ne faut pas oublier que la «Trinité» Breuil-Capitan-Peyrony avait en France le monopole de la pré-histoire.

Mais le temps se gâte de plus en plus.

---

# VISITE AUX FOUILLES DE GLOZEL

---

SERVICE RÉGULIER en  
**TRAIN TOURISTE ou AUTO-CAR**

Tous les Dimanches

Prix à forfait, déjeuner compris :

**VOYAGES MADÉLAINE**

25, RUE BLATIN, 25 — Téléphone : 12-018

---

IMP. OELBOE, 8, LEMARTINE, 14.

## V

### La comédie de la «Commission internationale».

Du 20 au 24 septembre 1927, on parla beaucoup de Glozel au **congrès** de l'Institut international d'anthropologie, qui se tenait à Amsterdam. Le 24, le congrès émit le vœu, sur les propositions de Bégouen et de Mendes Correia, «*Qu'une commission internationale soit mise à même d'examiner impartialement tous les éléments qu'elle jugera nécessaires pour arriver à un résultat.*» Voilà qui pouvait sembler un gage de sérieux et d'objectivité. Le congrès avait décidé qu'il fallait exclure de la future commission toute personne ayant déjà pris parti dans la querelle de Glozel, dans un sens ou dans l'autre. Les délégués devaient être désignés d'un commun accord par le professeur Mendes Correia, glozélien convaincu, et par le secrétaire de l'office central de l'Institut d'anthropologie, le comte Henri BÉGOUEN (1863-1956), chargé d'un cours de préhistoire à l'université de Toulouse, où il succédait à Cartailhac. Bégouen, venu tard à la préhistoire, était un antiglozélien forcené.

Hélas, c'était un piège. Morlet, trop confiant, y tomba à pieds joints. Croyant que les membres de ladite commission seraient réellement désignés par Bégouen et Mendes Correia, il donna immédiatement son accord par un télégramme adressé à l'Agence Havas: «*En réponse au vœu émis par le Congrès d'Amsterdam au sujet de Glozel, j'accepte sans restriction la commission internationale proposée.*» (*Mercur de France* du 15 octobre 1927, p. 446).

C'était compter sans Bégouen, qui manœuvra tant et si bien, avec l'aide de Capitan, tous deux poussés par Breuil, que **tous** les membres de la commission, sans exception, étaient de farouches antiglozéliens. Mendes Correia, qui en fut soigneusement tenu à l'écart, s'étonna de n'avoir pas été consulté sur la nomination des délégués. Ce qui réjouit fort, on s'en doute, la Société préhistorique française, vieille ennemie de Glozel, où sévissait Vayson de Pradenne, l'acheteur éconduit peu auparavant. Reinach précisa bien que «*le Congrès n'avait pas nommé une Commission, mais adopté simplement la proposition de Bégouen, acceptée par Corrêa, du principe d'une commission.*» (*Journal des Débats* du 9 octobre 1927).

Le soir du vendredi 4 novembre 1927, voilà donc la **Commission** qui arrive à Vichy au grand complet, et s'installe à l'hôtel *Majestic*. Elle comportait:

- Eugène PITTARD (né en 1867), professeur d'anthropologie à l'université de Genève;
- Robert FORRER, conservateur du musée préhistorique et gallo-romain de Strasbourg;
- Pedro BOSCH-GIMPERA (né en 1891), professeur à l'université de Barce-

lone;

- miss Dorothy GARROD (1892-1968), une Anglaise, élève préférée de l'abbé Breuil, et membre du *Royal Anthropological Institute*, de Londres; l'année précédente, elle avait découvert à Gibraltar le crâne d'un préneanderthalien de cinq ans;

- l'abbé Pierre Marcel FAVRET (1875-1950), aumônier de l'hôpital Auban-Moët, à Épernay, correspondant de la Société des Antiquaires de France;

- J.HAMAL-NANDRIN, riche négociant belge, chargé du cours de préhistoire à l'université de Liège.

La Commission devait comporter aussi Karl ABSOLON, professeur à l'université de Prague et directeur du Musée national de Brno. Il était connu pour sa découverte d'un cimetière de mamouths, en Moravie. Mais il s'abstint au dernier moment, prétextant un deuil. Il semble que, plus honnête que les autres, il n'ait eu pas envie de jouer un rôle dans la tragi-comédie qui se préparait. Il y avait aussi l'inévitable D.PEYRONY, qui était là comme délégué du gouvernement: en effet, depuis début octobre, le site de Glozel était en instance de classement. Classement qui d'ailleurs n'aura pas lieu.

Le but avoué de la Commission était de détruire purement et simplement le gisement: «*Il est absolument nécessaire de fouiller en entier le terrefort plein constituant le gisement et cela sans interruption aucune et en dehors de toute personne étrangère à la commission.*» (L.Coutil, président de la S.P.F., *Mercur de France* du 1<sup>er</sup> nov. 1927, p.696). De plus, «*cette opération devra durer assez peu de temps.*». On ne peut mieux résumer une volonté de saccage total. Il était donc prévu de n'admettre aucun journaliste; même les Fradin et le Dr Morlet ne devaient pas être présents. On imagine les ravages qu'aurait pu faire la Commission dans ces conditions. Heureusement, Morlet ne se laissa pas faire. Non seulement il fut lui-même sur les lieux, mais plusieurs journalistes scientifiques purent suivre les opérations: Henry de VARIGNY, licencié ès sciences (*Le Journal des Débats*), Jean CABRERETS (pseudonyme de Jean LABADIÉ, qui avait fouillé la grotte de Cabrerets, dans le Lot) (*Le Quotidien* et *L'Illustration*), H.RÉGNIER (*Le Petit Parisien* et *Excelsior*), Paul BRINGUIER (*Le Journal*), ainsi que M<sup>e</sup> Maurice MALLAT, avocat à Vichy, et Joseph TRICOT-ROYER, docteur en médecine, professeur à l'université de Louvain et chroniqueur au *Neptune* d'Anvers, qui était arrivé à Glozel antiglozélien, mais qui était assez honnête pour se convertir devant l'évidence. Il y avait aussi Marc et Albert DÉCHELETTE, les fils de Joseph DÉCHELETTE (1862-1914), auteur du célèbre *Manuel d'Archéologie préhistorique*. Ils étaient archéologues comme leur père.

Dès son arrivée, E.Pittard, qui préside la Commission, déclare à un journaliste du *Matin*: «*Il me suffit de voir le site géologique pour être convaincu du truquage de ce gisement, dont la profondeur ne correspond à aucune réalité scientifique.*» Quel flair! Alors qu'il n'avait aucune compétence en géologie, et que des géologues renommés étaient certains du contraire, après avoir, eux, longuement étudié le terrain.

La **Commission** fouilla les 5, 6 et 7 novembre. Précisons que le terrain du Champ des morts se compose d'une première couche de 20 à 30 centimètres de terre arable noire; puis une couche d'argile sableuse jaunâtre de 30 à 50 centimètres, parfois jusqu'à un mètre, dans laquelle se trouvent presque tous les objets; enfin, tout en bas, une couche d'argile arénacée assez dure, d'épaisseur inconnue. Il va sans dire qu'un fraudeur aurait introduit les objets dans n'importe laquelle des trois couches, et que la moindre discontinuité serait apparue très nettement. Ce qui ne fut nullement le cas.

Plusieurs pièces furent mises à jour. Dès le 5, l'abbé Favret trouve un **poinçon** en os, qu'il casse maladroitement en l'extrayant (n°5 du Rapport), ainsi que trois **galets** de peu d'intérêt. Le dimanche 6, Forrer met à jour un **galet schisteux** (n°7) représentant une magnifique tête de renne accompagnée de six lettres de l'écriture glozélienne. Forrer ne peut cacher sa stupéfaction de trouver ce renne, à 90 cm du sol, dans des conditions qui défient toute critique, et qui authentifient à la fois la présence du renne à Glozel et sa contemporanéité avec l'écriture glozélienne. Puis Peyrony trouve une **idole bisexuée** (n°8) en céramique ramollie. Personne n'éleva la moindre objection sur les conditions de la découverte. L'après-midi, Bosch-Gimpera trouve une **pendeloque** en os (n°6).

Le lundi 7, le matin, Peyrony trouve un **poinçon** en os (n°9) et une **pendeloque** en os gravée (n°10), et l'abbé Favret une **brique** (n°11) perforée d'une racine sur un bord, et couverte de signes alphabétiformes, qu'on extrait avec beaucoup de difficulté. Notons bien que personne n'éleva le moindre doute sur l'authenticité de la brique trouvée par l'abbé Favret: sa mise à jour apparaît si peu litigieuse qu'aucun membre de la Commission ne prend un croquis des couches de terrain. Seul, Tricot-Royer en prit un. Et Morlet demanda au photographe de *L'Illustration*, H. Besson, de prendre un cliché de la brique en place. L'après-midi, Bosch-Gimpera découvre une **agrafe** en os (n°12) et un **anneau** plat (n°13) en schiste orné de plusieurs têtes d'animaux avec des signes gravés sur les deux faces.

Ce même jour, se produisit aussi ce qu'on a appelé «l'incident Garrod». Dès l'arrivée de la Commission sur le terrain, le Dr Morlet voit miss Garrod s'échapper du groupe en courant et se précipiter vers la tranchée ouverte la veille à l'est du champ. Elle se croit seule, n'ayant pas remarqué que Morlet la suivait. Tout à coup, elle pratique, avec le doigt, un trou assez large dans le front de taille. En présence de Tricot-Royer et Maillat, qui étaient proches, Morlet l'accuse aussitôt d'avoir fait ce trou, ce que miss Garrod nie tout d'abord effrontément. Le bruit de l'altercation fait arriver sur place tous les membres de la Commission à qui Morlet montre le trou. «*Eh bien, oui, c'est moi*». Elle a fini par avouer.

Si cette élève de l'abbé Breuil n'avait pas été prise la main dans le sac, quelle conclusion aurait-on tirée de la présence de ce trou? Miss Garrod, le front serein, allait accuser les Fradin d'avoir, la nuit, enfoui des objets au bas du front de taille, pour les faire découvrir le lendemain par la Commission. Sur la demande du Dr Morlet, Tricot-Royer qui fut, avec M<sup>e</sup> Maillat, le seul témoin de la scène, rédigea immédiatement (dix heures du

matin) un rapport précis de l'incident. Ce qui n'empêcha pas Peyrony et Bosch-Gimpera d'inonder la presse de leurs explications fantaisistes, tendant à innocenter miss Garrod, alors que, de leur propre aveu, il n'avaient pas assisté à l'incident. Bien plus, miss Garrod fit paraître dans la presse un article où les faits étaient présentés de façon très déformée. Les **dix-neuf** signataires de cet article tenaient à exprimer à miss Garrod «leur estime, leur sympathie et leur réprobation des inqualifiables procédés dont elle fut l'objet, entièrement contraires à l'esprit scientifique et aux traditions de courtoisie et d'hospitalité qui furent toujours celle de la France.» Voilà la France accusée d'être inhospitalière parce qu'une fraudeuse y a été prise sur le fait! De ces **dix-neuf** signataires, notons qu'**aucun** n'avait assisté à l'incident: ils affirmaient donc des choses qu'ils ignoraient totalement. Et **un seul** (Hamal-Nandrin) faisait partie de la Commission, mais n'était pas sur place à ce moment. Parmi les autres, on relève les noms célèbres de M.Boule, H.Martin, A. de Mortillet, H.Breuil, Vayson de Pradenne (évidemment), Teilhard de Chardin (dont ce n'est pas le plus beau titre de gloire). On y trouve aussi la signature du célèbre paléontologue Jean PIVETEAU (1899-1991), qui ne mit jamais dans les tranchées de Glozel même l'extrémité de ses souliers vernis, mais qui, certainement par télépathie, s'était assuré que le comportement de miss Garrod avait été des plus honnêtes. Un peu plus tard, dans la *Revue de Paris* du 1<sup>er</sup> mai 1928, il écrivit *À propos de Glozel*, que «des constatations irréfutables [vues en rêve?] de la non-authenticité de certains objets [diable, lesquels? si on le disait...] jettent un doute sur les autres.» Parler *ex cathedra* de ce qu'il ne connaît pas ne l'a pas empêché d'être élu membre de l'Institut en 1956.

Ce même lundi 7, on constate la disparition mystérieuse de Pittard, rentré à Genève sans prévenir personne, alors que c'est lui qui préside la Commission. On peut se demander pourquoi il était si pressé de partir. Par la suite, l'abbé Breuil devait bien sentir tout ce que ce départ avait de gênant, car il tint à faire savoir que Pittard «avait pris une part active» à la rédaction du Rapport. L'ennui, c'est que le principal argument de ce Rapport, comme on le verra, pour conclure à la non-authenticité, c'est la brique exhumée le lundi 7, justement en l'absence du président Pittard. Encore un qui connaît tout par télépathie!

En janvier 1928, Pittard déclare au *Matin d'Anvers*: «...si j'ai pris part à la discussion finale d'interprétation du rapport, je n'ai point analysé les objets découverts après mon départ.» (*Le Matin* du 16 janvier 1928, p.3).

Pour rester dans la boue, non pas celle des tranchées du Champ des morts, mais celle des techniques antiglozéliennes, signalons un fait que rapporta *Le Matin* du 26 février 1928 (page 3). Quelques semaines après les fouilles de la Commission, par le plus grand des hasards, le Dr Morlet trouva, déjà oxydés, sept tire-bouchons enterrés dans le terrain des fouilles à une date récente, à 20 cm du front de taille. Il fut facile de vérifier auprès de l'hôtel de Vichy qui avait fourni les paniers-repas aux

membres de la Commission (Hôtel *Majestic*) que c'était bien des tire-bouchons du même modèle. Si Morlet n'avait pas eu la chance de les trouver, ils auraient été méconnaissables quelques années plus tard, et une nouvelle fouille aurait montré que le Champ des morts recèle du fer, par suite qu'il ne peut être d'âge néolithique.

Mais revenons en novembre 1927. Avant le départ de la Commission, Morlet propose de faire tous les **prélèvements** nécessaires, pour procéder à des analyses sur la proportion de matières organiques dans les ossements trouvés. «*Ce n'est pas nécessaire, répond Forrer*». Plus tard, la Commission se ravise et réclame des analyses. «*D'accord, répond Morlet, à condition que je puisse procéder à des contre-expertises*». De ce jour, comme on s'en doute, la Commission n'accepta plus les expertises.

Il en fut fait cependant, à l'Institut minéralogique de l'université d'Oslo: elles montrèrent que les os de Glozel contenaient 16,4% de matières organiques et humidité, ce qui est bien la proportion que l'on s'attend à trouver dans des ossements fossiles. À Stockholm également, le Laboratoire de minéralogie du Musée national des sciences naturelles de Suède décela 15,5% de matières organiques et d'eau, alors que des os récents en contiennent environ 40%.

Pour tous les témoins de ces trois journées de fouilles, l'authenticité du gisement ne faisait donc aucun doute. La presse annonça donc le triomphe des glozéliens. *Le Matin* du 7 novembre titre en première page: «*L'authenticité du gisement de Glozel est reconnue à l'unanimité par la commission internationale*.» Et l'article explique: «*...Dans quelques jours, la commission se réunira à nouveau à Paris et rédigera un rapport qui sera remis au ministre de l'instruction publique*.

*Que seront ses conclusions? On peut aisément les prévoir et il est évident que la question de l'authenticité sera tranchée par l'affirmative.*

*Glozel est un merveilleux gisement d'une richesse incomparable.*»

Et le lendemain, toujours en première page: «*Les résultats des fouilles de Glozel apporteront un bouleversement complet dans la chronologie de la préhistoire*.» «*...Non seulement ils [les sept jurés] libèrent avec éclat le docteur Morlet et les fermiers Fradin de tout soupçon d'imposture, mais par là-même ils apportent dans la chronologie admise jusqu'ici un bouleversement complet. Glozel, en effet, vient combler un vide entre les deux premières époques de l'humanité: la paléolithique et le néolithique, le silex éclaté et la pierre polie: il prouve que dans cette période intermédiaire et parfaitement obscure, le renne existait encore sous cette latitude et l'écriture existait déjà*.»

Et dans *L'Illustration* du 19 novembre 1927, J. Labadié, *alias* Cabrerets, décrit ainsi l'atmosphère du deuxième jour de fouilles (p.553): «*On sent nettement que la conversion générale ne tient plus qu'à un fil. Mais ce fil sera constamment, patiemment maintenu incassé et, peut-être, incassable par deux alliés irréductibles, miss Garrod et M. Hamal-Nandrin*.» Et à propos de la tablette extraite le lundi, il ajoute: «*Nier la*

correction d'une telle trouvaille équivaldrait à nier l'évidence.»

On pouvait donc s'attendre à ce que la Commission formulât immédiatement ses conclusions: les sept «commissaires» avaient fouillé où ils avaient voulu, ils avaient eu tout leur temps pour examiner les objets, personne n'avait pu déceler le plus léger indice de fraude. Sinon, on imagine aisément la joie de ces antiglozéliens, qui n'auraient pas manqué d'en prendre acte officiellement sous les yeux de la presse. Mais le soir du dernier jour de fouilles, ils annoncèrent qu'ils ne feraient connaître leur rapport que dans quelques semaines, après s'être réunis de nouveau, à Paris. Ils savaient bien que pour nier effrontément la vérité, il faut que ceux qui en ont été témoins aient eu le temps de l'oublier. C'est pourquoi la Commission réserva son jugement pour plus tard. D'ailleurs les sept commissaires avaient juré de ne donner en aucun cas leur avis personnel. Ce qui revient à avouer qu'ils devaient attendre, pour se prononcer, des ordres venus d'en haut.

La Commission regagna donc Vichy où un banquet les attendait, à l'hôtel *Majestic*. Il ne leur vint même pas à l'idée d'y inviter le docteur Morlet, et encore moins Émile Fradin. Voyons! on est entre savants, on ne mélange pas les torchons avec les serviettes...

Entre temps, fin novembre, il y eut l'affaire de la **fausse dépêche** de Porto. En juin, Mendes Correia avait emporté plusieurs objets en os, pour déterminer leur degré de fossilisation. Or fin novembre, *Le Télégramme de Toulouse* publia, bien en vue, la dépêche suivante, reprise par la presse parisienne: «On mande de Porto que le professeur Mendes-Corrêa avait rapporté de Glozel un certain nombre d'objets pour étude. L'analyse chimique à laquelle ont été soumis les os a démontré que ceux-ci avaient conservé toutes leurs matières organiques, et ne présentaient aucune trace de minéralisation ou de fossilisation. Ils ne seraient donc pas anciens.» À peine eut-il connaissance de ce texte que Mendes Correia déclara publiquement (journal *O Seculo*, de Lisbonne) qu'il s'agissait d'un **faux** éhonté: non seulement il n'avait jamais écrit cela, mais il affirmait que le pourcentage de matières organiques était très bas, «plus bas que celui des ossements néolithiques ordinaires.» En effet, des os frais contiennent 30 à 40% de matière organique seule; ceux de Glozel contiennent 27% de matière organique + eau. Reinach fut tout de suite persuadé que l'auteur de ce faux était Bégouen lui-même. «Calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose»: le démenti de Mendes Correia fut publié, mais il eut beaucoup moins d'impact que la fausse dépêche de Bégouen. «Cela peut servir à l'histoire des mœurs», remarqua Reinach.

Un peu plus tard, la presse avait eu connaissance d'un **rapport** très défavorable sur Glozel, remis au ministre de l'Instruction publique par B. CHAMPION, chef des ateliers au musée de Saint-Germain-en-Laye. Il avait été désigné par le ministère pour seconder Peyrony dans l'inventaire de Glozel. Il était antiglozélien principalement parce que son patron,

S. Reinach, qu'il détestait, était glozélien.

Avant la publication de son Rapport, Champion déclare au *Journal* (7 janvier 1928, p.3): «Croyez-moi, tout cela est absolument neuf. Les objets de Glozel n'ont pas dix ans, ils n'ont pas cinq ans. Ils sont d'hier. [...] ...Des os du pot-au-feu de la veille. Certains suent encore leurs matières grasses. [...] On a parlé du travail qu'il y aurait pour un homme à fabriquer ces trois mille objets. Je me charge d'en faire un semblable toutes les dix minutes.»

Le rapport Champion parut dans la *Revue Anthropologique* de janvier-mars 1928; le *Journal des Débats* du 20 janvier le reproduisit sans les dessins. Il est court et bête, et tellement truffé de contre-vérités grossières et de dessins truqués que le lire est un vrai bonbon pour l'esprit de toute personne consciente de l'immensité de la sottise humaine.

Champion prétend que les **perforations** des galets sont parfaitement cylindriques et de même dimension, ce qui prouverait qu'elles ont été faites avec une mèche en acier. Or il n'existe aucun galet glozélien correspondant à cette définition.

Concernant la **patine** des galets gravés, il reproche au fond des traits de n'avoir pas le même aspect que le cortex des galets. Mais tous les préhistoriens savent que le schiste se patine très peu. Certains objets du musée de Saint-Germain ne possèdent aucune patine: Champion aurait dû le savoir.

L'une de ses plus magistrales bourdes est que, d'après lui, «les ossements paléolithiques ou néolithiques ne sont jamais formés que de matière minérale et n'ont pas la moindre trace de matière organique.» Ils en contiennent, en fait, une proportion qui varie énormément selon les conditions de fossilisation, mais qui atteint facilement 10%, et souvent plus. Marcellin Boule écrit, au sujet des dépôts de l'âge du renne (donc dépôts paléolithiques, plus anciens que Glozel), «les ossements qu'ils renferment sont à peine fossilisés». Notons que Champion avait une formation de technicien (et encore!) primaire. Il est certain que la rédaction du Rapport publié sous son nom n'est pas de lui. Qui donc le lui a dicté? On ne l'a jamais su.

C'est seulement le 14 décembre que la Commission déposa son **rapport** devant les membres du bureau de l'Institut international d'anthropologie. Il fut publié le 23 dans le *Bulletin de la Société préhistorique française*, et dans *Le Temps* du 24. Sur place, personne n'avait décelé la moindre trace de faux. Allaient-ils donc proclamer l'authenticité de Glozel? Mais non, voyons, ils n'étaient pas là pour ça: «... la Commission, dans ce prodigieux ensemble, retient certains objets: les fragments de haches polies et de silex, les tessons de poteries en grès, les matières vitreuses et les divers éléments de la fosse ovale du début de la découverte, lui semblent bien authentique.

La Commission n'exclut pas totalement l'hypothèse de l'introduction dans le gisement d'objets anciens; ainsi, elle pourrait à la rigueur retenir, entre autres choses, quelques bobines et pièces en os qui ne donnent

pas à seule vue l'apparence d'objets faux.

Appuyée sur toutes les constatations qu'elle a faites, sur les discussions qu'elle a eues, la Commission, à l'unanimité, avec les réserves qui viennent d'être formulées, conclut à la non ancienneté de l'ensemble des documents qu'elle a pu étudier à Glozel.»

On remarquera l'hypocrisie de la rédaction: il ne s'agit pas de fausseté, mais de «non ancienneté». Ah, qu'en termes galants ces choses-là sont mises!... Quant aux pièces que la Commission veut bien reconnaître comme authentiques, elles «ne donnent pas à seule vue l'apparence d'objets faux». À seule vue, non; mais en y regardant à deux fois, avec une bonne loupe, hé, hé, on pourrait bien découvrir un petit *made in Japan* gravé dans un coin...

Au hasard de la lecture, glanons quelques perles: «On ne voit à Glozel qu'un terrain bouleversé au hasard comme s'il avait été criblé de trous d'obus.» Évidemment, faire des fouilles sans creuser...; d'ailleurs, au départ de la Commission, il y avait quelques trous d'obus de plus. «Les objets en céramique ne montrent aucune trace d'agents destructeurs.» Cela tient pourtant très simplement à la nature du sol: E. BRUET, vice-président de la Société géologique de France, ainsi que Depéret, a montré que le terrain de Glozel est très imperméable, ce qui, d'après lui, explique parfaitement l'excellente conservation des objets. «La construction des tombes remonte tout au plus à quelques années.» On aimerait savoir pourquoi. «On ne trouve à Glozel aucune trace de faune tant soit peu ancienne.» Et le renne gravé trouvé par Forrer, donc? et les restes de panthère, et les dents et os de renne décrits par Depéret? Volatilisé, tout ça?

Quant à la tablette exhumée par l'abbé Favret le 7 novembre dans des conditions irréprochables, la Commission avait «l'impression [seulement l'impression!] qu'une motte de terre avait été enlevée à la bêche, puis, après dépôt des objets, remise en place.» Une «impression» sans doute très fugitive, dont, sur place, personne n'avait dit un mot! Pour corroborer ses dires, la Commission joignait le prétendu dessin relevé sur place par Tricot-Royer, dessin qui en réalité n'avait qu'un lointain rapport avec l'original, comme Tricot-Royer, outré, le fit savoir en juin 1928 dans la revue *Æsculape*. Ce n'était qu'un faux de plus à l'actif des antiglozéliens.

Mais lisons ceci, qui vaut son pesant de pâtée pour chiens: «Quel que soit le résultat de ces analyses, si elles ont lieu, la Commission maintiendra cette conclusion: un faussaire peut, à la rigueur, imiter admirablement des objets anciens: c'est une question de connaissance de la technique préhistorique, d'habileté et de patience; il peut même inventer de nouveaux types et induire en erreur les spécialistes les plus avertis; il peut même truquer chimiquement des objets.» Qui l'eût cru? Fradin, jeune paysan de dix-huit ans à l'époque de la découverte, avait une grande «connaissance de la technique préhistorique», et ses connaissances en chimie étaient telles qu'il «truquait chimiquement des objets» et bernait sans difficulté les «spécialistes les plus avertis»!

Et le style de ce Rapport, admirons-le sans réserve. Sous la plume de

savants, ou soi-disant tels, on se serait attendu à une déclaration précise, du genre «Glozel est faux. En voici la preuve». Avec des faits précis, des chiffres, des mesures, des photos, des résultats d'analyses. Il est au contraire bourré d'imprécisions du genre «il ne paraît guère possible...», «il semble que...», «l'ensemble donne l'impression...», «on serait tenté de croire...», «cela inciterait à supposer...» Tout ce blablabla nébuleux pour noyer le poisson.

Van Gennep commenta: «Ce n'est pas le terrain de Glozel qui est truffé, c'est le Rapport qui est truqué. Dire d'une chose, ou de plusieurs séries de choses, qu'elles ne sont "pas anciennes" est se moquer du monde. Vocabulaire de marchands d'antiquités, non de savants» (*Mercur* du 15 janvier 1928, p.468). Et il signale que les antiglozéliens, persuadés que le rapport de la Commission serait favorable à Glozel, avaient récusé son témoignage à l'avance. Mais s'ils considéraient un rapport favorable comme dépourvu de valeur, ils eussent dû considérer également comme sans valeur un rapport défavorable. Ce qui ne fut pas le cas. *L'Illustration* avait déjà précisé que «les plus éminents parmi les incrédules n'avaient pas dissimulé que la décision de la commission, si elle authentiquait les trouvailles de MM. Fradin et Morlet, ne modifieront en rien leur position. Il fallait donc s'attendre à ce que cette décision, puisqu'elle était défavorable à la thèse de l'authenticité intégrale, ne modifierait rien non plus à l'opinion des partisans de l'authenticité.»

«Si la Commission n'a pas bien travaillé pendant ces deux mois, constata S.Reinach avec humour, on a bien travaillé la Commission.» Et Mendes Correia conclut: «La Commission prétendue internationale est, en majorité, une simple délégation des adversaires irréductibles de Glozel, nommés suivant le bon plaisir de MM. Bégouen et Capitan. Le jugement porté est un spectacle déplorable dans le monde scientifique.»

Le journal *L'Intransigeant* publia alors, sous la signature de trois savants de renom, la déclaration suivante, reprise par *Le Temps* du 25 décembre (p.5): «Il manquait à la découverte admirable de Glozel la consécration la plus haute: celle dont l'Inquisition romaine honora le génie de Galilée. À ce titre, la commission Bégouen a bien mérité de la Science, et les soldats de la juste cause lui doivent des remerciements. Quant à elle-même et à son inspirateur toulousain, ils partageront avec les commissaires de 1633 la seule immortalité qui soit à leur portée, celle du ridicule. S.Reinach, J.Loith, Espérandieu.»

Malgré l'ironie qu'exprime *Le Temps* du 26 décembre, qui fait remarquer que Fradin ne ressemble guère à Galilée, et que les membres de la Commission internationale n'ont rien d'un Torquemada, cette déclaration, qui n'est pas signée par les premiers venus, fustige de façon cinglante la prétendue «Commission internationale», qui n'était en fait que la Commission Bégouen-Capitan-Breuil, une comédie, une pitrerie. Voilà comment agirent sept scientificards aux ordres de quelques professionnels de la préhistoire, qui ne pouvaient accepter que circulât une marchandise sortie d'une autre boutique que la leur. Étaient-ce des sots? Étaient-ce des

salauds? il faut reconnaître que les deux vont souvent de pair... «*Vous assistez, commenta le professeur J. Loth, à une querelle de savants arrivés, furieux contre un archéologue amateur qui a trouvé beaucoup mieux qu'ils n'ont jamais trouvé, coupable, de plus, de n'avoir pas voulu les associer à ses trouvailles – et à sa gloire*» (*Le Matin* du 28 décembre 1927, première page).

Et fin décembre, le Dr Morlet reçut la déclaration suivante, signée de douze hommes de science: «*...Ayant assisté aux fouilles de Glozel; Ayant constaté que le gisement est vierge de tout remaniement, que les objets découverts sont **authentiques** et antérieurs à l'âge des métaux; En présence d'attaques que rien ne justifie; Assurent le Dr Morlet de leur vive sympathie et de leur haute **estime**...*» Les signataires n'étaient rien moins que Reinach, Loth, Espérandieu, Depéret, Audouin, Leite de Vasconcellos, Mendes Correia, Bjørn, Mayet, Van Gennep, Viennot, Butavand. La notoriété de plusieurs de ces savants, qui ont laissé un nom dans l'histoire des sciences, contraste d'ailleurs étrangement avec celle des sept «commissaires internationaux», dont le nom reste pour toujours entaché de la honte d'avoir joué cette ignoble comédie.

L'affaire de Glozel, la «guerre des briques», ne s'est donc nullement déroulée, comme on le prétend encore parfois, entre: d'une part un paysan farceur ou escroc, et d'autre part les hommes de science. Mais bien entre: d'une part **les découvreurs** (Fradin et Morlet), **appuyés par la plupart des savants compétents** qui, tous, ont étudié **les faits sur place**, et d'autre part un groupuscule de scientifiques, certains de second ordre, poussés, manipulés, par les «patrons», au premier rang desquels se profile l'ombre sinistre de la fameuse et fumeuse «Trinité» Breuil-Capitan-Peyrony qui constituait une firme exclusive en préhistoire.

Dans une lettre au *Journal des Débats* du 20 septembre 1927, Salomon Reinach, après avoir rappelé la très longue liste des savants glozéliens, parle du camp adverse: «*Les autres n'ont qu'à aller voir avant de parler, avant d'écrire ou de répéter des inepties effroyables, des histoires de tunnels imaginaires ou d'autres fadaïses, qui déconsidéreraient la science si elle pouvait l'être pour si peu.*»

Parmi les arguments des antiglozéliens, l'injure tient une place de choix. Le professeur Mayet s'est amusé à dresser la liste de celles qui furent adressées à Morlet et à Fradin. Les voici: «*aliéné, crétin, piqué, délirant, imbécile, olibrius, canaille, ignare, faussaire, fumiste, naufrageur, truffeur, saleur, anabaptiste*» (*Mercur de France* du 15 février 1928, p.221). Des injures à rendre jaloux le capitaine Haddock, auxquelles il ne manque que «catachrèse», «oryctérope» et «bachi-bouzouk»...

En janvier 1928, le professeur Loth fait une série de conférences sur Glozel au Collège de France. Dès la première, le 7 janvier, l'affluence est énorme. On y remarque des interruptions, des querelles de banc à banc, des protestations, et même des pétards. Loth y affirme que la Commission

internationale, quoique de bonne foi, n'était pas compétente. Au cours de la troisième conférence, il relève les négligences de la Commission, l'accuse d'avoir été «*d'une incroyable légèreté*», et de ne pas s'être préoccupée des signes glozéliens qui ont des analogies avec ceux d'Alvão, ceux des tablettes assyriennes, et de l'écriture ibérique. Ces propos déclenchent le tumulte dans l'amphithéâtre, les antiglozéliens allant jusqu'à organiser une cabale visant à l'interdiction du cours de Loth au Collège de France. Bégouen, s'estimant diffamé par Loth à cette occasion, porte **plainte** contre lui.

Mais de nos jours encore, un scientifique officiel (puisque payé par nos impôts) comme Jean-Pierre ADAM, que Glozel empêche de dormir, ne se fonde *que* sur le rapport de cette Commission et sur le rapport Bayle, que nous verrons plus loin, pour décréter Glozel de faux, passant allègrement sous silence *toutes* les opinions contraires, et on a vu si elles sont nombreuses, et même largement majoritaires. C'est donc bien lui, le faussaire, lui et nul autre. Il faut préciser que la curieuse notice biographique de ce J.-P. Adam nous apprend qu'il se destinait primitivement à être conducteur de tramways, et que seule la disparition de ces derniers le fit recruter par le C.N.R.S. Il est probable que les transports publics y ont perdu quelque chose, mais la science n'y a certainement rien gagné.

Un détail pour en finir avec la Commission. En 1950, l'un des membres de cette Commission, l'abbé Favret, fut pris de remords. Mourant, il déclara à la fille de Van Gennep, qui le rapporta à Morlet: «*Je regrette d'avoir signé le rapport de la Commission internationale, parce que je suis convaincu que Glozel est authentique.*» Mieux vaut tard que jamais. Dieu a dû lui en tenir le plus large compte, et lui a peut-être pardonné son mensonge collectif de 1927.

Il paraît que l'abbé Breuil s'est également rétracté sur son lit de mort: c'est un de ses neveux, venu visiter Glozel, qui l'a dit à Fradin, lequel aimerait bien savoir si c'est la vérité.

Concluons donc provisoirement que l'extrême-onction exerce sur les curés le même effet que le penthotal sur les gens normaux.

Mais le drame de Glozel ne fait que commencer.



## VI

### Où intervient Dussaud, spécialiste en falsigraphie.

En 1927, le conservateur du département des antiquités orientales du musée du Louvre était René DUSSAUD (1868-1958). Orientaliste de renom, il avait étudié et fait connaître de nombreux monuments et inscriptions du Proche-Orient. Comme sa spécialité était l'épigraphie orientale, il s'était intéressé au problème de l'écriture glozélienne. D'ailleurs, en novembre 1925, il avait reçu la visite du docteur Morlet. Mais dès septembre 1927, il affirma que Fradin s'amusait à fabriquer ces tablettes en empruntant les signes de l'écriture phénicienne figurant sur le sarcophage d'Eshmounazar. Le Louvre détient en effet le somptueux sarcophage de ce roi de Sidon du 5<sup>ème</sup> siècle av. notre ère. On pense si un paysan de dix-huit ans, qui n'était jamais sorti de Ferrières-sur-Sichon, pouvait connaître Eshmounazar et son écriture phénicienne! En plus, nous reviendrons sur ces problèmes d'écriture, mais notons dès maintenant que l'écriture glozélienne comporte cent onze signes, alors que l'alphabet phénicien n'en contient que vingt-deux. Il aurait donc fallu que les lettres phéniciennes, avant de sauter à pieds joints du sarcophage d'Eshmounazar sur les tablettes glozéliennes, se multipliasent par cinq. Mais Dussaud, parfois distrahit, n'avait pas remarqué que 111 est un nombre bien plus grand que 22.

À vrai dire, il avait de bonnes raisons d'être mécontent. Peu d'années avant, en mars 1924, c'est-à-dire juste au moment où l'on découvrait la première tombe de Glozel, il avait présenté à l'Académie des inscriptions et belles-lettres un mémoire dans lequel il affirmait que les Phéniciens étaient les inventeurs de l'alphabet: *«Il faut rendre aux Phéniciens ce qui décidément leur appartient. Ils ont été les auteurs d'une des plus grandes inventions de l'humanité, le jour où ils ont rompu délibérément avec les écritures si compliquées qui étaient alors en usage, où ils ont démêlé vingt-deux sons simples permettant de noter les diverses articulations consonantiques de leur langue et où ils ont créé de toutes pièces un système de signes dans lesquels chaque lettre se distingue à première vue de toutes les autres.»* Théorie encore généralement admise de nos jours, tant les erreurs ont la vie dure. L'existence d'une écriture néolithique à Glozel était donc en contradiction totale avec la thèse de Dussaud. S.Reinach pensait au contraire que l'écriture avait sa source en Occident, à l'époque néolithique. Et Dussaud détestait Reinach qui, aux yeux de beaucoup, avait aussi le grave défaut d'être juif. Mais l'écriture glozélienne semblait pourtant donner raison à Reinach. La gloire de ce pauvre Dussaud risquait donc d'en être ternie.

Le 3 septembre 1927, donc, voici que Henry de Varigny, journaliste

scientifique au *Journal des Débats*, reçoit une lettre signée «un lecteur assidu», autrement dit une **lettre anonyme**, qui concluait, sur un ton assez injurieux, à la fausseté de Glozel: «...Je suis dès maintenant en état de démontrer comment les fraudeurs – je dis les, pour ne faire de tort à personne – s'y sont pris pour constituer cet alphabet invraisemblable. Cette fumisterie est d'une rare bêtise; mais on peut tout se permettre quand on spéculé sur la sottise humaine, qui a le mieux donné à Renan l'idée de l'infini.» Si Dussaud était «en état de démontrer», il faut reconnaître qu'il ne démontra jamais. Mais passons. La lettre anonyme de Dussaud parut en fac-similé dans le journal *Comœdia* du 30 septembre.

L'écriture de Dussaud fut alors reconnue et le «lecteur assidu», donc Dussaud en personne, se vit contraint d'avouer sa véritable identité par un pneumatique que reçut la revue *Comœdia* le 30 septembre au soir, et qui le publia dans son numéro du 1<sup>er</sup> octobre: «Je vous remercie et je remercie M. de Varigny à laquelle [sic] elle était adressée d'avoir publié ma lettre du 3 septembre – bien qu'elle ne fût pas destinée à la publication et qu'elle ne devait [re-sic] servir qu'à sa documentation. J'en maintiens tous les termes. Je regrette seulement de ne pas avoir été prévenu, car je vous aurais prié d'y ajouter ma signature. Voilà qui est fait.» On remarquera en passant les fautes de français de ce membre de l'Institut. Après le faux de Bégouen, voilà Dussaud qui donnait dans la lettre anonyme. Chez les Fradin, on commençait à penser que le monde savant avait de bien curieuses méthodes... Mais ce n'était pas fini.

Le 16 septembre 1927, au cours d'une séance secrète de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, il contesta vigoureusement l'authenticité des objets de Glozel. Dans sa brochure *Autour des inscriptions de Glozel* (1927), il met ensuite en cause l'honnêteté de Morlet en affirmant froidement: «La publication de M. Morlet sur la tombe explorée le 21 juin 1927, est truquée comme la fouille elle-même.»

Dans cette brochure, il discute peu d'épigraphie, mais se lance dans une série d'attaques contre les découvreurs du gisement. Il écrit (p.45): «Que dire de la femme néolithique de Glozel? Cette beauté est d'une grâce un peu sévère, ayant adopté la mode vraiment particulière de se croiser les seins l'un sur l'autre. Ces inventions de mythomanes doivent suivre, comme toutes celles que nous avons rencontrées jusqu'ici, les conversations échevelées où elles s'élaborent.» Eh oui, il s'agit bien d'une «invention de mythomane», mais le mythomane n'est autre que Dussaud en personne: à cette époque, il n'y avait **pas une seule** représentation de femme connue à Glozel. La seule femme de Glozel a été découverte par Mendes Correia en juillet 1931, et n'est composée que d'une tête, sans la moindre ébauche de tétou. Un mensonge de plus...

Dussaud commença alors dans la presse une **campagne de diffamation** systématique contre Fradin.

Le *Petit Journal* du 18 sept. 1927: «Pour l'honneur de la science française, la farce de Glozel a assez duré.»

La *Tribune* du 26 décembre: «Ce garçon [Fradin] montra les briques et

les divers objets trouvés par lui au docteur Morlet, qui lui dit: "je te loue ton champ 200 francs, mais je t'en donnerai davantage si tu fais encore d'autres découvertes"» (il faut signaler que le Dr Morlet, bien que plus âgé qu'Émile Fradin de vingt-quatre ans, ne le tutoyait nullement). Et Dussaud ajoutait: «J'estime qu'il s'agit là d'un truquage, habile certes, mais qui ne dépasse pas les limites de l'astuce paysanne.»

Dans *Le Matin* du 29 décembre 1927 (p.3): «...En janvier 1925, il [Émile Fradin] apporte, triomphalement, une tablette gravée de chiffres plus ou moins déformés, des 3 renversés, des 4 ancien modèle, un 5, douze 7, des 7 retournés, voir même une véritable équation.» Et Dussaud la donne, cette fameuse équation: « $757 = 7 V.X.$ ». «...Les deux Fradin détiennent la clef du mystère de Glozel. Ils sont les auteurs de la mystification ou les complices d'un auteur plus averti. Dites bien, en tout, cas, que je tiens le docteur Morlet pour parfaitement sincère et simplement victime des mystificateurs.» Morlet est «sincère», alors que quelques mois auparavant, sa publication était «truquée». Mais si quelque chose est truqué, c'est tout simplement les signes de l'équation cités par Dussaud, qui ne ressemblent que de très loin aux signes véritables. Dans *Le Matin* du 7 janvier 1928 (p.1), après avoir regretté que ce journal soit «plein d'indulgence pour les faussaires», Dussaud reconnaît avoir truqué les signes: «Morlet a raison, les signes de l'équation sont un peu fantaisistes, mais le principe est, je crois, juste. Et c'est ainsi signé Fradin élève de l'école primaire.»

D'après Dussaud, les signes alphabétiformes ne seraient apparus à Glozel qu'après la venue de B. Clément (9 juillet 1924), qui aurait montré à Émile Fradin des documents préhistoriques. Mais on a vu que, devant une telle mauvaise foi, trente-trois témoins, auxquels dix autres sont venus se joindre peu après, ont signé une déclaration attestant formellement que les premières tablettes trouvées en mars 1924 portaient déjà des inscriptions. Plus tard, sur l'ordre du Parquet de Moulins, les gendarmes interrogeront d'ailleurs un à un ces quarante-trois témoins: tous maintiendront leurs déclarations.

C'est alors qu'arriva à Glozel Pierre GUITET-VAUQUELIN, rédacteur en chef du journal *Le Matin*, qui publiait régulièrement des articles sur Glozel. Plus honnête que Dussaud et Clément, ce qui n'était pas très difficile, il voulait se rendre compte par lui-même. Il pensait que si le Champ des morts était truffé d'objets enterrés par Fradin-le-faussaire, les alentours devaient être totalement vierges; si au contraire les objets avaient été exhumés par Fradin-le-découvreur, on devait trouver des objets du même type dans les alentours. Raisonnablement élémentaire, mais qui ne serait venu à l'idée ni d'un Peyrony, ni d'un Dussaud. Guitet-Vauquelin arriva donc à Glozel le 4 janvier, par un temps terriblement froid, avec son collaborateur CLÉRISSE pour «en finir avec toutes les histoires de truquage qui déshonorent l'investigation scientifique». Ils entreprirent donc de fouiller en dehors du Champ des morts, à quelques pieds au-dessus de

la rive du Vareille, où personne n'avait encore eu l'idée de fouiller. Et ce qui devait arriver arriva: ils mirent à jour un gros morceau de poterie, de nombreux fragments de briques, un galet noirâtre, elliptique, portant trois signes glozéliens, et un harpon cassé, mais dont la cassure était ancienne. La preuve était faite que la civilisation glozélienne n'existait pas que dans les limites de la ferme Fradin.

Surtout que plusieurs nouvelles découvertes allaient peu après confirmer de façon éclatante l'authenticité de Glozel. Au début de 1928, au hameau de **Chez-Guerrier** (à 1 km au nord-est de Glozel, commune du Mayet-de-Montagne), voilà qu'un cultivateur nommé Claude MERCIER découvre une **quinzaine d'objets**, dont un galet gravé représentant un belle tête de cheval accompagnée de 21 signes de type glozélien, et un os fossilisé portant onze signes. Depéret (doyen de la faculté des sciences de Lyon, rappelons-le) achète immédiatement ces objets pour son laboratoire.

Et puis, toujours en 1928, on découvre la **grotte de Puyravel** (à 3 km à l'est de Glozel, commune de Ferrières-sur-Sichon). Il s'agit d'une grotte creusée artificiellement autour d'un pilier central. C'est Depéret qui l'explore, ainsi que le professeur Mayet, Frédéric ROMAN, professeur de géologie à la faculté de Lyon, et Federico Gomez LLUECA, docteur ès sciences, archéologue de Madrid.

Elle livre des poteries, des os et des galets gravés de signes glozéliens. Si tout cela est le résultat d'une mystification montée par Fradin (qui, début 1928, n'a pas encore vingt-deux ans), son activité, à l'échelle départementale, doit être celle d'une véritable usine. Mais il en fallait bien davantage pour arrêter Dussaud, totalement dépourvu du sens du ridicule: *«Si, comme on l'affirme, les galets découverts dans le champ Mercier et dans la grotte de Puyravel portent l'écriture de Glozel, aucun doute n'est permis, les gravures de ces galets sont fausses.»* Tout ce qui ne correspond pas à la théorie de Dussaud, Dussaud le juge faux, sans même se déranger pour l'examiner, et sans le moindre respect pour les savants qui émettent une opinion différente. Il devait penser, comme Paul-Louis Courier, *«celui qui ne professe pas mes idées est un coquin.»*

Mais Depéret répliqua par un article précis, paru dans *Le Progrès de Lyon*: *«Ces conditions que vous dites ignorer sont très claires, et je les ai publiées. [...] Sur ce plancher très dur et inviolé, à 0 m 40 de profondeur, j'eus le plaisir de recueillir moi-même un beau galet schisteux avec d'un côté, une tête de cheval, et de l'autre, une page d'écriture identique à celle de Glozel, puis un autre galet rond de granulite dure, couvert de caractères glozéliens. Les conditions de la trouvaille sont impeccables, et défient toutes les critiques de M. Dussaud. [...]*

*Après tous ces exemples, il me sera sans doute permis de dire que M. Dussaud me semble parler trop souvent de choses qu'il n'a pas vues, méthode dangereuse et tout à fait contraire à l'esprit scientifique.»* Et ce n'est pas le premier venu qui écrit cela, c'est l'un des meilleurs géologues de France.

Dans *Le Quotidien* du 19 janvier 1928, Jean Cabrerets remarque qu'«à

moins de soupçonner le canton de Ferrières d'être véritablement surpeuplé de faussaires, il est difficile de nier l'authenticité.»

Et Lluca déclara: «Entre scientifiques à Madrid, nous croyons que ceux qui dénigrent sont comme le coucou. Oui, vous savez bien que c'est l'oiseau qui pousse les hauts cris quand on l'empêche de s'installer dans le nid d'un autre et de s'en faire gloire.» (*Le Matin* du 13 février 1928, p.1).

Et au moment même où ce sot, ce Dussaud, déclarait que Glozel était faux, archi-faux, on reparlait d'**Alvão**, au Portugal (près de Vila Real, province de Tras-os-Montes), où des tessons de **poteries** portant des signes très semblables à ceux de Glozel avaient été découverts en 1893, bien avant que Glozel ne fût connu. La découverte d'Alvão est bien résumée dans un article de Jacques CHEVALIER, paru dans le *Bulletin de la Société d'émulation du Bourbonnais* de mai-juin 1928: «Dès 1893 le P. José Brenha et le P. Rafael Rodrigues avaient exploré les importants groupements dolméniques de la chaîne d'Alvão, dans le Traz-os-Montes, région dans laquelle, on le sait, l'âge de la pierre s'est conservé fort longtemps, alors que les métaux étaient déjà bien connus ailleurs. Ils avaient retiré du plancher d'une chambre dolménique de Carrazedo, et des alentours d'un dolmen de Capeludos, quelques pièces lithiques présentant des gravures et des inscriptions alphabétiformes qui semblaient confirmer les vues exposées en 1891 par Estacio da Veiga en faveur de l'origine occidentale de l'alphabet et de son antiquité néolithique. Ces découvertes passèrent à peu près inaperçues, bien qu'elles eussent été publiées en 1903 dans la revue *Portugalia*, jusqu'au jour où les trouvailles de Glozel les tirèrent de l'oubli, en raison des analogies pour le moins troublantes que présente l'alphabet d'Alvão avec celui de Glozel. [...].

La plupart des savants qui ont étudié Alvão datent ces pièces de l'époque où furent édifiés les monuments mégalithiques de la contrée, dans lesquels ou auprès desquels elles furent trouvées; ils les tiennent pour néolithiques. D'après M. Mendes Corrêa, elles se situeraient entre la fin de l'époque mégalithique et le début de l'âge du fer péninsulaire, contemporain lui-même de la Tène, c'est-à-dire aux environs de 500 avant Jésus-Christ.»

Et c'est en 1903 que Ricardo SEVERO annonça la découverte de la station néolithique d'Alvão, où il notait la persistance du renne et soutenait l'**origine occidentale** de l'alphabet et la grande antériorité de l'ibérique sur le phénicien et l'égéen. Notons qu'en 1896, le grand préhistorien Édouard PIETTE (1827-1906) avait soutenu la même idée à propos de ses découvertes au Mas-d'Azil. On y reviendra.

Les découvertes d'Alvão, en 1893, étaient-elles déjà le fruit du travail nocturne d'Émile Fradin? «L'incohérence et l'anachronisme des inscriptions prouvent le faux, déclara Dussaud, et, de même que Glozel est une mystification, le tesson récemment trouvé à Alvão, en Portugal, revêtu de signes glozéliens fort différents de ceux qui furent relevés sur les premières trouvailles portugaises, est l'œuvre d'un mystificateur.» (*Le Matin* du 21 avril 1928, p.3). D'abord, il n'est pas «récemment trouvé»; il est

trouvé treize ans avant la naissance d'Émile Fradin. Si ce n'est lui, c'est donc son père... Mais Mendes Correia répliqua vertement: «*Les découvertes d'Alvão apportent une excellente confirmation de l'authenticité de Glozel. Voilà leur défaut aux yeux de M. Dussaud, qui s'est donné la peine, bien lourde, de démasquer partout des faux glozéliens. Il ne réussira point à s'en débarrasser par le procédé commode et facile – mais nullement scientifique – de la négation gratuite. [...]. Ce sont les faits qui décident du sort des théories, et non les théories qui commandent les faits.*» Voilà ce qu'on dit quand on a l'esprit scientifique. Depéret disait également: «*C'est à la science à se plier aux données de l'observation et non aux observations à se plier aux approximations d'une science toujours en formation*» (*Mercury* du 1<sup>er</sup> décembre 1927, p. 458).

Sur l'esprit antiscientifique des antiglozéliens, voici ce qu'écrivait Van Gennep dans le même numéro du *Mercury* (p. 461): «*Dussaud, Vayson, Bégouen, Breuil, etc., appliquent à Glozel la logique mystique et scolastique. Que peut-on leur opposer? Rien, puisqu'ils nient le syllogisme d'une part, l'évidence matérielle de l'autre. Ce qui ne les empêche pas de se réclamer aussi de la Science – la leur!*».

Remarquons que l'un des membres de la fameuse Commission antiglozélienne, Bosch-Gimpera, devait un peu plus tard reconnaître l'authenticité du tesson d'Alvão (*Mercury de France* du 1<sup>er</sup> août 1929, p. 720). Mais là, Bosch-Gimpera se trouvait placé devant un cruel dilemme, qui dut lui faire passer d'affreuses nuits blanches: ou bien reconnaître Glozel à la suite d'Alvão et passer dans le camp des glozéliens; ou bien faire preuve d'une honteuse partialité en restant dans le camp des naufrageurs de Glozel. Que croyez-vous qu'il fit? Il resta évidemment solidaire de ses collègues de la Commission.

Mais pour moucher un Dussaud, il en fallait bien plus que les mises au point de Mendes Correia. Lui qui avait diffamé Fradin par lettre anonyme, par reproductions falsifiées, que fit-il, ce faussaire? Il s'apprêta à déposer une **plainte contre X**, pour faux.

Il fallait réagir à cela, et réagir vite.

Guitet-Vauquelin revint à Glozel le 8 janvier 1928, un dimanche. Le grand-père Fradin était à la chasse (c'était le dernier jour), et Émile était à la messe. Guitet-Vauquelin conseille donc aux deux Fradin d'intenter à Dussaud un **procès en diffamation**, sinon le public ne comprendrait plus, que les Fradin se laissent ainsi accuser sans rien dire. Il attrape donc Émile et le grand-père, et les fourre tous deux dans un taxi direction Nevers, et là dans le train de Paris, que les Fradin, grand-père et petits-fils, voyaient pour la première fois. Aidés de M<sup>e</sup> César CAMPINCHI et de M<sup>e</sup> Marc de MOLÈNES, ils assignent donc devant la XII<sup>e</sup> Chambre correctionnelle du Tribunal de la Seine à la fois Dussaud et SERPIN, gérant du journal *Le Matin*, qui, de son côté, portait également **plainte** contre Dussaud. Les Fradin demandent en outre qu'une **expertise contradictoire** soit ordonnée par les juges.

Première démarche de Dussaud: faire pression sur Guitet-Vauquelin pour

que lui-même et les Fradin retirent leur plainte. Évidemment, Guitet-Vauquelin refuse net. Dussaud montre alors les dents, qu'il avait acérées: «Puisque vous ne voulez pas arrêter l'affaire, dans deux jours nous l'aurons arrêtée nous-mêmes.» Que voilà un argument d'une haute tenue scientifique, et bien digne d'un sot comme Dussaud! Ce n'est pas une invention, on sait cela de source sûre, malgré le déni ultérieur de Dussaud, par le témoignage formel du comte de Bourbon-Busset, qui rendit visite à Guitet-Vauquelin au *Matin*. Guitet-Vauquelin lui raconta aussitôt l'affaire, ce dont Bourbon-Busset témoigna sous serment le 16 mars 1931, en précisant que cela se passait vers le 21 ou 22 février.

Voici un jugement relativement récent sur Dussaud, porté par quelqu'un qui l'a connu. Dans *Les Pré-écritures et l'Évolution des civilisations* (éd. Klincksieck, 1974), le philosophe Maxime GORCE (1898-1979), qui est loin d'être glozélien, rend tout d'abord hommage à sa compétence: «C'est lui qui a fait avancer, en son temps la question des tout premiers alphabets. Si sa carrière dans l'Etat et dans la réputation que lui firent ses confrères a été celle qui détient la toute première place, en particulier à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, en fin de compte, rien n'était plus juste» (p.165). Mais il ajoute que «dans l'affaire de Glozel, tout changea. Ce spécialiste éminent des épigraphies arabes, syriennes, cypriotes et phéniciennes eût dû procéder, pour nier l'authenticité de Glozel, avec une **circonspection plus scientifique**. [...] Envoyée la belle sérénité de ces hommes d'étude. Ce véritable chahut se produisit, avec R.Dussaud comme meneur, en l'honneur de la vérité scientifique.» Une circonspection plus scientifique, mais oui, on ne lui demandait que ça!

Mais revenons à la plainte déposée contre Dussaud par Claude et Émile Fradin. Dans la *Chronique de Glozel* du *Mercur de France* du 1<sup>er</sup> février 1928 (p.732), Van Gennep la commente ainsi: «Tant que les Fradin se sont laissés [sic] traiter de faussaires et de truqueurs sans s'adresser à la justice, les antiglozéliens ont clamé: "Vous voyez bien qu'ils ne sont pas sûrs de leur affaire, qu'ils n'ont pas la conscience tranquille, puisqu'ils se laissent insulter sans bouger!" Bien. Mais voilà que les Fradin se rebiffent. Aussitôt on dit: "Vous voyez qu'ils sont dans leur tort, puisqu'au lieu de se contenter de rapports, de fouilles, de témoignages scientifiques, purement, strictement scientifiques, ils demandent son appui à la Justice, laquelle est incompétente en matière de science!"

C'est à vous dégoûter de trouver quelque chose dans un champ.»

Equation de M. Dussaud :

$$757 = 7VX$$

Transcription exacte :

$$\rangle \text{ 7 } \text{ — } \rangle \text{ X }$$

## VII

### Police et matraques, nouveaux arguments de Dussaud.

Voilà donc Dussaud, le grand épigraphiste, le grand orientaliste, sous le coup d'une plainte pour diffamation calomnieuse. Un membre de l'Institut condamné pour diffamation? et par la faute d'un petit paysan? vous n'y pensez pas. Il fallait trouver quelque chose. Pour échapper à la condamnation, il n'y avait qu'un moyen: empêcher la venue du procès, jusqu'à une amnistie générale. Et pour empêcher la venue d'un procès, il y a un moyen, quand on connaît la loi: en intenter un soi-même. Le plan de Dussaud est donc arrêté: il suffit de lancer aux trousses de Glozel sa vieille ennemie, la Société préhistorique française. Non qu'elle fût antiglozélienne dans sa totalité: beaucoup de ses membres étaient acquis à l'idée de l'authenticité du gisement de Glozel, mais ils ne furent évidemment pas consultés. Les dirigeants seuls étaient de farouches antiglozéliens tout prêts à exécuter les basses besognes dont Dussaud allait les charger.

Le vendredi 24 février 1928 donc, dans le courant de l'après-midi, un visiteur fait mine de jeter un coup d'œil sur les vitrines du petit musée installé par les Fradin, après avoir payé ses 4 francs d'entrée (= 80 centimes-or, environ 10 francs en 1991). C'est Félix REGNAULT en personne, le président de la S.P.F., déjà très âgé, qui était connu pour avoir fouillé la grotte de Gargas (Hautes-Pyrénées), et qui avait trouvé autrefois une mandibule de dryopithèque à Saint-Gaudens. À peine est-il parti que M<sup>e</sup> Maurice GARÇON (1889-1967), avocat déjà célèbre, muni du ticket de Regnault, va déposer une **plainte en escroquerie** contre inconnu entre les mains de PYTHON, juge d'instruction à Moulins. Mais oui, Moulins, dont le procureur n'est autre que Viple, ce fameux antiglozélien qui, avec Clément, avait saccagé la première tombe en juillet 1924. D'après la plainte, le musée Fradin serait *«une entreprise pécuniaire»*, où l'on paie pour voir les *«produits d'une mystification»*. En effet, *«quelques-uns de nos membres [non, Regnault tout seul] s'étant présentés au hameau de Glozel, pour visiter le prétendu musée, ont été contraints [sous quelle menace?] de verser une somme de quatre francs pour être admis à pénétrer.»* Il est question un peu plus loin de *«tentatives [tellement imaginaires qu'on n'osera plus en reparler] pour vendre les prétendues collections»*. De plus, *«il ne nous est pas possible [oh, que c'est dommage!] de dénoncer expressément l'auteur de la fraude et ses complices s'il en a.»* (*Le Matin* du 26 février 1928, p.1).

Cela peut paraître un peu gros, mais le plus attristant, c'est que ce plan pût fonctionner. Essayons d'imaginer un simple particulier, comme vous ou moi, qui visite par exemple le musée Guimet. Il estime ne pas en avoir eu pour son argent: il prétend s'y connaître et affirme que tout y est faux. Il va donc se plaindre au commissariat le plus proche. Et aussitôt, mais

comment donc, le commissaire reçoit la plainte (pas contre ledit musée, mais contre «inconnu»), et envoie six flics saisir les objets d'art que contient le musée, les entassant sans ménagement dans des caisses, démolissant accessoirement quelques vitrines, et balançant une paire de gifles au gardien. Cette hypothèse paraît stupide, n'est-ce pas? Eh bien, c'est pourtant très exactement ce qui se produisit à Glozel.

En effet, le lendemain de la visite de Regnault, samedi 25, vers 15h30, arrivent dans la cour de la ferme Fradin **deux voitures de police**, d'où descendent un certain HENNET, commissaire de police à Clermont-Ferrand, six agents de police, et Regnault lui-même. Ils chassent sans ménagement les visiteurs du musée, et vont droit à la grange où ils se saisissent avec avidité des limes, des scies, des rabots, des vilebrequins, tout le matériel avec lequel le «faussaire» fabriquait les galets gravés, les anneaux, etc. En fait, un outillage bien banal qu'on aurait trouvé dans n'importe quelle ferme. Surtout que le grand-père Fradin était très bricoleur, comme beaucoup de paysans. Ils se saisissent d'une mèche à bois: «*Voilà l'instrument qui sert à percer les anneaux!*». Des anneaux **de schiste**, avec une mèche **à bois!!!** Le plus médiocre des bricoleurs hausserait les épaules.

Mais il y a pire: dans un **trou** ignoré de tout le monde, mais auquel ils vont sans hésitation, ils trouvent des galets gravés, très mal gravés, et manifestement faux. Qui les avait mis là? On ne l'a évidemment jamais su. Ils saisissent également, avec avidité, des vieilles casseroles pleines de terre qui traînent dans la cour: «*Un commencement de fabrication des tablettes!*» Elles ne servaient qu'à Marius, le jeune frère d'Émile, alors âgé de sept ans, à faire des pâtés, comme tous les gosses.

Puis ils vont à la maison, vident hors de son lit le grand-père qui avait une forte grippe, ouvrent tout, bousculent tout, saisissent les livres de classe du petit frère. En guise de conclusion, le commissaire envoie deux gifles à Émile. Pour finir, ils s'enferment dans le **musée**, cassent plusieurs vitrines, et empilent dans des sacs et dans des caisses plus de deux cents objets, pêle-mêle, tout cela sous la direction d'un Regnault hargneux, comme pris de rage. Voilà les méthodes «scientifiques» de ces scientifiques-là. Le lendemain, Regnault déclare aux journalistes, sans rougir et sans rire, que la perquisition fut «*régulière, circonspecte et prudente*». «*Elle était légale*», affirme Viple. «*Elle fut conduite de la façon la plus normale et la plus courtoise*», ajoute le commissaire Hennet; il sous-entend probablement que les gifles administrées à Émile Fradin furent des gifles courtoises. De ces deux cents objets préhistoriques volés, Fradin n'en récupérera, près de quatre ans plus tard, le 2 décembre 1931 (*Mercur* de France du 1<sup>er</sup> janvier 1932, p.205), que dix-neuf, qui lui seront remis par M<sup>e</sup> J. SILVY, huissier-audencier à Vichy.

Dans le pays où naquit la Déclaration des droits de l'homme, ce fut un bien triste spectacle de voir ainsi la «Justice» au service d'une coterie qui avait juré de naufrager des découvertes scientifiques de première impor-

tance, dans sa rage de ne pouvoir se les approprier pour s'en faire gloire.

Mais pourquoi ce vandalisme sauvage, décoré du nom de «perquisition»? La réponse est simple. La première audience du procès intenté par Claude et Émile Fradin contre Dussaud devait passer le 29 février 1928. Or, explique M<sup>e</sup> José THÉRY, l'avocat du *Matin*, «la première conséquence de cette information sera d'arrêter le procès de Paris. En effet, la loi sur la presse est formelle: lorsqu'une instruction est ouverte sur des faits qui sont l'objet d'une poursuite en diffamation, le tribunal est obligé de surseoir. Donc par la volonté des antiglozéliens, l'expertise que nous demandions dans l'intérêt de la vérité ne sera pas ordonnée, pour le moment du moins» (*Le Matin* du 27 février 1928). Plus tard, dans *Le Journal* du 15 février 1931, le journaliste Géo London explique ce mécanisme, assez subtil pour qui n'est pas accoutumé aux questions juridiques. Un débiteur n'a pas la possibilité de s'acquitter de sa dette; il porte alors plainte contre son créancier, pour faux, ou escroquerie, peu importe le prétexte, et se constitue partie civile. Il sait bien que sa plainte est sans fondement et que le procès aboutira à un non-lieu. Mais, pour peu que le procès traîne en longueur, la date de la note à payer sera retardée d'autant. En effet, il existe un principe de droit selon lequel «le criminel tient le civil en l'état» (article 63 du Code d'instruction criminelle). Ce qui, d'après le *Larousse*, signifie que «le tribunal civil, saisi de l'action civile concernant une infraction, doit surseoir à statuer tant que le tribunal répressif n'a pas lui-même statué sur l'action publique concernant cette même infraction.»

En effet, *Le Matin* avait demandé une expertise bilatérale, inexorable, inattaquable: fouiller en présence des deux parties, sous contrôle de la justice. Et bien entendu, les Fradin avaient accepté. *Le Matin* du 23 février (p.1) avait publié cette lettre de Claude et Émile Fradin, datée du 21: «Nous lisons ce matin dans votre journal que M<sup>e</sup> José Théry demande que le tribunal ordonne "toutes mesures d'instruction de nature à l'éclairer", en particulier qu'on procède à différentes expertises et analyses. C'est là notre plus vif désir. Nous sommes complètement à la disposition des savants et spécialistes que le tribunal voudra nommer. [...]. Il ne suffit pas de taxer les gens de faussaires; il faut qu'on ait au moins le courage d'accepter les expertises.»

Mais une expertise conduite en présence des deux parties, et sous contrôle judiciaire, aurait établi l'authenticité d'une telle façon qu'ensuite aucune discussion n'eût été possible. C'est pourquoi les antiglozéliens préféraient une opération unilatérale dans laquelle chacun resterait sur ses positions. Ce qui était un excellent moyen pour empêcher la vérité d'éclater.

C'est pour cette raison que la perquisition fut orchestrée avec une telle rapidité, une rapidité qui étonne. Il n'y avait ni flagrant délit, ni révélation d'un fait grave jusqu'alors inconnu. De plus plus, la plainte était déposée

contre inconnu, et non contre les Fradin. Mais, dit M<sup>e</sup> José Théry, «toutes les circonstances paraissent démontrer que l'opération faite à Glozel était décidée et organisée avant le dépôt de la plainte» (*Mercur de France* du 1<sup>er</sup> avril 1928, p.203). Et pourquoi une plainte «contre inconnu»? Regnault savait mieux que personne à qui il avait payé quatre francs. Il avait même fait tout exprès le voyage de Paris à Moulins, en compagnie d'un avocat, pour le plaisir de se faire extorquer quatre francs par Fradin, et demander ensuite à être indemnisé de cette grave atteinte à sa fortune. Le dépôt de la plainte «contre inconnu», c'était pour empêcher les Fradin d'intervenir. Ils n'avaient pas le droit d'exiger que les opérations fussent conduites en leur présence, puisque officiellement ils n'étaient pas visés. C'est hypocrite, c'est dégoûtant, mais ça marche.

En effet, dès le 24 au soir, Regnault et son avocat Garçon se précipitent à Moulins, chez Viple qui reçoit la plainte «avec frénésie», comme le dira plus tard M<sup>e</sup> Garçon devant le tribunal de Clermont. Les quatre francs du docteur Regnault prirent aussitôt aux yeux du tribunal une importance extraordinaire. «Je croyais trouver un juriste, déclara M<sup>e</sup> Campinchi. C'est un préhistorien qui s'est dressé devant moi.» Pour la forme, Viple passe l'affaire à son substitut, qui signe sans perdre une seconde le réquisitoire d'ouverture d'instruction. Par miracle, le juge d'instruction est là, inoccupé. Le plaignant court au greffe qui – autre miracle – n'est pas encore fermé. Et dès le samedi matin, à la première heure, la brigade de police de Clermont est disponible pour le coup de main sur Glozel. C'est seulement une malencontreuse panne de voiture qui l'empêcha d'arriver avant midi. Belle opération, minutée à la seconde. Et, en violation de toutes les règles du droit, on vit une «perquisition» dirigée par le plaignant (Regnault) en personne, tandis que son avocat (Garçon) faisait les cent pas sur la route, à peu de distance.

Dans *Le Matin* du 28 février (p.3), Viple affirme: «J'ai voulu absolument éviter d'en connaître et j'ai prié mon substitut au correctionnel de la suivre en toute exclusivité.» Il n'y est pour rien, voyons. C'est pas moi, c'est ma sœur. C'est son substitut qui a fait tout le mal! Mais un an plus tard, dans *Le Journal* du 4 mars 1929 (p.3), il se contredit en laissant passer par inadvertance: «Les inspecteurs de la brigade mobile de Clermont-Ferrand, que j'ai chargés de la perquisition, étaient étrangers au pays et ne connaissaient absolument rien de l'affaire de Glozel.»

Cette perquisition sauvage indigna d'ailleurs tellement l'opinion publique que la Ligue des droits de l'homme s'en émut, et que son président, le philosophe Victor BASCH (1863-1944), écrivit au ministre de la Justice, l'académicien Louis BARTHOU (1862-1934), une longue lettre de protestation qui allait droit au cœur du problème: «Cette plainte, la Société Préhistorique qui, en la personne de son président, l'a déposée, n'a pas osé la diriger contre les Fradin eux-mêmes; afin de se soustraire, par avance, à une action calomnieuse ou pour mieux favoriser ses desseins, elle l'a portée contre inconnu, laissant au Parquet le soin de rechercher le véritable auteur de la soi-disant escroquerie. Or, les motifs mêmes

invoqués à l'appui de ladite plainte impliquaient que nul autre n'aurait pu être coupable que les Fradin, puisque c'était la perception... d'un droit d'entrée dans leur "musée" qui était considéré comme la base du prétendu délit.

En résumé, tout semble avoir été conçu pour empêcher les Fradin de se défendre: plainte contre inconnu, d'où impossibilité de convoquer les Fradin, de leur permettre d'assister à l'instruction en présence de leur avocat, irruption de la police chez eux sans qu'ils puissent faire autre chose que d'assister, impuissants, à des saisies qui étaient fictivement censées faites hors de chez eux.

Il y a là une violation caractéristique de domicile et un mépris tel de la liberté et de la propriété individuelles que le Parquet qui a autorisé semblable procédure mérite de faire l'objet d'un rappel à l'ordre sévère.» (*Mercur de France* du 15 juin 1928, p.723). Mais le rappel à l'ordre n'eut pas lieu.

Le conseiller général PIREL émit également le vœu «que les perquisitions judiciaires soient désormais accompagnées de plus de garanties» (*Le Matin* du 8 mai 1928, p.1).

Jusqu'à Paris, on parla de la perquisition de Glozel: les étudiants de la Faculté de chimie manifestèrent, déguisés en hommes préhistoriques, tandis que dans *Le Journal*, Clément Vautel demandait avec humour qu'on décernât les palmes académiques à Émile Fradin. Il les aura, remarquons bien, mais seulement soixante-deux ans plus tard. Et *L'Écho de Paris* du 8 mars publiait un article assez amusant qui racontait une polémique, imaginaire évidemment, entre «Louvriens» et «Antilouvriens», et décrivait une perquisition, tout aussi imaginaire, au musée du Louvre, sur la plainte de «M. Dussac», nom dans lequel celui de Dussaud était à peine voilé, et qui en plus évoquait par sa sonorité une «mise à sac». Ce qui montre que personne n'était dupe de la ruse de Dussaud s'abritant lâchement derrière la S.P.F.

La conséquence de l'information judiciaire prescrite par le parquet de Moulins fut donc d'empêcher l'expertise demandée par M<sup>e</sup> J. Théry, au nom des Fradin, et que Dussaud redoutait tant. À l'audience du 29 février, M<sup>e</sup> Théry réclama encore, au nom du *Matin*, une expertise totale des objets extraits du gisement et de ceux qui s'y trouvent encore, «une expertise qui ne péchera pas par la base comme celle qui pourrait résulter d'une perquisition faite sur les indications d'une société préhistorique plaignante.» Mais Dussaud refuse: «C'est la première fois que je vois un diffamateur refuser qu'on fasse toute lumière autour de ses allégations, s'écria M<sup>e</sup> Théry. Pourtant, c'est une belle occasion offerte à M. Dussaud de faire la preuve indiscutable de ses dires, par le moyen d'une expertise qui serait au-dessus de tout soupçon. D'ordinaire, un diffamateur la sollicite, cette lumière, il l'exige. M. Dussaud, lui, s'abrite sous l'éteignoir.» Mais, à l'audience du 8 mars, le substitut FALCO ne voit pas «comment cette requête pourrait être admise dans un procès en diffamation.»

L'expertise fut en effet refusée, sous prétexte que la perquisition était suffisante, et l'affaire fut renvoyée au 16 mai pour la fixation de la date des débats.

Quelques jours avant, le 1<sup>er</sup> mars, le *Mercur* de France publiait (p.447) un article très spirituel du professeur Joseph Loth, qui s'adressait à Émile Fradin (sous le nom «Esprit de Glozel») en ces termes:

«*Franchement, vous êtes universel: préhistorien, merveilleux graveur, zoologiste, linguiste, mythologue, céramiste, anatomiste, chimiste, ingénieur des mines. [...].*

*Votre gravure sur galets du renne, dans diverses attitudes, est un coup de maître. [...].*

*La divination se mêle chez vous à la science. Avant qu'on ne sût que le B manquait dans les alphabets phénicien et ibérique, vous avez publié des tablettes où cette lettre manque également, comme l'a établi M. Salomon Reinach. [...].*

*Vous avez imaginé et creusé des tunnels si bien dissimulés et si étroits, quoique appropriés à vos vues, qu'on ne les a pas découverts ou qu'on les a pris pour des trous de taupes. [...].*

*En chimie vous possédez des secrets que la science ignore encore. Vous avez, en effet, réussi à fossiliser des ossements humains frais... [...]. Je ne veux pas savoir où vous vous êtes procuré ces ossements humains; je suis même étonné que vos ennemis ne vous aient pas encore accusé d'assassinat.»*

Comme on respire, à lire ça, sous la plume d'un professeur au Collège de France, après les bassesses des Dussaud, des Bégouen, et de leurs acolytes.

Cependant les ennuis ne finissaient pas. Le 3 mars, vers 16 h, un visiteur du musée Fradin, antiglozélien (ce qui est son droit) et agressif (ce qui l'est moins), envoie un violent **coup de poing** dans la mâchoire du grand-père Fradin. Il s'agissait d'un sous-lieutenant au 6<sup>ème</sup> cuirassiers à Trèves, un beau garçon de 23 ans nommé Marc de VERDELON. D'après l'enquête, le coup a dû être «*assené à l'aide d'un instrument tranchant vraisemblablement dissimulé dans la main.*» Évidemment, l'affaire s'est terminée devant le **tribunal** de Moulins fin avril. Verdalon fut condamné par le président MALLET à verser 600 francs de dommages et intérêts, et à 50 francs d'amende (*Le Matin* des 28 et 29 avril 1928). Et le grand-père Fradin a fini sa vie avec un bout de mâchoire en moins. L'avocat de Verdalon, M<sup>e</sup> MONICAT, que la délicatesse n'étouffait pas, fit rire l'assistance: «*Le père Fradin a perdu deux dents? Ces deux dents, on va les mettre dans le musée, ça fera deux objets de plus!*»

Le 24 septembre de la même année (1928), il y eut une seconde perquisition, dont le prétexte invoqué fut la vérification des tickets d'entrée. *La Dépêche de Vichy* du 30 septembre nous en fait le récit:

«*Des agents du fisc, auxquels s'étaient joints des policiers, se sont présentés, à 9 heures, au domicile des Fradin. Et incontinent, ils ont*

procédé à une nouvelle perquisition sur le même mode que la première... et toujours sans se faire accompagner par le Maire de la Commune !

Ils ont ouvert les vitrines du Musée, déplacé les objets, fouillé les armoires, les tiroirs, défait les lits, inspecté le four à cuire le pain, les écuries, sondé les tas de blé du grenier... sous prétexte de vérifier les tickets d'entrée du Musée.»

Pauvre Émile Fradin. Archéologue malgré lui, il aura, au cours de sa vie d'honnête homme, eu plus de rapports avec la police que n'en ont eu la plupart des voleurs de grands chemins.

L'affaire de Glozel

M. Dussaud, de l'Institut, se reconnaît  
l'auteur de la lettre "anonyme"

Jan 23 1927

Monsieur le Directeur,

Je me rappelle et je remercie M. de  
Vaugoy si loyalement elle est adressée, 9 ans  
publié ma lettre de 3 Septembre - que  
je n'alle ne fait pas de bien à la publication  
et qu'elle ne serait servie qu'à se soulever  
de la main de la presse dans la presse  
je regrette seulement de ne pas avoir été  
plus tôt, car je vous aurais fait 97 ajouts  
me signant. Voilà qui est fait.  
Agréz, Monsieur le Directeur, l'assurance  
de ma haute estime et respectueux

J. Dussaud

## VIII

### Le Comité d'études.

Après la sinistre comédie de la Commission internationale, il fallait faire quelque chose qui réhabilite Glozel aux yeux du public. N'oublions pas que de nombreux savants, dès 1925, avaient déclaré Glozel authentique, et ce, après avoir pratiqué des fouilles sur place. Ce qui n'était pas le cas de la plupart des antiglozéliens: Glozel dérangeait leur **théorie**, et pour défendre une théorie contre les **faits**, on n'a pas besoin de se mettre à quatre pattes dans la boue; les injures, les diffamations, les lettres anonymes, les faux et les descentes de police suffisent largement. Dussaud par exemple, était venu à Glozel, mais avait formellement refusé de fouiller. Van Gennep le signale: «Dussaud n'a pas fait d'étude sur place approfondie. Il nie; et si on s'étonne, il insulte... avec une politesse méchante. Car Dussaud est très bien élevé; sans cela, vous pensez bien qu'il ne serait pas membre de l'Institut.» (*Mercur de France* du 15 août 1928, p.192).

Puisque, à la suite des manœuvres de Dussaud, l'expertise demandée par les Fradin et *Le Matin* ne pouvait avoir lieu, l'idée vint au docteur Morlet de créer un **Comité d'études** qui réunirait la plupart des savants compétents qui s'étaient déjà penchés sur le problème de Glozel. Et on n'avait que l'embarras du choix. On arrêta la date du jeudi d'après Pâques, le 12 avril 1928.

Le Comité fut composé de douze membres. Il comprenait, outre F. ARCELIN, A. AUDOLLENT, C. DEPÉRET, J. LOTH, S. REINACH, F. ROMAN, J. TRICOT-ROYER et A. VAN GENNEP, déjà cités:

- Adrien BAYET, docteur en médecine, professeur honoraire à l'université de Bruxelles, membre de l'Académie de médecine de Belgique;
- F. W. G. FOAT, docteur de l'université de Londres, épigraphiste et papyrologue;
- William LOTH, le fils de Joseph Loth, ingénieur et physicien;
- Harry SÖDERMAN, docteur ès sciences suédois, assistant au service de police technique de Lyon.

Plusieurs savants invités furent empêchés par leurs occupations de prendre aux travaux du Comité: Georg WILKE (mort en 1938), préhistorien allemand, ainsi que L. Mayet, A. Mendes Correia, A. Bjørn. Quant à É. Espérandieu, il ne put venir que le dernier jour.

Les **fouilles** commencèrent donc le jeudi 12, sous des tornades de pluie glaciale; il devait même neiger quelques jours plus tard. Le but principal n'était pas tellement la découverte d'objets nouveaux que l'étude du terrain et de la nature du gisement. Naturellement, ni Morlet ni Fradin ne prenaient part aux fouilles. Loin de réclamer le huis-clos comme les escrocs de la Commission internationale, le Comité d'études accepta que des spectateurs

et des journalistes pussent suivre les progrès des fouilles. Et ils ne s'en privèrent pas: malgré le temps épouvantable, journalistes, photographes, cinéastes, près de cent personnes, à l'extérieur du Champ des morts, suivirent les progrès des fouilles.

Le 12, en fin de matinée, on trouve un splendide **galet** en schiste noir métamorphique, représentant un renne galopant, avec de nombreux caractères alphabétiformes; c'est Audollent qui le dégage. Mais la pluie incessante finit par décourager les fouilleurs.

Le lendemain, vendredi 13, les fouilles reprennent. Plusieurs autres savants se joignent à ceux du Comité:

- le comte de PROROCK, directeur des fouilles américaines de l'Afrique du Nord;

- l'abbé MARTIN, professeur de géologie à l'université catholique de Lyon;

- Lucien MOSNIER, déjà cité, délégué des Monuments historiques.

Le matin, on trouve une **pendeloque** en os parfaitement fossilisé, très fragile, avec signes sur les deux faces, emprisonnée par un véritable lacis de racines; l'après-midi, vers 15h, on met au jour un morceau de **brique avec inscriptions**, couvert d'une forte patine. Van Gennep fouille même en dehors du Champ des morts: il trouve quelques **fragments de poterie**. L'après-midi voit la visite de MASSABUAU, sénateur de l'Aveyron, et Söderman prélève les **empreintes digitales** des Fradin et du Dr Morlet. On saura deux semaines plus tard que ces empreintes n'ont rien de commun avec celles relevées sur les objets exhumés du Champ des morts.

Le samedi 14, on trouve un **objet en os** portant un dessin de capridé en relief, avec plusieurs signes alphabétiformes des deux côtés, et deux **galets de schiste** également couverts de signes d'écriture, ainsi qu'une petite **lampe à bec** en terre cuite et un petit **silex** de type tardenoisien (mot qui désigne un type d'outillage du mésolithique supérieur).

Puis Morlet emmène Depéret, Foat, Van Gennep et Espérandieu visiter le souterrain de **Puyraveil**, qui avait été fouillé par Depéret peu auparavant.

Les fouilles du Comité d'études furent menées de façon beaucoup plus rigoureuses que celles de la Commission. Au lieu d'abattre le sol par tranchées verticales, on laissa subsister la couche de terre végétale en surplomb de l'argile sous-jacente. Toute découverte faite dans la couche archéologique était étudiée au point de vue de ses relations avec la couche végétale. Dans ces conditions, tout couloir d'introduction, qu'il soit horizontal ou vertical, aurait immédiatement été reconnu. Mais, comme on s'en doute, on n'en trouva aucun.

Puis Audollent, Roman, Söderman et Tricot-Royer procédèrent encore à une **vérification supplémentaire** consistant à faire exactement ce qu'aurait fait le faussaire, s'il y en eût un. On retira une grosse motte de terre, puis un morceau de la couche d'argile sous-jacente pour enfouir une pierre; puis on remit la motte de terre en la comprimant bien. Ensuite, on pratiqua une fouille pour retrouver la pierre. Il va sans dire que le sol

portait des traces très nettes du travail d'enfouissement. C'était une preuve de plus que les faussaires ne se trouvaient que dans le camp des antiglozéliens.

Il s'en présenta d'ailleurs un le dernier jour des fouilles. C'était un nommé Antoine VERGNETTE, de la Société préhistorique. Quelque temps auparavant, il avait fait une conférence à Clermont-Ferrand, sur de prétendues pièces de Glozel, qu'il avait en réalité fabriquées lui-même. Et quelques jours avant la fameuse perquisition, il avait été surpris rôdant dans la cour de la ferme Fradin. Morlet l'expulsa du champ des fouilles, en le traitant publiquement de «faussaire». Tout en se reconnaissant «faussaire», et même avec fierté, Vergnette dut s'en aller, mais il déposa ensuite à la ferme des Fradin un colis au nom du Dr Morlet, contenant sept ou huit galets fraîchement gravés, par lui-même, avec ces mots: «*Hommage de l'auteur*». Il est probable que son intention était d'introduire frauduleusement ces galets dans le terrain. Mais le plus drôle, c'est que ce Vergnette fit à Morlet un **procès en diffamation** pour s'être entendu traiter de faussaire. C'est le sixième des procès auxquels donna lieu l'affaire de Glozel. Il fut plaidé le 5 juin 1928. *L'Écho de Paris* était également assigné pour avoir cité très exactement les paroles de Vergnette. «*Le 13 juillet, raconte Van Gennep dans le Mercure du 1<sup>er</sup> août 1928 (p.695), le tribunal correctionnel de Moulins condamne Morlet à 16 francs d'amende pour diffamation - jugement bizarre pour qui, comme moi, a entendu Vergnette déclarer à qui voulait l'entendre qu'il fabriquait du faux Glozel à volonté; il sortait même des faux de sa poche et se vantait d'être "faussaire", sans d'ailleurs aucune idée de lucre ou de gain.*»

Bientôt, un nouveau **procès** devait être intenté par Fradin contre son voisin, François GENESTE, qui s'était mis en tête d'interdire aux visiteurs le passage sur le chemin qui menait de la route départementale à la ferme Fradin, alors qu'il s'agissait d'une voie communale, donc ouverte à tous. Geneste se retrouva devant le juge de paix du Mayet-de-Montagne, et fut condamné à 600 francs de dommages et intérêts.

Revenons au Comité d'études. Contrairement à ceux de la Commission internationale, qui devaient aller chercher leurs ordres à Paris, ces savants n'avaient de comptes à rendre qu'à eux-mêmes et à leur conscience. Ils publièrent donc un **compte-rendu** officiel après chaque journée de fouilles. Et au soir du troisième jour de fouilles, ils déclarèrent: «*Les membres soussignés du Comité d'études, après avoir assisté à trois journées de fouilles à Glozel et vu sortir du sol, dans des conditions de sûreté incontestables, des objets importants, analogues à ceux des collections Morlet et Fradin, se déclarent formellement convaincus que les trouvailles faites dans le champ dit des Durantons appartiennent au début de l'âge néolithique, sans mélange d'objets postérieurs.*»

Le Dr Arcelin précisa: «*Toutes ces pièces ont été recueillies dans un terrain argileux que ces préhistoriens sont unanimes à déclarer tout à*

fait vierge.» Dr Foat: «Si les trouvailles de Glozel ne sont pas authentiques, il me faut également considérer comme faux tout ce que j'ai vu dans les musées, depuis Londres jusqu'à Constantinople.» Et Tricot-Royer: «Si j'avais en faveur des bisons d'argile (du Tuc d'Audoubert, découverts par Bégouen en 1912) la moitié des preuves d'authenticité que je vois à Glozel, eh bien! ça me ferait du bien.»

Et dès sa première visite, avant même de prendre part au Comité d'études, le Dr Bayet avait déclaré: «Je ne vous parlerai pas de l'authenticité de vos découvertes et de la pureté du gisement. À tout homme non prévenu, ce sont là des évidences qu'il est puéril de discuter une fois que l'on a visité le terrain et vu l'ensemble des objets exhumés.» (*Mercury de France* du 15 oct. 1927, p.466).

«Les conclusions du nouveau comité remettent tout en question à Glozel», déclare Édouard HERRIOT (1872-1957), alors ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts, qui précise: «J'ai, pour ma part, la plus grande confiance en les savants qui viennent de se prononcer, particulièrement en M. le doyen Depéret. [...] Je compte me rendre moi-même à Glozel après les élections. Je m'y serais rendu déjà si j'en avais eu le loisir car la première enquête n'avait pas apaisé mes doutes.» Les élections dont il parle furent les législatives des 22 et 29 avril, où il fut réélu triomphalement dès le premier tour.

Le silex tardenoisien trouvé le 14 au soir avait également attiré l'attention de A. DESFORGES, de Nevers, savant qui avait été l'un des fondateurs de la fameuse Société préhistorique française, et était son délégué pour la Nièvre, mais qui, dans l'affaire de Glozel, n'était nullement solidaire de ses dirigeants. Il avait fouillé un grand nombre de stations et publié d'importants travaux préhistoriques. Il vint donc fouiller à Glozel. «On divise les savants, écrivit-il dans le *Mercury* du 15 juin 1928 (p.719), en deux catégories: ceux qui travaillent et ceux qui vivent des travaux des autres. Les premiers, ceux qui ont l'habitude de faire des fouilles, ont toujours soutenu l'authenticité de Glozel; les autres ont essayé de "naufrazer" une affaire qu'on n'a pas voulu leur laisser exploiter.» Après avoir rappelé la constitution du sol du Champ des morts, il conclut: «Il est donc matériellement impossible qu'ils [les objets] aient pu être enfouis frauduleusement par le haut. Toutes les balivernes qu'on a pu écrire à ce sujet ne tiennent pas debout. [...] Il faut être aveugle ou de mauvaise foi pour soutenir que la couche archéologique n'est pas vierge. On a parlé aussi de galeries horizontales par lesquelles auraient pu être introduits des objets préhistoriques. Il s'agit de galeries de taupes. Je les ai explorées soigneusement: presque toujours elles sont sinueuses, parfois même elles sont circulaires. Je me demande comment on aurait pu y faire passer des objets dont le diamètre d'ailleurs, neuf fois sur dix, est bien supérieur à celui des galeries. [...]

J'ai rapporté de là-bas une impression bien nette: le gisement de Glozel est absolument authentique.»

Dans le *Mercur de France* du 1<sup>er</sup> septembre 1928 (p.473), Van Genep présenta un nouvel argument de simple bon sens: «...Je signale enfin que, dans toute leur argumentation, les antiglozéliens ne parlent que de l'introduction d'objets durs et admettent que les plaques à inscription sont dures elles aussi quand on les trouve, ce qui est faux. Mais ils ne disent jamais comment on aurait introduit les vases et autres objets en terre cuite, que leur contexture et leur forme rendent très fragiles.»

Evidemment, qu'ils ne le disent jamais. Ils n'y ont même pas pensé! Ça, des savants? allons donc!



Quatre tablettes glozéliennes

## IX

### Bayle, expert en tous genres

Qu'étaient donc devenues les caisses d'objets préhistoriques saisis par Regnault et ses sbires lors de la perquisition du 25 février? Elles avaient été confiées à Gaston-Edmond **BAYLE** (1879-1929). Présentons le personnage, il en vaut la peine. Bayle était depuis le 1<sup>er</sup> septembre 1921 le chef du service de l'Identité judiciaire de la Préfecture de police de la Seine, après en avoir été nommé sous-chef le 1<sup>er</sup> janvier 1915. C'était donc un policier, un chef-policier, que rien ne prédisposait a priori à s'occuper d'une affaire archéologique. Il était d'une intelligence moyenne, mais d'une prétention extraordinaire. Concernant Glozel, il n'était pas tout à fait désintéressé, loin de là: il était très lié avec Mr LOZÉ, ancien préfet de police de Paris et beau-père du fameux Vayson de Pradenne, qui avait tenté d'acheter Glozel. On se retrouve donc nettement dans le camp de l'anti-Glozel. Car on pense bien que l'état-major de la S.P.F. n'avait pas monté la perquisition avec une telle minutie sans s'être bien assuré de celui auquel les analyses seraient confiées.

Mais Bayle, qui n'avait pas la moindre compétence en matière de pré-histoire, pas plus que son adjoint AMY, sous-directeur, s'était en revanche fait remarquer plusieurs fois par des erreurs judiciaires retentissantes.

La plus brillante de ses sottises devait d'ailleurs lui coûter la vie. Un certain Joseph-Émile PHILIPPONET, représentant de commerce d'une quarantaine d'années, escroqué par son propriétaire, lui intente un procès. L'expert, un nommé Vigneron, démontre facilement que le propriétaire a truqué un acte, effaçant un chiffre pour lui en substituer un autre, ce qui se voyait fort simplement à l'aide d'une bonne loupe. Le propriétaire, déçu, réclame alors une contre-expertise, qui est confiée à Bayle. Celui-ci, à la suite d'expériences très savantes, mais aboutissant à la destruction du document objet du litige, publie un rapport de 47 longues pages, fort compliquées, qui concluait à l'innocence du propriétaire escroc. Philipponet, ainsi injustement lésé, **assassina Bayle**, qui venait juste de rentrer de vacances, le 16 septembre 1929, dans l'escalier du Palais de Justice. L'affaire Philipponet fut donc ainsi la dernière sottise de Bayle.

Le procès Philipponet eut lieu les 13, 14 et 15 janvier 1930. Philipponet était défendu par M<sup>e</sup> BOCCACCIO, qui avait réuni contre Bayle une redoutable documentation pour montrer l'expert sous son vrai jour, tant sur le plan de sa moralité que sur le plan de son incompétence. Mais quelques jours avant l'audience, il fut changé, on ne put savoir à la suite de quelles manœuvres. Son remplaçant, qui avait eu à peine le temps de prendre connaissance du dossier, était M<sup>e</sup> Joseph PYTHON, le propre frère du juge de Moulins, très antiglozélien, qui avait reçu la plainte de la Société pré-historique. On se retrouve en famille! Dans la famille Antiglozel. M<sup>e</sup> Py-

thon était assisté de M<sup>e</sup> CRÉPIN.

Au procès Philipponet, un certain Henri OGER vint apporter un témoignage accablant pour Bayle, qu'il connaissait personnellement, puisque madame Oger était la marraine d'un des cinq enfants de Bayle. On apprit ainsi que la première femme de Bayle, nommée Eva, avait déclaré qu'il y avait 99 chances sur 100 pour que Philipponet ait eu une raison profonde d'agir ainsi. «*C'était un être anormal*», affirmait-elle de son ex-mari. Oger demanda d'ailleurs, pour prouver son entière bonne foi, à être confronté avec la famille de Bayle, ce qui lui fut énergiquement refusé par le président, qui visiblement fit de gros efforts pour empêcher que fussent étalées des vérités défavorables à l'expert policier. On voit que celui-ci jouissait de protections élevées. Mais il est à remarquer que, parmi les membres de la famille Bayle présents à l'audience, aucun ne protesta. Oger révéla également que de nombreuses pièces compromettantes furent brûlées à la mort de Bayle.

Le 15 janvier 1930, Philipponet fut condamné aux travaux forcés à perpétuité. Au début de 1931, la famille Philipponet réclama la révision du procès du meurtrier de Bayle «*car l'indignité et l'incompétence de Bayle, constituent un fait nouveau. [...] Les premiers torts étaient très vraisemblablement du côté du fonctionnaire, reconnu depuis comme fort capable de forfaiture et, en tout cas, convaincu d'incapacité technique.*»

Le journal *Le Soir* du 9 novembre 1930 commente ainsi le service de l'Identité judiciaire dirigé par Bayle et Amy: «*...cet organisme de chiqué scientifique fut la cause d'effroyables erreurs judiciaires dues aux travaux de M. Amy et même – tant pis pour l'idole – à ceux de M. Bayle.*

*Un faux savant régna – le mot n'est pas trop fort – durant des années à la tête de l'Identité Judiciaire. Ses erreurs "primaires" coûtèrent trop de larmes, trop de sang à tant de pauvres gens qu'il est nécessaire de le dire – de le prouver.»*

Et voici le mot qui résume tout: «*Toute la méthode au chiqué des experts policiers ne prouve qu'un désir exacerbé d'étayer coûte que coûte l'accusation.*»

Le journaliste Albert BAYET avait affirmé de même que Bayle était un faux savant, toujours du côté de la police.

En effet, après la mort de Bayle, peu à peu, les langues se délièrent, et on découvrit progressivement quel personnage fut cet expert policier. Par exemple, ayant à expertiser un faux tableau récent, mais que ses propriétaires attribuaient à Piero della Francesca (XV<sup>e</sup> siècle), il leur donna raison en déclarant que «*l'ensemble du tableau est vieux de plus de plusieurs siècles [sic]*» (*Mercur de France* du 1<sup>er</sup> juin 1930, p.449). Mais une erreur (ignorance? vénalité?) concernant un faux tableau ne peut léser le plaignant que financièrement. Certaines de ses erreurs furent beaucoup plus tragiques, comme on va le voir.

Ainsi, la pseudo-science de Bayle fut mise à mal en Belgique. Les journaux belges *Le Vingtième Siècle* et *La Nation belge* du 10 juillet

1929 racontèrent en détail son comportement quand il fut appelé comme expert lors d'un procès qui se tenait aux assises d'Anvers. Un nommé De Zutter était mort d'un coup de marteau asséné sur le crâne. Bayle, chargé de défendre les deux accusés, Hoste et Schepers, fit une déposition à allure de boniment, pleine de traits caustiques contre la partie adverse, mais totalement dépourvue de la sérénité objective qu'on était en droit d'attendre. L'avocat général répéta plusieurs fois qu'il n'accordait aucune confiance à M. Bayle. Les deux accusés furent condamnés à mort. L'intervention de Bayle leur avait pourtant coûté 50 000 francs.

À cette occasion, quand le juge lui demanda s'il était médecin, Bayle répondit: «*Non, je suis docteur ès sciences*». Mais en France, quand il prêta serment pour son rapport sur Glozel, il se déclara licencié ès sciences physiques. Quand et où mentait-il? en 1928 à Paris, ou en 1929 à Bruxelles? Probablement à Bruxelles: *L'illustration* du 21 septembre 1929 (p.271) consacre à Bayle, à l'occasion de sa mort, un long article élogieux, par la plume d'Augustin MACHÉ. Celui-ci, qui le connaissait fort bien, le déclare titulaire de la licence ès sciences physiques.

Dans l'affaire Almazoff, où la tête d'un homme était en jeu, il avait été chargé de préciser l'origine d'une tache sur un vêtement. Son rapport affirme qu'il s'agit de sang humain. Mais un examen sérieux démontra plus tard qu'il s'agissait en réalité de matières fécales.

Il y avait eu aussi l'affaire Philippe DAUDET, qui avait fait du bruit. En 1923, le fils de l'écrivain Léon DAUDET, l'un des dirigeants de l'Action française, avait été assassiné dans un taxi. Mais la version officielle affirmait qu'il s'était suicidé. Or le tribunal avait nommé trois experts: Bayle, Paul et Balthazard. Leur rapport, qu'on a pu qualifier de «*monument d'insanité, d'incohérence et de servilité*», ne visait qu'à démontrer la thèse invraisemblable du suicide. La défense réclama alors une contre-expertise au cours de laquelle «*les arguments de Bayle, Balthazard et Paul furent littéralement anéantis, pulvérisés*» (*Action Française* du 19 septembre 1929). Ce qui n'empêcha d'ailleurs pas Léon Daudet, le père de la victime, d'être entraîné dans un procès qui lui valut, en 1925, d'être condamné, pour diffamation, à cinq mois de prison. Il entra donc à la Santé le 13 juin 1927... pour s'en évader spectaculairement deux semaines plus tard, grâce à de très nombreuses complicités. Il passa alors en Belgique et ne rentra en France, gracié, qu'en décembre 1929.

*L'Action Française* du 12 février 1931 rappelait également l'affaire Nourric et Duquesne (condamnés en mars 1928 aux travaux forcés à perpétuité), à l'occasion de laquelle Bayle avait accumulé les erreurs et même les mensonges délibérés. Le journal demandait une révision du procès: «*... il s'y ajoute la preuve d'erreurs incroyables commises par l'expert Bayle, dont la déposition avait emporté la décision du jury. La famille des accusés se réserve, d'ailleurs, de demander des comptes à ce prétendu savant.*» Le journal concluait: «*Ce n'est pas seulement ignorance et présomption qu'on a eu à reprocher à Bayle en ses diverses expertises: et*

parce qu'il est mort, faut-il cesser de répéter que Bayle était un fabricant officiel d'erreurs judiciaires, par servitude envers ses maîtres, ou même par vénalité?» Et effectivement, en avril 1931, la famille Nourric assigne Mme Vve Bayle pour un million de dommages-intérêts, «... attendu que les phrases de Bayle qui constituent des charges graves sont un trompe-l'œil et un fatras pseudo-scientifique destinés à éblouir l'auditoire mal documenté; que Bayle a aggravé sa faute en invoquant mensongèrement, et sous la foi du serment, à la barre des assises, le témoignage des Arts et Métiers, que ceux-ci n'avaient pas été consultés, que leur démenti a d'ailleurs été publié; qu'au reste leur avis, aujourd'hui connu, est diamétralement opposé à celui de Bayle...»

Quant à la moralité de Bayle, il a été démontré, à l'occasion du procès Philipponet, qu'il dépensait jusqu'à 400 000 francs par an, alors que son traitement n'était que de 60 000 francs par an (5000 francs par mois, à l'époque, constituait déjà un salaire élevé). C'est qu'à côté de son laboratoire officiel de l'Identité judiciaire, il en avait créé un autre, un peu moins officiel, dont il tirait toutes sortes de profits.

Même si tout cela est un peu long et semble nous éloigner de Glozel, ce n'est pas inutile, pour avoir clairement à l'esprit ce que fut ce personnage, à qui le juge d'instruction de Moulins, qui savait bien à qui il avait affaire, avait confié la tâche de décider, en dépit de l'avis des hommes de science, si, oui ou non, Glozel était authentique. Il est clair que Bayle avait pour mission de répondre non, quelle que fût la réalité des faits.

Voilà donc **Bayle au travail**. Il se fait assister de G. MAHEU, chef du laboratoire de micrographie à la faculté de pharmacie de Paris, et de A. RANDOIN, assistant de géologie et de minéralogie au Collège de France, et ami personnel de Bayle. Le policier Bayle et ses acolytes sont donc en présence des pièces saisies à Glozel.

D'abord, s'agissait-il bien de ces pièces? c'est possible, mais rien ne permet de l'affirmer. Tout avait été fourré dans des caisses, en dehors de la présence de Fradin ou de Morlet, et sans que le moindre scellé y fût apposé. Il était donc très facile de remplacer les pièces authentiques de Glozel par des faux du genre Vergnette. Le *Journal des Débats* du 5 mars 1928 publiait une lettre du Dr Morlet qui rappelait comment la perquisition s'était déroulée, et demandait:

«Pouvons-nous être assurés, dans ces conditions, que les objets venant soi-disant du musée de Glozel sont bien ceux que nous avons exhumés du champ de fouilles?

Aucun cachet n'a été apposé sur aucun d'eux, si bien qu'à l'heure actuelle, la partie civile peut impunément faire annoncer par une certaine presse, contre toute vérité, qu'on a trouvé des galets gravés dans la chambre de M. Émile Fradin.

Quelles garanties peuvent actuellement nous donner des analyses et des examens faits avec la science qu'on voudra, si nous ne savons pas sur

quels objets ils sont exécutés?»

Dans une lettre au *Journal*, publiée le 1<sup>er</sup> juillet 1929, S. Reinach écrit également: «Il y a cent preuves péremptoires de l'authenticité de tous les objets, sans exception, trouvés à Glozel; il n'y en a pas une que les objets transférés à Moulins, puis à Paris par la police, soustraits à tout contrôle des auteurs des fouilles, n'aient pas intentionnellement été mêlés à des objets faux.»

Bayle affirme tout d'abord que ses recherches ne lui prendront qu'une semaine ou une quinzaine de jours. Mais les mois passaient, et le rapport Bayle n'arrivait pas. Pourquoi? les résultats des analyses demandées par Morlet à divers laboratoires arrivaient, et étaient tous positifs, c'est-à-dire qu'ils authentifiaient Glozel. Alors Bayle voulait qu'on les oublie un peu. C'est qu'ils étaient gênants, ces rapports: ils provenaient des laboratoires des universités de Lyon, de Porto, d'Oslo, de Stockholm, et tous affirmaient que les os soumis à leur analyse étaient d'une antiquité incontestable. «Il n'y a pas deux chimies, firent remarquer Reinach et Loth, celle de Bayle et l'autre.»

Puis brusquement, le 5 octobre 1928, en dépit du secret de l'instruction, il laisse passer une «fuite» de trois colonnes dans *Le Journal*, où on explique que le rapport de Bayle «condamnera Glozel, le condamnera sans appel, sans réticence», que les tablettes ont même dû passer directement de l'«atelier» dans le musée, sans même un stage dans le Champ des morts. Les objets en os seraient très riches en gélatine, et auraient été travaillés avec des outils modernes en acier.

Pourquoi cette fuite, et à cette date? parce que le procès Fradin contre Dussaud devait passer en octobre, et qu'il fallait influencer le tribunal au maximum. Mais le procès est retardé: Bayle, aussitôt, déclare que ses expertises sont loin d'être finies. Admirez sans réserve la subtilité des manigances.

De nouveau, en mai 1929, même procédé. Le procès Fradin/Dussaud devait passer le 5 juin. Donc Bayle s'empresse de déposer, le 10 mai, la première partie de son rapport: cent cinquante pages, rien que pour les tablettes à inscriptions. Notons qu'en mai 1929, Bayle, dans son rapport, assure n'avoir étudié que trois tablettes. Ce qui n'empêche pas qu'un an auparavant, en juin 1928, il avait déjà claironné que tous les objets saisis à Glozel étaient faux.

Ce rapport est communiqué à la presse en même temps qu'il est remis au tribunal de Moulins, ce qui constitue une faute professionnelle, et de taille. Et c'est la veille de la remise officielle du rapport, le 9 mai, que le conseil d'administration de la S.P.F. en prit connaissance, en dépit du secret de l'instruction, et décida d'inculper Fradin.

Dans son rapport, Bayle affirme que les trois tablettes étudiées par lui:

- 1) n'ont jamais été cuites, mais séchées;
- 2) n'ont pas séjourné longtemps dans le sol;
- 3) datent de moins de cinq ans;
- 4) sont fabriquées avec des matières premières identiques à celles sai-

sies chez les Fradin.

Et il est sûr de lui: «*les briques examinées ont été fabriquées il y a moins de cinq ans, et cela sans contestation possible.*» Le principal argument est «*l'absence de cuisson des tablettes et poteries*», ce qui fait qu'elles sont malléables et se désagrègent rapidement dans l'eau, alors que, d'après Bayle évidemment, la cuisson les aurait durcies. Or le premier imbécile venu peut voir, en visitant le musée de Glozel (que Bayle ne vit jamais), que de nombreuses tablettes et vases sont recouverts d'une vitrification qui en atteste la cuisson. Mais, sur les dizaines de tablettes saisies à Glozel, Bayle n'en étudie que *trois*, qui justement ne sont pas vitrifiées.

Mais il y a mieux: l'argile des tablettes est **rougeâtre**, alors que celle du terrain est plutôt **jaune**. Pour lui donner sa couleur rouge, il y a un moyen, bien simple, mais il n'y en a qu'un: **la chauffer à 450°**, ce que Morlet a démontré facilement. C'est la preuve que les tablettes de Glozel ont bien été cuites. Dans le cas contraire, elles auraient conservé la teinte jaune de l'argile du gisement. Leur coloration rougeâtre et la sanidine qu'elles renferment – alors que l'argile de Glozel n'en contient pas – n'apparaissent qu'à partir de 500°. «*Je mets au défi M. Bayle de prouver le contraire*», écrivit Morlet.

Bayle «démontrait» la non-cuisson des tablettes par un tour de passe-passe qui paraîtrait incroyable si l'on ne connaissait pas la mentalité de cet «expert». Il utilisait un morceau, non pas d'argile crue, mais de tablette glozélienne dépourvue de signes, en la faisant passer pour de l'argile crue. En la chauffant à 120°, il obtenait évidemment une teinte rouge. Il prouvait ainsi que les tablettes de Glozel n'avaient pas été cuites à plus de 120°. Son expérience était truquée, puisqu'il ne s'agissait pas d'argile crue, mais d'un morceau de tablette déjà cuite dans les temps anciens. La démonstration n'avait donc aucune valeur, mais il bernait cependant presque tout le monde avec ce tour.

Bayle se fondait aussi, pour prouver la non-ancienneté des tablettes, sur le fait qu'elles **se désagrègent** rapidement dans l'eau. Il en concluait qu'elles auraient dû se désagréger également dans le sol humide de Glozel. Il ignorait de toute évidence qu'il s'agit là d'un phénomène déjà connu. On sait, par sir Arthur EVANS (1851-1941), le célèbre découvreur de Cnossos, que les tablettes égéo-crétoises étaient anéanties par une simple pluie, alors qu'elles étaient demeurées intactes dans le sol pendant des millénaires. Bayle a feint de ne pas comprendre que cette malléabilité des tablettes démontrait justement leur ancienneté: pour que l'argile de Glozel retrouve sa malléabilité tout en conservant sa coloration rougeâtre, il faut tout simplement laisser passer **des milliers d'années**. Le géologue Viennot fit d'ailleurs à ce sujet une expérience concluante: il montra qu'une tablette assyrienne d'authenticité certaine se dissocie immédiatement dans l'eau, tout comme les tablettes glozéliennes. Le préhistorien Jean CAZEDESSUS assura également que des poteries de l'âge du bronze, trouvées molles dans la grotte de Chac, durcissaient au soleil, mais s'ef-

fritaient rapidement dans l'eau (lettre du 10 mars 1931 au *Mercur* de France, publiée dans le numéro du 1<sup>er</sup> avril, p.203).

Un argument supplémentaire de Bayle pour prouver que les tablettes étaient de fabrication récente, était la présence de fragments de **végétaux chlorophylliens**. Malheureusement pour l'«expert», à la même époque, une communication à l'Académie des sciences (*Le Temps* du 2 avril 1930) démontrait que la chlorophylle, une fois soustraite à l'action de l'oxygène, peut se conserver inchangée pendant des milliers, voire des millions d'années (on en connaît datant de l'ère tertiaire). Mais Bayle, qui ne connaissait rien à la préhistoire, n'était évidemment pas obligé d'avoir des compétences élevées en biochimie. Un expert de son rang pouvait parler de tout sans rien connaître.

Il prétendait aussi qu'une tablette contenait «une queue de pomme encore toute fraîche». *Le Petit Bourbonnais* du 14 juillet 1929 rapporte même que, d'après Bayle évidemment, cette pomme aurait été cueillie le 15 septembre précédent; on ne précise pas à quelle heure, c'est dommage. Réjouissons-nous donc sans retenue sur cette «ineffable fraîcheur», comme l'écrivit Morlet. Mais que cela ne nous empêche pas de réfléchir: la tablette à la queue de pomme fut exhumée par Bjørn fin juillet 1927 et saisie lors de la perquisition le 25 février 1928; ayant été étudiée par Bayle fin 1928 ou début 1929, elle aurait dû, en un an et demi, perdre une grande partie de sa fraîcheur! Sans parler de la cuisson de la tablette. Et cette queue de pomme, il s'est bien gardé de la montrer à qui que ce soit. Bayle mentait facilement, mais il n'était pas assez intelligent pour donner à ses mensonges un air de vérité. Précisons que cette tablette fut analysée plus tard par des méthodes sérieuses, que nous verrons: elle est bien authentique.

De la même veine est l'affirmation de Bayle, selon laquelle les **matières colorantes** trouvées dans une tablette ont des teintes très pures. Et d'après Bayle lui-même, il suffit de quelques semaines pour constater une altération très sensible de leur couleur. Il voulait prouver ainsi que ces matières colorantes sont récentes. Mais comme la tablette incriminée a été publiée par Morlet le 10 juillet 1926, il aurait donc fallu que le colorant restât pur pendant près de trois ans, en l'absence de Bayle, pour ensuite s'altérer en quelques semaines à la demande du flic en chef, et sous son regard vigilant.

La seconde partie du rapport devait paraître deux mois après la mort de Bayle, le 16 novembre 1929, sous la signature posthume de Bayle et de ses deux adjoints Maheu et Randoïn, qui avaient achevé leur travail sous le contrôle d'Amy, adjoint de Bayle en tant que sous-directeur de l'Identité judiciaire. On y voyait Bayle et ses acolytes, entre autres subtilités de leur niveau, confondre totalement l'os et l'ivoire. Cette deuxième partie du rapport devait être remise au Juge d'instruction de Moulins le 31 mai 1930.

X

### Un procès de plus.

C'est le 11 mai 1929 que la première partie du rapport Bayle fut publiée. Dès le 12 mai, la Société préhistorique française faisait parvenir au *Journal des Débats* un long mémoire dans lequel l'affaire de Glozel était qualifiée d'«*entreprise d'escroquerie*», les articles du Dr Morlet de «*libelles*», ce qui semble quelque peu péjoratif : «*... les libelles de Morlet étaient autant de manœuvres frauduleuses destinées à faire croire à l'authenticité du gisement*». Sur un ton haineux, la S.P.F. demandait l'inculpation immédiate d'Émile Fradin et de ses complices.

S'estimant diffamé, à juste titre, Morlet assigna la S.P.F. et le *Journal des Débats* devant le **tribunal** de Clermont-Ferrand. Celui de Moulins était en effet trop nettement acquis à la cause de l'antiglozélisme pour qu'on pût espérer de sa part un jugement impartial. Quant au tribunal de Paris, il valait mieux ne pas trop compter sur lui : il avait déjà retardé de plus d'un an le procès Fradin/Dussaud.

Le 15 mai, le *Journal des Débats* faisait paraître une lettre de S. Reinach, dont voici le texte intégral :

«*Monsieur le Directeur,*

*Dans la note de la Société préhistorique que vous avez publiée tout au long le 13 mai, pour la plus grande joie des archéologues présents et futurs, il n'est pas dit une seule fois que les inscriptions des tablettes de Glozel, en particulier celle de 120 signes qu'incrimine spécialement M. Bayle, ne contiennent pas que des signes plus ou moins semblables à ceux des alphabets phéniciens, mais beaucoup d'autres étrangers à ces alphabets, les uns ibériques, les autres libyques, d'autres tout à fait nouveaux. Cette constatation seule suffit à éliminer l'hypothèse, vraiment comique, des faux attribués au petit Fradin. La liste des livres qu'il aurait eus entre les mains (ce que je nie) ne contient aucun ouvrage sur l'alphabet; l'article Alphabetum de Lenormant, cité plus loin comme ayant été connu du Dr Morlet, ne donne rien d'ibérique ni de libyque, mais en revanche, une foule d'alphabets grecs archaïques, asiatiques et italiennes dont les signes manquent à Glozel. Si un paysan, même très malin, ou même un philologue, avait travaillé d'après toute une bibliothèque, il n'aurait pas manqué d'utiliser la lettre B, qui ne paraît pas une seule fois parmi les 1.200 signes de Glozel, mais manque à l'alphabet ibérique, ce que j'étais seul en France à savoir. Comme, d'autre part, M. Bruet a établi que l'argile de Glozel a été cuite à 600 ou 700 degrés par les modeleurs des tablettes ou idoles, l'histoire des filaments de laine teinte et des graminées conservés intacts est extravagante; tout cela eût été carbonisé. Ces éléments minuscules, flottant dans l'air, se sont naturel-*

lement introduits dans les céramiques une fois retirées du sol, quand on en a rapproché les morceaux. Je passe sur une douzaine d'autres assertions controuvées et souvent ridicules, pour conclure que cette longue note est un monument, digne de mémoire, d'aberration, d'ignorance et de parti pris.

Sentiments dévoués. S. Reinach ».

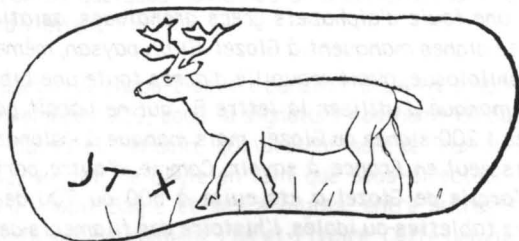
L'audience du procès Morlet contre la S.P.F. et le *Journal des Débats* eut lieu le 18 octobre 1929 devant le tribunal correctionnel de Clermont-Ferrand. Morlet était défendu par M<sup>e</sup> Dominique AUDOLLENT, le fils du savant qui était venu si souvent à Glozel, et les antiglozéliens par l'avocat spécialiste de l'antiglozélisme, M<sup>e</sup> Maurice Garçon.

M<sup>e</sup> Audollent souligna les sincérités successives de la S.P.F., d'abord intéressée, puis neutre, puis hostile, au point de se faire l'instrument d'une conspiration visant à l'anéantissement de Glozel. «*Il est temps, conclut-il, de faire cesser le scandale des diffamations systématiques, périodiquement reprises pour empoisonner la vie d'honnêtes gens dont le seul tort est de n'avoir pas demandé l'estampille officielle.*»

Fidèle à son image, M<sup>e</sup> Garçon présenta l'affaire de Glozel comme une farce ridicule qui portait un sérieux préjudice à la science française, et le docteur Morlet non pas comme un escroc, mais comme une dupe. Sa verve mordante et cruelle fit parfois rire, mais laissa une impression de malaise.

Mais ses feux d'artifice n'eurent pas le don de convaincre les juges de Clermont, et le procès fut gagné par le docteur Morlet le 25 octobre. G. POISSON, président de la S.P.F., et PIGNOT, gérant du *Journal des Débats*, furent **condamnés** chacun à 16 francs d'amende avec sursis, à 1000 francs de dommages et intérêts, et à l'insertion du jugement dans *Le Journal des Débats*, *Le Temps*, *Le Journal*, *Le Matin* et le *Bulletin de la Société préhistorique française*.

Sur **appel** de Poisson et Pignot, l'affaire revint devant la Cour d'appel de Riom le 27 février 1930 et fut plaidée par les mêmes avocats. Le 5 mars 1930, la Cour d'appel de Riom **confirmait le jugement** de Clermont, mais réduisait les dommages et intérêts à un franc symbolique, ce qui est vraiment très bon marché. Mais Morlet avait gagné la partie.



## XI

### De l'inculpation à l'acquittement.

Revenons en mai 1929. À la suite de l'article de la S.P.F., voilà donc M<sup>e</sup> Garçon qui débarque à Moulins, capitale de l'antiglozélisme, et va voir le procureur Viple, qui jubile, on s'en doute, à l'idée d'**inculper Émile Fradin**. Christophe Colomb avait découvert l'Amérique, et on ne le mit qu'au cachot. Galilée trouva le vrai système du monde, il en fut quitte pour la prison. Émile Fradin, qui a découvert une civilisation, s'en tire avec un procès en escroquerie. C'est le progrès. Quelques siècles plus tôt, quand la sinistre Inquisition papale régnait encore, il eût été brûlé comme Giordano Bruno et tant d'autres.

Le 1<sup>er</sup> juin 1929 donc, Fradin reçoit, des mains du garde-champêtre, un papier qui lui enjoint de se présenter au Palais de Justice de Moulins le mardi 4, «*pour être interrogé sur les faits qui lui sont imputés*». Le papier était signé par le juge Python. Le coup, encore une fois, était bien monté. L'inculpation de Fradin eut pour effet d'entraîner le renvoi du procès Fradin/Dussaud, dont l'audience était prévue pour le 5 juin, à une date ultérieure et incertaine. Dussaud, qui entre-temps était devenu président de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, pouvait dormir sur ses deux oreilles.

Fradin dut donc faire un certain nombre de fois, en train, le trajet Glozel-Moulins pour répondre aux interrogatoires du juge Python. Toute la famille Fradin fut interrogée, ainsi que les amis, les voisins. L'affaire traînait en longueur. C'était toujours du temps gagné pour Dussaud.

Puis l'affaire finit par être appelée pour le 19 septembre 1930. Il y a une raison à cette date. À proximité de Vichy, se trouve la petite ville de Cusset, qui avait eu naguère son tribunal. Celui-ci avait été supprimé en 1926 au profit de celui de Moulins, mais devait être rétabli le 1<sup>er</sup> octobre 1930. Et à partir de cette date, le procès S.P.F./Fradin ressortissait au tribunal de Cusset. En d'autres termes, la bande Viple, Python et C<sup>ie</sup>, les antiglozéliens de Moulins, voyaient leur proie leur échapper. Ils se doutaient bien que le tribunal de Cusset resterait neutre dans cette affaire, et jugerait sereinement, autrement dit innocenterait Fradin. Aussi firent-ils tout leur possible pour que l'affaire soit jugée avant le 1<sup>er</sup> octobre.

C'est pourquoi les deux avocats d'Émile Fradin, M<sup>e</sup> Mallat et M<sup>e</sup> Torrès, dans le dessein de repousser l'affaire après le début d'octobre, lancèrent, par voie d'avoué, un «*déclinatoire d'incompétence*» contre Python, le juge d'instruction de Moulins. Manœuvre qui permit de gagner du temps, et d'attendre l'ouverture du tribunal de Cusset, devant lequel l'affaire fut renvoyée.

Le procureur de la République de Cusset, Antonin BESSON (1895-1988),

nommé à ce poste le 13 septembre 1930, étudia longuement le dossier, et vint plusieurs fois anonymement à Glozel, pour se rendre compte. Besson fit une critique approfondie des éléments relevés par les experts anti-glozéliens. Ceux-ci affirmaient que les dessins ornant les galets n'avaient pu être faits qu'avec des outils d'acier; ce qui fut démenti par les savants norvégiens qui ne trouvèrent aucune trace d'acier. Les mêmes experts reprochaient également aux galets de manquer de patine; mais il en est ainsi de toutes les pièces préhistoriques lorsqu'elles sont extraites d'un sol imperméable, comme à Glozel. Les pendeloques perforées présentaient des stries provenant, d'après ces experts, de l'utilisation de la toile émeri; ils ignoraient probablement que des stries analogues existent dans toutes les perforations néolithiques; en effet, elles étaient exécutées à l'aide d'un morceau de bois rond mis en rotation sur du sable siliceux fin.

Le 25 juin 1931, A. Besson conclut donc au **non-lieu**. Son réquisitoire définitif précisait: «*Cette affluence de touristes n'était pas sans causer des dérangements nombreux aux membres de la famille Fradin; c'est pourquoi le droit d'entrée de 4 francs perçu peut être normalement considéré comme une simple rémunération du temps perdu par eux. Il est à noter qu'aucun objet provenant des fouilles n'a été négocié et que le préjudice subi par les visiteurs, à supposer qu'il y en ait un, consisterait dans l'acquiescement volontaire et en connaissance de cause par eux d'un droit d'entrée.*» Et il concluait: «*Aucun fait précis n'a pu être retenu à l'encontre du prévenu.*» Le non-lieu fut prononcé le 26 juin par Jean LAIDET, juge d'instruction de l'arrondissement de Cusset, ce qui constituait une sacrée gifle pour la S.P.F. «*L'esprit de Salomon a visité M. Besson, procureur de la République à Cusset*», écrivit *Le Temps* du 30 juin.

La S.P.F. fit **appel** devant la chambre des mises en accusation de la Cour d'appel de Riom «*pour fournir les documents inédits et très importants qu'elle avait pu réunir*». Mais ces documents «inédits et très importants» annoncés par M<sup>e</sup> Garçon n'étaient que des redites cent fois ressassées et cent fois réfutées: la Commission internationale de triste mémoire, le rapport de feu Bayle, et blablabla et blablabla. Le 30 juillet 1931, la chambre de Riom confirma donc «*l'ordonnance de M. le Juge d'Instruction de Cusset du 26 juin 1931*». Elle «*condamne la S.P.F. à payer à Fradin, à titre de dommages-intérêts, la somme de 1 franc, par application de l'article 136 du code de l'Instruction criminelle; la condamne, en outre, aux dépens*». Remarquons que le président du tribunal de Riom, Charles CALEMARD, était lui-même membre de la S.P.F. Ce qui prouve que, çà et là, on rencontre des gens honnêtes. Même à la S.P.F.

Plus tard, le président Calemard précisa, lors d'une interview: «*Ma conviction est formelle. J'ai visité Glozel plusieurs fois avant le jugement, et j'y suis retourné depuis, en tant qu'archéologue, si l'on veut, car je me suis adonné à l'archéologie depuis de nombreuses années. Je ne puis que vous répéter ce que disait un archéologue vichyssois très distingué, M. Mosnier, délégué des Monuments Historiques, section préhistorique, qui avait assisté à de nombreuses fouilles: "Chaque objet porte en soi sa*

propre authenticité".

[...] Pour conclure, je dirais volontiers avec M. Söderman, professeur de technique policière, ancien président de l'Interpol, venu plusieurs fois fouiller à Glozel: "Aucun tribunal au monde ne peut récuser les preuves d'authenticité que j'ai constatées tant de fois à Glozel".»

S. Reinach, dans le *Mercur de France* du 15 octobre 1931 (p. 469), commenta ainsi le jugement de Riom: «On dit que la vie est chère en France; c'est possible, mais le plaisir de diffamer y est à bon compte.» Puis, plus sérieusement: «Ainsi rien ne reste, après les enquêtes les plus longues et les plus minutieuses, d'une accusation vraiment odieuse lancée – à l'instigation de qui, on le saura – par le bureau d'un groupe de préhistoriens dont **pas un membre n'avait assisté aux fouilles de Glozel**. Comme l'ont fait observer les avocats de M. Fradin, quatre membres de l'Institut, ayant pris part à ces fouilles – Depéret, Espérandieu, Loth, S. Reinach – n'ont jamais conçu le moindre doute sur l'authenticité de toutes les trouvailles, alors que cette authenticité a été violemment attaquée, depuis le 9 septembre 1927, par un seul membre de l'Institut, qui n'a jamais assisté aux fouilles [Dussaud, évidemment]. La justice a beau marcher pede claudo, le jour vient où elle confond la calomnie. Mais elle n'a pas encore dit son dernier mot.»

À lire le *Bulletin de la Société préhistorique* d'octobre 1931, on pense au *Cocu battu et content* de La Fontaine. Alors que la S.P.F. vient d'être condamnée et recondamnée, au lieu d'essayer de se faire oublier, de gagner la porte la tête basse et la queue entre les jambes, elle s'estime satisfaite, elle crie victoire: «le but fort légitime poursuivi par nous est atteint; la mystification de Glozel a été mise définitivement hors d'état de nuire aux études préhistoriques. C'est un résultat dont notre Société peut être fière.» On met sa fierté où l'on peut. Mais mettons-nous à la place d'un lecteur distrait, qui n'a suivi l'affaire de Glozel que de très loin: à lire ce texte, il jurerait que c'est Fradin qui a été condamné à payer des dommages-intérêts à la S.P.F. Quels êtres merveilleux seraient ces gens-là si leur honnêteté était égale à leur adresse!

Remarquons aussi que le réquisitoire du juge Besson n'est pas tendre pour la Commission internationale, ni pour le rapport Bayle. Le *Progrès de l'Allier* l'a bien noté: «Il est tout à fait remarquable de constater que dans son réquisitoire le procureur ne fait aucun cas du rapport de la Commission Internationale. Il le cite et c'est tout. Dans l'offensive contre Glozel, ce document ne compte pas et c'est bien l'avis de toutes les personnes qui connaissent l'affaire.» Quant au rapport Bayle, il est également cité dans le réquisitoire, mais la phrase qui termine les paragraphes consacrés à ce rapport, compte tenu des nécessités du style juridique, le fustige de façon cinglante: «Et des savants notoires ont repris et réfuté tous les arguments invoqués.» Voilà la phrase, courte et nette, qui, juridiquement, enterre Bayle de façon définitive.

Le tribunal de Cusset innocentait donc Fradin définitivement. Mais depuis cinq ans, on considérait ce garçon, qui avait à peine dix-huit ans au moment de la découverte, qui n'avait pour tout diplôme que son certificat d'études, qui ne connaissait rien à la préhistoire, comme le fabricant d'environ trois mille splendides pièces préhistoriques! Mais quand aurait-il trouvé le temps de fabriquer tout cela? où étaient ses ateliers? son outillage? les débris, les résidus du travail? Et il aurait enterré trois mille pièces, toujours dans la même couche de terrain, ni trop haut, ni trop bas, sans être jamais aperçu par aucun voisin? Et tout cela en cachette de ses parents, de ses grands-parents, de ses sœurs? Ou bien alors avec la complicité de toute la famille? de tout le village? de tout le canton? Et dans quel but, cette colossale perte de temps? Pour le simple plaisir de berner quelques préhistoriens qui ne lui avaient absolument rien fait.

Faut-il être stupide pour affirmer des choses pareilles!... On peut en effet être un grand savant et un sot; ce n'est nullement incompatible. Jacques Bergier rapporte ce propos d'un journaliste: «*le pourcentage des crétins parmi les prix Nobel est le même que partout ailleurs*». C'est l'évidence même.

Non, un paysan, qui sait que le temps c'est de l'argent, ne se livre pas, sa vie entière, à une farce de carabin!

À la suite d'une visite à Glozel, le professeur Constantinescu-Iasi, professeur d'archéologie et d'histoire de l'art à Chichinau (Roumanie; de nos jours Kichinev, capitale de la république soviétique de Moldavie), écrit: «*C'est une vraie insanité que de faire de ce jeune cultivateur d'instruction primaire un savant capable de fabriquer plus de 3000 objets (j'insiste sur la quantité) de formes et catégories si différentes; connaissant tous les alphabets archaïques, tous les détails de la préhistoire; pouvant exécuter des dessins d'une perfection si poussée qu'un grand critique et artiste, J.-É. Blanche, a déclaré que, de nos jours, seuls Picasso et Bourdelle pourraient en exécuter de pareils.*» (*Mercur de France* du 15 oct. 1931, p.467).

En effet, ces ridicules accusateurs, les Capitan, les Peyrony, les Dus-saud, fallait-il que leur Q.I. soit faible pour qu'une chose, pourtant bien simple, ne leur vienne pas à l'idée: si on traînait dans la boue Fradin-le-faus-saire, il fallait également porter aux nues Fradin-l'artiste. Car les pièces de Glozel sont belles, supérieurement belles. Voici ce qu'écrivait à ce sujet, dans *L'Intransigeant* du 9 août 1928, le peintre et écrivain Jacques-Émile BLANCHE (1861-1942): «*C'est la vie même, l'artiste semble avoir suivi l'animal dans sa course... Je parle en critique d'art si vous voulez. Eh bien! les dessins que j'ai vus sont prodigieux. Je ne connais aujourd'hui que deux hommes qui sauraient les faire: Picasso, qui a passé toute sa vie à imiter, à copier, à arranger tous les arts avec un génie qui lui est propre, ou, à un autre degré, Bourdelle.*»

Et Servais DETILLEUX, peintre belge: «*Je suis émerveillé devant certains objets de Glozel. Ces galets peuvent être considérés comme des*

œuvres d'art du plus haut intérêt. Il est incontestable que tout cela est fait d'après nature.» (*Mercur de France* du 15 septembre 1928, p.691).

Paul JOUVE (1878-1973), peintre animalier, sculpteur et graveur, écrit de même: «Jacques-Émile Blanche, qui trouvait ces dessins prodigieux, connaissait deux hommes seulement qui, disait-il, auraient pu les faire aujourd'hui, dont Bourdelle. Moi, je n'en vois aucun. Il faut vraiment ne rien connaître à l'art animalier, ni même à l'art tout court, pour oser prétendre que les gravures et sculptures de Glozel sont l'œuvre d'un faussaire. Je vous l'assure encore: on ne peut faire des chefs-d'œuvre semblables.» (*Vichy-Revue*).

À quoi fait écho, dans *Le Mercure de France* du 15 octobre 1929 (p.457), Gérard de LACAZE-DUTHIERS, critique d'art, qui avait participé aux fouilles du 13 au 16 septembre 1929: «La place que tient Glozel dans l'histoire de l'art est capitale. L'art glozélien possède son originalité et son unité, il a des attaches profondes avec le milieu qui l'a produit. [...] Cet art n'est pas une imitation servile, une copie attardée d'arts antérieurs. [...] Les gens qui parlent de remaniement feraient bien de remanier leur mentalité. [...] On peut trouver des pièces semblables au Musée de Saint-Germain ou aux Éyzies: on n'en trouvera point de plus belles.»

L'écrivain Paul LÉAUTAUD (1872-1956) écrit également dans son *Journal* que «lorsqu'on connaîtra toutes les belles pièces découvertes à Glozel, si l'on s'entête à accuser de supercherie le fils Fradin, il faudra alors le reconnaître comme le plus grand artiste de ce temps.» Et Léautaud, la plus belle tête de cochon de la littérature contemporaine, n'était pas du genre «tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil!»

Pour être convaincu de la splendeur de toutes ces pièces, et de la sincérité d'Émile Fradin, il existe un moyen très simple: profiter d'un week-end pour prendre sa voiture direction l'Allier, et **visiter le musée de Glozel**. Et là, ouvrir ses yeux sur les 2936 objets qu'il contient, sans arrière-pensée, ce dont tout le monde n'est pas capable, hélas. Voici ce qu'en écrit Louis LEVISTRE, dans le *Mercur de France* du 1<sup>er</sup> novembre 1932 (p.716): «Antiglozéliens, allez donc à Glozel, et si vous êtes de bonne foi, vous avouerez qu'il n'est pas possible qu'une si merveilleuse collection soit l'ouvrage d'un faussaire, d'un jeune montagnard pourvu d'une instruction rudimentaire. La contrefaçon de tant de chefs-d'œuvre en est plus invraisemblable que l'originalité.»

Le musée de Glozel (03250 Ferrières-sur-Sichon) est ouvert tous les jours, de 8h à 12h et de 14h à 19h (téléphone 70.41.12.96).

Oui, quand on a visité ce musée, on ne peut qu'approuver l'opinion de J.-É. Blanche, de S. Detilleux, de P. Jouve ou de Lacaze-Duthiers. Il est bien probable que J.-P. Adam n'y a jamais mis le bout d'un orteil, même au cours d'un cauchemar; sinon il aurait été frappé par le ridicule qu'il y a à parler de: «l'aspect systématique de médiocrité des objets glozéliens», ou de «l'excessive gaucherie avec laquelle les sujets sont gravés», sujets «ayant la qualité graphique et plastique de dessins faits, de la main gauche et les yeux bandés, par un enfant de dix ans apraxique.» La bave

du crapaud... Beurk!

Le tribunal de Cusset a innocenté Fradin, c'est bien. Mais le monde scientifique a omis de lui présenter ses excuses. Émile Fradin a cependant reçu les **palmes académiques** le 17 juin 1990, pour la plus grande joie de tous les honnêtes gens.

Le tribunal de Cusset a innocenté Fradin. Mais que c'est ridicule! Oui, que c'est ridicule, que ce soit un tribunal qui ait dû décider que Glozel est authentique. Voilà un problème scientifique. Pour le résoudre, il faut des compétences élevées en géologie, en paléontologie, en préhistoire, en technique archéologique, en linguistique. Les plus grands géologues, paléontologues, préhistoriens, linguistes se dérangent. Tous, ou du moins tous ceux qui n'ont pas un intérêt personnel pour cacher la découverte, disent «c'est authentique, et c'est formidable». Et ceux qui ne sont pas d'accord, pour diverses raisons, demandent un arbitrage. À qui? à d'autres savants? Non, au juge, aux flics. Que c'est ridicule! Bien sûr, le juge Besson n'a pas dit : «Glozel est authentique». Il ne pouvait pas le dire de cette façon. Mais, entre les lignes, c'est pourtant ce que signifie son réquisitoire de non-lieu. Notons que plus tard, c'est ce même juge Antonin Besson qui fut le premier président de l'association *Les Amis de Glozel*, geste hautement significatif.

C'est à peu près ce qu'écrivit, en juillet 1931, Charles de Saint-Cyr, dans *La Semaine à Paris*: «...il n'en reste pas moins qu'il s'est trouvé des savants pour vouloir faire fixer la vérité scientifique par édit de justice. Ces savants ignorent peut-être Galilée. L'échec de leur entreprise n'enlève pas à celle-ci ce qu'elle a de pénible pour l'intelligence humaine et le culte de la vérité.»

TRIBUNAL DE MOULINS

CHARGE D'INSTRUCTION

AVERTISSEMENT

Le Juge d'instruction près le Tribunal de Moullins invite le nommé Fradin Guile, 19 ans, demeurant chez ses parents, à Glozel, C<sup>m</sup> de Fessières et d'Eschen, à se présenter au cabinet de Justice, à Moullins, le Mardi 4 Juin 1929, à 10 heures du matin, pour être interrogé sur les faits qui lui sont imputés, lui déclarant que; faute de comparaître sans excuse légitime, il sera décerné contre lui, mandat de comparution ou d'amener.



Moullins le 1<sup>er</sup> Juin. 1929

Le Juge d'Instruction

## XII

### Dernier round du match Fradin-Dussaud.

Maintenant que justice était enfin rendue à Émile Fradin vis-à-vis des odieuses et ridicules accusations de la S.P.F., le procès Fradin/Dussaud, que toutes ces manœuvres avaient eu pour but de retarder le plus possible, allait pouvoir reprendre. L'affaire, appelée le 9 décembre 1931 devant la XII<sup>e</sup> chambre, fut fixée pour être plaidée les 8 et 9 mars 1932, c'est-à-dire plus de quatre ans après la plainte qui fut déposée, rappelons-le, le 10 janvier 1928. Fradin était défendu par M<sup>e</sup> Henry Torrès, assisté de M<sup>e</sup> Marc de Molènes.

Pour sa défense, Dussaud prétend que son rôle de fonctionnaire est de veiller à ce qu'aucune pièce fausse ne pénètre au Louvre. Défense maladroite et sotte, qui va bien avec la fausseté du personnage: les pièces néolithiques entrent au musée de Saint-Germain, et non au Louvre; les états d'âme de Dussaud sont donc parfaitement hors de mise. De plus, ni Fradin ni Morlet n'ont jamais proposé le moindre achat des pièces de Glozel, ni à Dussaud ni à qui que ce soit. L'un et l'autre avaient de quoi vivre, et ils étaient bien trop jaloux de leurs collections pour s'en défaire, même à prix d'or. Mais Dussaud nageait dans la mauvaise foi comme un poisson dans l'eau.

M<sup>e</sup> Garçon, défenseur de Dussaud, qui n'en ratait pas une, prétendit, au cours de ses hautes voltiges oratoires, qu'un aveu de la fraude résidait dans le fait que les tablettes de Glozel contiennent la lettre **⊗** (teth), qui n'existe pas en phénicien, et est une simple invention de l'archéologue François LENORMANT (1837-1883), sur l'ouvrage de qui Fradin aurait recopié ces caractères. Comme toujours, il ment. Le caractère **⊗** existe bien en phénicien: c'est la lettre *teth*, un **⊗** emphatique, l'équivalent du **⊗** hébreu, du **⊗** syriaque, du **⊗** arabe. D'ailleurs, Fradin n'a jamais possédé l'ouvrage de Lenormant. Il n'aurait pas pu non plus recopier ce caractère sur le sarcophage d'Ahiram, car la tablette où apparaît ce caractère pour la première fois a été publiée en mars 1926, alors que la description du sarcophage d'Ahiram n'a été publiée par le Dr Georges CONTENAU (1877-1964) que six mois plus tard, en septembre de la même année.

S.Reinach déclara: *«Comment un garçon qui n'a fait que des études primaires aurait-il imaginé ces choses? Ceux qui l'ont traité de mystificateur lui attribuent des capacités qui sont absolument au-dessus de la portée d'un paysan quelconque... et même d'un membre de l'Institut, qui ne saurait pas inventer de nouveaux caractères d'écriture ayant quelque vraisemblance.»* Grâce à Reinach, on apprit que toute l'affaire contre Glozel avait été financée en sous-main par Vayson de Pradenne. Reinach en avait été informé par Poisson, ancien président de la S.P.F.

M<sup>e</sup> de Molènes fit remarquer, ce qui pourtant tombait sous le sens, que jamais Fradin n'aurait pu enfouir quoi que ce soit, le champ de fouilles se trouvant constamment exposé aux regards des voisins. Ou alors il faudrait supposer une complicité de toute la population, ce qui est ridicule. Et dans quel intérêt? Non, la vérité est que Dussaud ne voulait pas qu'il existât une autre écriture que celle qui constituait sa spécialité et sur laquelle il avait bâti toute sa notoriété. C'est aussi sordide que cela.

Le substitut HURLAUX demanda l'acquittement du *Matin*, mais la condamnation de Dussaud. Le président DELEGORGUE renvoya le jugement à quinzaine.

C'est le 23 mars 1932 que justice était enfin rendue. Malheureusement, une loi d'amnistie générale avait été votée le 26 décembre 1931, et Dussaud en profitait. «*Je ne regrette pas l'amnistie, déclara M<sup>e</sup> Torrès; mais je regrette que M. Dussaud, membre de l'Institut, en soit le bénéficiaire.*» Dussaud échappait en effet aux sanctions pénales par la venue de cette amnistie. Il ne pouvait plus être condamné qu'à verser des dommages et intérêts à sa victime.

Donc le 23 mars, le tribunal «*dit et juge que l'article du journal Le Matin en date du 29 décembre 1927 [...] contient des imputations injurieuses et diffamatoires à l'égard de Claude et Émile Fradin;*

*[...] condamne Serpin, gérant du journal Le Matin, et Dussaud à payer chacun conjointement et solidairement à Claude et Émile Fradin la somme de 1 franc à titre de dommages-intérêts;*

*Rejette comme mal fondées les conclusions de Dussaud;*

*Et condamne Serpin et Dussaud sous la même solidarité en tous les dépens qui comprendront les assignations délivrées entre le 26 février 1928 et le 30 juillet 1931.»*

Dussaud, le grand épigraphiste, le membre de l'Institut, le patron du musée du Louvre, traîné devant la justice par un petit paysan de la montagne bourbonnaise, se voyait donc **condamné** pour l'avoir honteusement diffamé, à **un franc** de dommages et intérêts, et **aux dépens**. Pour ce qui est des dommages-intérêts, il s'agit apparemment d'un prix fixe: 1 franc, le prix d'une baguette de pain à l'époque. La calomnie n'est pas coûteuse. Quant aux dépens, ils n'étaient pas minces, car il y avait eu les frais d'expertise de l'Identité judiciaire, et Bayle ne travaillait pas pour rien. Mais Dussaud les fit payer, en raison de ses hautes fonctions, par la ville de Paris, c'est-à-dire par les contribuables parisiens.

Plus tard, au cours d'une interview, le substitut Hurlaux déclara: «*Les débats devant la 12<sup>ème</sup> Chambre avaient été pittoresques, marqués par l'acharnement des adversaires de Glozel dont les arguments (si l'on peut dénommer tels de lourdes plaisanteries et des affirmations aussi véhémentes que gratuites) se heurtaient à la sérénité des Fradin.*

*Par un jugement fortement motivé, le tribunal condamnant leurs détracteurs, consacrait la bonne foi des Fradin et de ceux qui soutenaient l'authenticité des trouvailles de Glozel.»*

En d'autres termes, le tribunal a reconnu Glozel authentique. Une fois de plus.

Le 24 mars, S. Reinach envoya à Morlet le quatrain suivant :

*Compliments à Morlet, enfin victorieux*

*De l'Ignorant, du Sot et du Malicieux !*

*Qu'on ne m'accuse pas d'une inutile emphase,*

*Il fallait que « du Sot » se trouvât dans ma phrase.*

Heureuse époque où les scientifiques étaient encore capables d'écrire en vers !

Malheureusement, cette même année 1932 fut la dernière de Salomon Reinach, qui mourut en novembre. Dès sa première visite à Glozel, en août 1926, et jusqu'à sa mort, il n'avait cessé de se battre pour l'authenticité de Glozel, et de fustiger, de sa haute compétence, les naufrageurs de ce magnifique ensemble préhistorique.

Le docteur Morlet lui rendit hommage dans le *Mercur de France* du 1<sup>er</sup> décembre en rappelant les attaques dont il avait été l'objet, bien avant l'affaire de Glozel, au sujet de la tiare de Saitapharnès. Cette tiare d'or avait été acquise par le musée du Louvre en 1896, pour 200 000 francs. D'après l'inscription grecque qu'elle portait, elle avait été offerte au roi Saitapharnès par le sénat et le peuple d'Olbia, colonie milésienne proche d'Odessa. Certains archéologues y virent un chef-d'œuvre de l'orfèvrerie du III<sup>e</sup> ou du IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Malheureusement c'était un faux. En 1903, l'identité du véritable auteur fut dévoilée : il s'agissait d'un certain Rachoumovsky, artiste russe contemporain, qui vivait à Odessa.

Reinach n'était pour rien dans cette escroquerie. L'achat de la tiare ne le concernait pas : il était conservateur du musée de Saint-Germain-en-Laye, et non du musée du Louvre. Ce sont les conservateurs du musée du Louvre, HÉRON DE VILLEFOSSE et HEUZEY, qui en demandèrent l'acquisition. Reinach, en tant que membre du Comité consultatif, déclara que la tiare, malgré sa beauté intrinsèque, ne lui inspirait aucune confiance, mais il se rangea à l'avis de ses collègues. C'est ainsi que la fausse tiare fut acquise à l'unanimité, pour 200 000 francs. En 1898, Reinach est encore dubitatif quant à son authenticité. Mais en 1903, quand il apparut vraiment que l'objet était faux, Reinach fut l'un des derniers à réclamer des expertises sérieuses, sans se contenter de quelques racontars. Il apparut ainsi comme le défenseur d'un objet faux, et fut longtemps la cible des chansonniers, des caricaturistes et des antisémites, fort nombreux et fort agressifs à l'époque. Le 31 mars 1903, Héron de Villefosse écrit d'ailleurs une lettre ouverte au célèbre torchon anti-juif *La Libre Parole*, d'Édouard Drumont : « Il est absolument faux que MM. Reinach aient réclamé, les premiers, l'acquisition de la tiare par le Louvre. C'est moi qui devais être et qui suis resté, comme conservateur des antiquités, le représentant du Louvre dans les négociations qui eurent lieu. Je ne décline aucune responsabilité. M. Salomon Reinach n'a été appelé à donner son avis que comme membre du Comité consultatif des Musées nationaux, et au même titre que ses

collègues. M. Théodore Reinach a avancé une partie des fonds nécessaires pour l'acquisition, avec le plus complet désintéressement. Son seul but était de rendre service à l'Administration des musées. Personne ne pourra croire aux insinuations que vous formulez, et contre lesquelles je proteste hautement.»

Chez Reinach, l'esprit scientifique sut faire la part au scepticisme, mais à un «scepticisme authentique: celui qui vous fait douter de tout, même de la légitimité de vos propres doutes», selon l'expression de Bernard Heuvelmans, le fondateur de la cryptozoologie (recherche des animaux encore inconnus), qui eut souvent, lui aussi, à se battre, à l'aide de faits étonnants, mais authentiques et contrôlés, contre des théories provisoires, comme toutes les théories, mais têtues.



Tablette perforée par une racine

### XIII

#### Une guerre plus meurtrière que celle des briques.

Après la condamnation du savant faussaire Dussaud, le calme revint chez les Fradin. Morlet continua à fouiller jusqu'en 1941. Fradin aussi, mais avec moins d'énergie. Les visiteurs venaient toujours au musée. Et peu à peu, le monde oublia Glozel. Les tribunaux avaient reconnu l'authenticité de Glozel, mais tout se passa comme si Fradin avait été convaincu d'imposture. Aujourd'hui, le monde a vraiment oublié Glozel. Malgré leur condamnation par la justice, les naufrageurs ont atteint leur but, c'est triste à dire. Pourtant, d'autres découvertes furent faites en Roumanie, en Espagne, en France: des pièces analogues à celles de Glozel.

On chercherait en vain le nom de Glozel dans *Préhistoire de France*, de Franck BOURDIER (Flammarion, 1967), ou dans *La Préhistoire*, série Nouvelle Clio, ouvrage collectif (P.U.F., 1966). Pas de Glozel non plus dans le célèbre et énorme pavé d'André LEROI-GOURHAN (1911-1986) *Préhistoire de l'Art occidental* (Mazenod, 1965). Après la campagne de diffamation, la campagne du silence. Les armes changent, mais le but est le même.

Mais revenons aux années 40. Pendant la guerre, il y eut quelques visites. Pierre LAVAL vint plusieurs fois: Vichy n'est qu'à 20 km, et Laval était l'ami d'enfance du Dr Morlet, qui le tutoyait et avait même été témoin à son mariage. L'ambassadeur d'Argentine vint aussi: il voulait acheter Glozel pour son pays. Si Fradin était un faussaire, il serait riche...

Mais le 27 septembre 1941, une loi est promulguée par le gouvernement de Vichy: la **loi Carcopino**. Auparavant, chacun était libre de fouiller sur son propre terrain, ou sur le terrain d'autrui avec l'accord du propriétaire. Désormais, les fouilles sont soumises à un régime d'**autorisation préalable** délivrée par le ministre de la Culture, après avis du Conseil supérieur de la recherche archéologique. À Glozel, plus question donc de fouiller librement comme à l'époque de la «guerre des briques». Les fouilles ne pourront donc reprendre un jour que si ces messieurs les officiels en sont d'accord, et il semble que ce n'est pas près de se produire. On peut même se demander si cette loi du gouvernement de Vichy, n'a pas été faite tout exprès pour noyer Glozel définitivement. Vichy et Glozel sont bien proches... Mais après tout, de nouvelles fouilles sont-elles vraiment indispensables? Fradin pense que non. D'après lui, il ne s'agit pas tellement de fouiller que d'**étudier** les objets déjà mis au jour. Et rappelons que le musée de Glozel en contient 2936.

À la fin de la guerre, le 10 avril 1945, Émile Fradin, déjà âgé de trente-neuf ans, se marie avec une jeune femme, Marie-Thérèse COTE, institutrice

au Mayet-de-Montagne. C'est son frère, le chanoine Léon COTE, archiprêtre à Vichy, qui sera en 1959 l'auteur d'un excellent petit livre, *Glozel trente ans après*, la première histoire complète de l'affaire de Glozel, écrite de façon honnête et objective. Léon Cote était membre depuis 1912 de la Société d'émulation du Bourbonnais, où il avait bien connu le procureur Viple. Cote écrivit aussi *Glozel ou la Guerre des briques*, qu'il dédia au grand-père Fradin, et *Glozel authentique*.

Les années passent. Émile Fradin cultive son jardin, comme Candide. Il a des enfants, comme tout le monde: Jacqueline (1946), puis Marie-Odile (1948), enfin Jean-Claude (1951).

Puis, la grande nouvelle.



## XIV

### Enfin, enfin, enfin, les preuves formelles.

En 1966, Fradin reçoit une lettre d'une journaliste scientifique suédoise, Mme Greta RINGSTRÖM. Elle annonce sa visite, accompagnée de son frère, M. NYBLON, et d'un archéologue, S. SILOV. À cette occasion, ils demandent à emporter des objets d'os pour effectuer leur datation au carbone 14. Mais comme cette opération détruirait environ un kilogramme d'os, ce qui aboutirait à la perte d'une grande quantité d'objets d'art, Fradin refuse, et les trois Suédois le comprennent fort bien. Ce qui permet encore à quelques antiglozéliens bouchés à l'émeri, d'écrire que Fradin se refuse obstinément à toutes datations pour éviter d'être reconnu comme faussaire. À la suite de leur visite, les savants suédois publient une excellente étude, richement illustrée, de plus de deux cents pages, intitulée *Scandale à Glozel*.

Puis en novembre 1971, Mme Ringström écrit de nouveau à Fradin pour l'informer que les savants scandinaves continuent de s'intéresser à Glozel, et lui annonce qu'il existe un nouveau système de datation des céramiques, qui ne nécessitera que 150 grammes de matière. Elle cite le savant Vagn MEJDAHL, directeur du *Research Establishment Risø*, à Roskilde, au Danemark. Cette fois, Fradin et Mme Moriet (entre temps, le docteur Moriet était décédé) acceptent.

Ce nouveau système, la **thermoluminescence**, découverte par F. DANIELS en 1953, s'applique aux objets en terre cuite ou aux céramiques. Son principe est relativement simple. Au cours des temps géologiques, l'argile a été, comme tout matériau, soumise à la radioactivité naturelle. Cette radioactivité est en quelque sorte emmagasinée dans l'argile. Puis un beau jour, un potier façonne un objet à l'aide de cette argile: puis il la cuit. Or la cuisson (300° à 400°) débarrasse l'argile de cette radioactivité, phénomène qui s'accompagne d'une émission de lumière. La cuisson ramène en quelque sorte le compteur à zéro. Si l'objet d'argile passe ensuite un certain temps en terre, il subit de nouveau la **radioactivité naturelle**, proportionnellement au temps passé en terre. C'est cette radioactivité qu'il s'agit de mesurer, et qui indiquera le temps écoulé depuis l'époque de la cuisson de l'objet. Il faut pour cela connaître aussi la valeur de la radioactivité du terrain où l'objet a été enterré.

Le résultat se fit attendre. Mais en juillet 1973, Fradin reçoit une nouvelle lettre de G. Ringström, qui lui annonce que «*M. Mejdahl, de l'Institut de Recherches scientifiques et atomiques de Risø, est formel: les fouilles datent d'entre 900 et 300 avant J.-C.*» Fradin n'en croyait pas ses yeux. Enfin, un procédé scientifique authentifiait Glozel sans contestation possible! Qui se soucierait maintenant du rapport frauduleux d'un chef policier, ou des sinistres comédiens de la Commission internationale?

Entre temps, bien sûr, ils étaient tous morts, trop tôt pour recevoir cette gifle méritée. Le monde scientifique allait savoir que Glozel était tout aussi authentique que Lascaux et Solutré! Bien sûr, les résultats des analyses donnaient pour Glozel une date assez inattendue. Le premier millénaire avant notre ère, c'est bien loin de la connexion paléolithique-néolithique chère à Morlet. Mais qu'importe? que ce soit en -8000 ou en -900, dans les deux cas, Fradin n'était pas né. Ce n'était pas lui, le fabricant de ces trois mille pièces. Ces premières datations n'éclaircissent pas le problème, d'accord, mais elles authentifient le gisement. C'est le principal.

Fradin était bien optimiste. Car il s'est trouvé des irréductibles de l'antiglozélisme assez stupides pour émettre l'hypothèse que Fradin avait pu irradier artificiellement les céramiques du Champ des morts afin de fausser les datations. Une petite centrale nucléaire portative, ça se trouve dans toutes les fermes, n'est-ce pas? D'ailleurs le Dr D. W. ZIMMERMAN, du *McDonnell Center for the Space Sciences* (Washington University, Saint-Louis, Missouri) a montré, par la méthode des inclusions de zircon, dont ce n'est pas le lieu d'exposer le principe, que les objets de Glozel soumis aux datations par thermoluminescence n'avaient pas pu recevoir d'irradiation parasite ultérieure.

Ce même été 1973, Fradin vit revenir à Glozel l'archéologue suédois S. Silov, accompagné de deux jeunes savants, puis, deux mois plus tard, V. Mejdahl lui-même. On peut imaginer la joie d'Émile Fradin, de rencontrer l'homme qui authentifiait Glozel. Mejdahl emporta une trentaine d'objets pour en adresser une partie à Hugh MCKERRELL, du laboratoire du *National Museum of Antiquities of Scotland*, à Édimbourg, qui devait procéder à d'autres datations. Celles-ci donnèrent les mêmes résultats, ainsi que celles menées par le professeur Max SCHVOERER, du Centre de Recherches interdisciplinaires d'Archéologie analytique (C.R.I.A.A.), de l'université de Bordeaux III.

Dans le même temps, Mejdahl et Mckerrell tentèrent de joindre à leurs recherches un de leurs collègues français, Henri FRANÇOIS, ingénieur au Commissariat à l'énergie atomique de Fontenay-aux-Roses et grand spécialiste de la thermoluminescence. François obtint, lui, une fourchette de datations allant de -450 à +100, ce qui confirme assez bien les datations précédentes. Ainsi c'est à des hommes de La Tène (nom de la civilisation du deuxième âge du fer) qu'il conviendrait d'attribuer ces gravures.

Précisons aussi que H. François étudia des tablettes provenant de la collection personnelle du Dr Morlet, tablettes qui étaient restées quarante ans à l'abri de la lumière, dans une malle: elles furent datées d'une époque bien plus ancienne que les tablettes confiées par Fradin, qui étaient restées exposées à la clarté du jour dans le musée depuis la date de leur exhumation. Ce qui tendrait à prouver que l'exposition à la lumière fausse la datation en la rajeunissant. Glozel serait donc encore plus ancien que ne nous l'apprend la thermoluminescence. Malheureusement, H. François mourut

avant d'avoir publié ces résultats, qu'on ne connaît donc que très superficiellement.

McKerrell, d'Édimbourg, ainsi que le Dr HARNESS, procédèrent aussi à la datation des os par le carbone 14, mais celle-ci donna des résultats beaucoup plus déconcertants. Une dent de bœuf est datée de 1900 ans; en revanche, des ossements humains et des os gravés remonteraient à 17300 ans avant notre ère. Rappelons que Vayson de Pradenne voyait dans ces os «*l'aspect translucide ou gras des os frais ou ayant quelque peu bouilli*», que Bégouen disait effrontément, dans sa dépêche truquée, qu'ils «*avaient conservé toutes leurs matières organiques, et ne présentaient aucune trace de minéralisation ou de fossilisation*», et que d'après le rapport Champion «*ils avaient servi au pot-au-feu de la veille*». Dix-sept mille ans avant notre ère, cela nous reporte à l'époque solutréenne, ce qui n'est pas exactement «la veille». Le pot-au-feu de Champion a eu le temps de rancir. Quel dommage que tous ces honorables personnages soient morts, et qu'il ne soit plus possible de leur fourrer le nez dans leur cacahouate!

Mais le carbone 14 est-il tellement fiable? D'aucuns pensent qu'il a tendance à rallonger les dates. Cette technique suppose en effet que la radioactivité naturelle n'a jamais varié au cours des temps anciens, ce dont on ne peut être absolument sûr.

Début 1974, Mejdahl, McKerrell et François se donnent rendez-vous à Glozel, accompagnés d'Henri DELPORTE, conservateur du musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye (un successeur de S.Reinach) et directeur des Antiquités préhistoriques pour l'Auvergne. Delporte était déjà venu à Glozel en 1970; mais arrivé nettement antiglozélien, il avait quand même su ouvrir les yeux, et était reparti très adouci. Le ton était même devenu cordial. Ils prélèvent encore pas mal d'échantillons. Entre autres, ils emportent la fameuse tablette dans laquelle Bayle avait trouvé une queue de pomme «toute fraîche». Ils l'analysent: elle est bien authentique.

Puis de nouveau, en mai 1974, visite de Mejdahl, McKerrell, Silov et trois autres jeunes archéologues. Il savent mieux que personne que toute fouille est interdite sans autorisation, depuis la loi Carcopino. Mais cela les dérange. Il y a si longtemps que rien n'est sorti de ce fameux Champ des morts! Ils ouvrent donc une tranchée, et Mejdahl trouve un très beau petit vase, intact, avec deux ou trois inscriptions. Il reposait sur une sorte de dallage en terre cuite rouge. En juillet, Mejdahl et McKerrell reviennent, accompagnés de Guy PORTAL, un adjoint d'Henri François. Ils font des prélèvements dans le sol de Glozel pour faire des expériences de thermoluminescence aux mines d'uranium de Laprugne (village situé à 8 km au sud-est de Ferrières-sur-Sichon), dont le directeur, Mr LEFUR, mettait un laboratoire à leur disposition. Et Portal envoya dire à Fradin qu'il pouvait dormir tranquille: «*Glozel est très ancien*».

Six mois plus tard, en mars 1975, se tenait à Oxford un important

**congrès** d'archéométrie qui réunit cent cinquante savants du monde entier. Le congrès consacra une journée entière aux datations de Glazel. Quel déshonneur *post mortem* pour Breuil, Bégouen, Dussaud et toute leur bande d'escrocs appointés, qui ont dû pirouetter dans leur tombe! Mejdahl et McKerrell rendirent compte de leurs travaux. Et l'on entendit un exposé de B.S.I. ISSERLIN, de l'université de Leeds, le plus grand épigraphiste anglais. Il pensait que l'écriture glozélienne montrait certains rapports avec l'écriture ibérique, et d'autres rapports, mais plus lointains, avec l'écriture phénicienne, et que ces langues avaient fort bien pu arriver à Glazel au cours des quelques siècles précédant l'ère chrétienne. Les tablettes de Glazel seraient donc des inscriptions magiques (Jullian n'aurait donc pas eu entièrement tort), empruntées à divers alphabets dont les Glozéliens n'auraient pas connu le sens. À la fin du congrès, Colin RENFREW, professeur d'archéologie à l'université de Southampton, déclarait à ce propos: «*Maintenant, nous n'avons plus le droit de rire. Ce que nous venons d'entendre est très sérieux*».

Alors, pourquoi ne pas envisager une réouverture des **fouilles**? H. François écrivait à Fradin le 12 décembre 1975: «*Une réouverture des fouilles ou même l'ouverture de sondages est encore difficile à entreprendre sur le plan officiel*». Cela dérangerait encore beaucoup de gens, paraît-il: des *scientifiques officiels* de notre époque seraient obligés de reconnaître comme **faussaires** les *scientifiques officiels* de 1927. Ça ne se fait pas, dans ce monde-là: on a le sens de la solidarité.



Tête humaine avec inscription

## XV

### Glozel aujourd'hui.

En octobre 1978, a été créée l'A.S.P.C.G. (Association pour la Sauvegarde et la Protection des Collections de Glozel), qui prit plus tard le nom plus commode **Les Amis de Glozel**. Son siège social est à Vichy (Centre culturel Valéry Larbaud, 15 rue du Maréchal Foch, 03200 VICHY). Le premier président en fut le procureur Antonin Besson, qui avait requis en 1931 le non-lieu qui innocentait Fradin, et qui fut plus tard procureur général près la Haute Cour de Justice constitutionnelle et Conseiller du gouvernement pour les affaires judiciaires. Depuis 1956, il était maire de Billy (Allier). Depuis son décès en 1988, la présidence est occupée par Mr Louis GIRON. Le vice-président en est Émile Fradin lui-même, et le secrétaire général est Jean-Claude Fradin, fils d'Émile, né en 1951.

En 1979, Émile Fradin, âgé de 73 ans, entreprend d'écrire ses **mémoires**. Le livre paraît aux éditions Robert Laffont, dans la collection «Les Énigmes de l'univers», sous le titre *Glozel et ma vie*. Fradin n'est pas un scientifique, et n'a jamais prétendu l'être. On n'y trouve donc pas de discussions scientifiques serrées, mais du bon sens, beaucoup de bon sens, et une sincérité qui emporte la conviction. C'est un homme tout simple qui, d'une plume alerte, raconte sa vie, ses luttes, ses joies, ses désespoirs. Ce n'est pas un savant, mais il a côtoyé toute sa vie des dizaines de savants, les uns amicaux, les autres hostiles. Et il n'est pas gauche du tout quand il s'agit de donner, en passant, une petite explication scientifique pour aider le lecteur.

À Glozel, le **musée** a été modernisé, mais rien d'important n'est intervenu en ce qui concerne les fouilles, en dépit de démarches réitérées. En 1982, le député de l'Allier, Jean-Michel BELORGEY, écrit à Jack LANG, ministre des Affaires culturelles, pour demander l'ouverture de **nouvelles fouilles** à Glozel. Il est soutenu par le prestige de haut magistrat d'Antonin Besson. Mais le ministère maintient d'abord son refus traditionnel: par lettre du 19 août, le ministre répond au député qu'avant d'envisager une reprise des fouilles, on souhaiterait disposer d'un élément nouveau, c'est-à-dire de trouvailles analogues sur des sites apparentés du voisinage. Apparemment, les datations ne constituent pas «un élément nouveau». Il serait fort intéressant, quoique difficile, de savoir avec précision quelle éminence grise se cache derrière ce refus.

Cependant, l'insistance du député finit par obtenir la réouverture de fouilles, non à Glozel, mais dans un site voisin de même nature. Le 22 mars 1983, une autorisation de fouilles est délivrée pour le site **Guerrier**, ou Chez-Guerrier, qui avait déjà livré d'importantes pièces en février 1928.

Les fouilles, exécutées en juillet-août 1983, n'ont pas fourni de découvertes nouvelles: elles ont seulement confirmé qu'il y a eu dans la région un peuplement important.

Elles furent précédées d'une prospection géophysique du terrain, opérée par Danièle LEMERCIER, du Centre d'études nucléaires de Grenoble, afin de déterminer en quels points principaux du site devront porter les sondages et les fouilles. En 1984, toujours à Chez-Guerrier, on découvrit une tablette inscrite à côté d'un cheval gravé sur pierre.

À la suite des datations scientifiques que nous avons vues, Glozel est-il entré officiellement dans les livres? Ne soyons pas trop optimistes.

Le *Grand Dictionnaire Encyclopédique Larousse* (1982), dont le rôle est d'informer objectivement, et non de prendre parti dans une controverse scientifique, retarde de soixante ans, sauf évidemment pour le prix. Pour se faire une opinion sur Glozel, il ne cite que le rapport de la Commission internationale (1927) et l'expertise de Bayle (1929), dont il ignore totalement les réfutations. Pas un mot sur le Comité d'études, ni sur les datations récentes. Ce qui constitue, envers les lecteurs, une véritable **escroquerie**.

Le *Robert des Noms propres*, dans sa première édition (1974), disait de Glozel: «En 1925 [mille regrets, c'est en 1924], on y découvrit des pièces préhistoriques qui furent reconnues plus tard comme inauthentiques.» Mais l'édition de 1988, si elle laisse subsister l'erreur de date, met un point final après «*pièces préhistoriques*», et abandonne donc l'accusation d'inauthenticité.

Des années durant, le *Quid* avait dénaturé les faits (sous l'influence de qui? voilà un bon sujet d'enquête pour le commissaire Maigret) en affirmant que le tribunal avait convaincu Fradin d'être un faussaire, ce qui est, on vient de le voir, l'exact contraire de ce qui s'est passé. Mais dans son édition de 1991, il rétablit enfin la vérité par un article sérieux (page 620b), qui ne contient plus que des erreurs de détail: Joseph Loth transformé en Ferdinand Lot, qui ne lui ressemble pourtant pas, et Albert Grenier tout joyeux d'occuper le fauteuil de son maître Camille Jullian.

Mais que dire d'*Historia*, qui, sous la signature de Pierre LARRIVÉ, étale huit pages de contre-vérités sournoises sur Glozel, dans son numéro 38, heureusement épuisé, consacré aux *Grands canulars*? Il y affirme, en 1974, que Fradin «s'est refusé à faire analyser des pièces se trouvant déjà dans son musée par le laboratoire le plus qualifié du monde en la matière. On ne comprend pas ou l'on ne comprend que trop bien.» *Historia* ose écrire cela en 1974, alors que les analyses étaient en route depuis 1972! On ne comprend pas... ou on ne comprend que trop bien. Il faut noter que ce n'est pas de bonne foi et par ignorance qu'*Historia* écrit tant de sottises. Peu auparavant, Fradin avait eu la visite d'un journaliste d'*Historia*, Roger DELORME, qui était donc parfaitement au courant. Oui, quand on étudie l'affaire de Glozel, la boue qu'il faut remuer donne parfois mal au cœur. La documentation d'*Historia*, bien superficielle, modifie d'ailleurs

les faits, les noms, les dates, les orthographes, et attribue la *Chronique de Glozel*, qui parut régulièrement dans le *Mercure de France* de 1926 à 1935, à S. Reinach, alors que c'est A. Van Gennep qui en était le responsable. Tout le numéro 38 d'*Historia* est d'ailleurs de la même veine: l'*Eoanthropus Dawsoni* y devient régulièrement (donc par ignorance de l'auteur, et non à la suite d'une coquille du typographe) *Ecanthropus Dawsoni*, ce qui ne signifie plus rien. Et Moulin-Quignon devient Moulin-Guignon! quelle guigne! Quand on ignore à ce point les premiers éléments du problème, l'attitude la moins sottise consisterait à se taire.

Mais voyons un peu les ouvrages scientifiques. Seront-ils plus sérieux? Hélas non.

Le *Dictionnaire de la Préhistoire*, publié sous la direction de Leroi-Gourhan (P.U.F., 1988), ne cite Glozel, sous la signature de J.-P. DEMOULE, que pour le qualifier de «célèbre affaire de faux archéologique probable». Sans les datations, il dirait «faux archéologique». Mais les datations sont là, écrasantes: il avoue qu'elles semblent «exclure un faux moderne»; autrement dit, elles authentifient Glozel. Alors il dit «faux archéologique probable». Le lecteur pressé aura retenu le mot *faux*. Et il conclut: «Dans l'hypothèse d'un assemblage cohérent et authentique, il s'agirait d'un phénomène à la fois sans aucun parallèle et surtout sans aucune conséquence historique; dans l'hypothèse d'un faux, ce serait le seul cas où les auteurs n'auraient pas été confondus.» On croit rêver! Même dans l'hypothèse où Glozel serait authentique, il serait «sans aucune conséquence». Sans conséquence, trois mille pièces néolithiques de toute beauté! Sans conséquence, le plus ancien alphabet d'Europe, et probablement du monde! Sans conséquence, la coexistence, jusqu'ici non admise, du renne et de la poterie! Sans conséquence, une totale remise en question de tout ce qu'on croit savoir sur l'origine de la civilisation et sur l'origine de l'écriture! Quelle inconséquence!

Maxime Gorce a l'air bien embêté. Dans *Les Pré-écritures et l'évolution des civilisations*, déjà cité, il consacre tout un chapitre à Glozel. Il se porte garant de façon dithyrambique de l'honnêteté de la famille Fradin: «je les connais de mieux en mieux, lui et sa famille, depuis quarante cinq ans que je visite assidûment Glozel, sans aucun parti pris. Or l'honorabilité de cette famille en tous ses membres est absolue, reconnue universellement dans la contrée» (p.168). De même pour l'archiprêtre Léon Cote qui «a cru que son devoir primordial était de défendre de toutes ses forces la cause qui lui semblait celle de la vérité.» (p.169). Donc, du côté Fradin-Cote, pas de fraude. Bien.

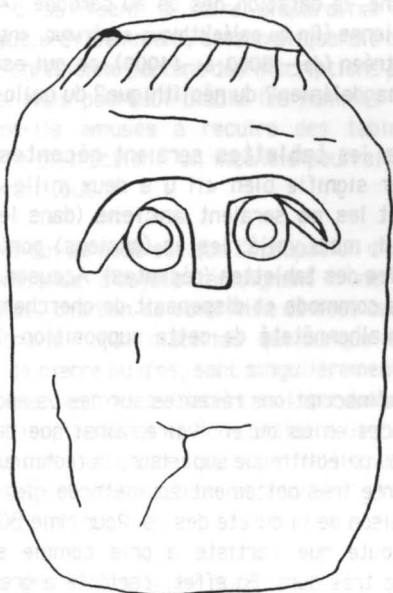
Par ailleurs, comme tout son ouvrage est consacré aux pré-écritures de type glozélien, il est bien forcé d'admettre que les pièces sont authentiques, mais il est en même temps certain que le gisement est faux. Comment sortir de ce dilemme? Des pièces authentiques dans un gisement faux, découvert par quelqu'un qui n'est pas un faussaire. Alors le faussaire, c'est Morlet: «il n'y a donc pas d'impossibilité à ce que ce soit le Docteur

Morlet qui ait truffé l'argile molle du champ de fouilles Duranthon. Diverses "truffes" sont ici possibles inégalement digestibles [quel charabia!]: faux falsifiés [falsifier un faux! c'est idiot] sur mesure la veille de chaque séance de fouilles, introduction de pièces archéologiques authentiques plus ou moins surchargées artificiellement d'inscriptions...» (p.170). C'est d'autant plus facile à affirmer qu'en 1974 le docteur Morlet était décédé depuis neuf ans, et ne risquait donc pas de protester. «Or, rien ne nous dit qu'originellement [sic] Morlet qui se jeta littéralement sur Glozel, dont il avait eu le grand mérite de comprendre l'intérêt, n'a pas eu l'idée de faire collection des pièces. Puis il aura réfléchi qu'on pouvait à Glozel faire un Musée où se serait [sic, au singulier] intégrées d'autres pièces absolument semblables trouvées dans la région et dont il possédait peut-être un certain nombre. Quitte à farcir Glozel avec les environs de Glozel.» (p.172). Cette supposition de Morlet faussaire de Glozel (Dussaud lui-même n'avait pas osé aller jusque là) va de pair avec le style et l'orthographe de monsieur Gorce, c'est tout dire.

Maintenant, pour rire un peu, revenons au faussaire nommé J.-P. Adam, du C.N.R.S., hélas. Dans *L'Archéologie devant l'imposture* (Laffont, 1975), il consacre trente-trois pages à démolir Glozel, sous le titre *Délirium atlante à Glozel*. Il faut dire qu'aux seuls mots *Atlantide* et *Glozel*, Adam voit rouge; là, il fait d'une pierre deux coups. Jusqu'à preuve du contraire, Glozel n'a rien à voir, ni de près ni de très loin avec les survivants de l'Atlantide engioutie. Mais le mot *Atlantide* est toujours accrocheur: avec lui en titre, on est assuré de vendre du papier. De ces trente-trois pages, dix-neuf sont purement et simplement reproduites du rapport Bayle, puisque c'est le seul qu'il connaît, «dans sa rigueur», dit-il sans rire, car il a arrêté sa documentation en 1929, huit ans avant de naître. Il récidive ses élucubrations en 1988 (*Le Passé recomposé*, Seuil). Mais à cette date, les résultats des datations sont trop connus des milieux scientifiques pour qu'il puisse les passer sous silence; alors il ergote: «les résultats [...] furent bien loin d'avoir la rigueur indispensable à une conclusion, même approximative». En effet, «les premières mesures donnèrent des dates allant de 700 av. J.-C. jusqu'à 100 de notre ère». D'accord, ce n'est pas daté à la semaine près. Mais soyons logiques: cela authentifie Glozel et innocente Fradin, dont l'aïeul à la 90ème génération n'était pas encore né? Croire cela serait très mal connaître cette curieuse variété de bipèdes. Quelques pages plus loin, le temps que le lecteur ait pu oublier le résultat des datations, il ironise sournoisement: «Toute une civilisation [...] ayant inventé l'alphabet dix mille ans avant les Phéniciens sans savoir qu'en faire, car ne sachant ni lire ni écrire, gravant des rennes et des félins sur des os modernes [...] et introduisant nuitamment des objets dans le sol, c'est cela le prestigieux site de Glozel [...]; c'est cela la plus pitoyable mystification de l'histoire de l'archéologie». Résumons-nous: entre l'an -700 et l'an +100, Fradin, né en 1906, a disposé de 800 bonnes années pour enterrer dans son champ, dans ceux des voisins, et au Portugal, de nuit, des os solutréens modernes vieux

de dix-neuf mille ans. Il croit sottement, cet Adam, que son lecteur sera assez bête pour gober ça. Et c'est payé par nos impôts!

Laissons donc ce monsieur pour ce qu'il vaut, lisons avec hilarité son avalanche de stupidités sur l'Atlantide, l'île de Pâques, et autres filons du même acabit, enseignons-lui que l'*Eoanthropus Dawsoni* (qui n'a vraiment pas de chance) ne s'est jamais appelé *Eanthropus*, que le lieu où fut découvert le premier australopithèque se nomme *Taung* et non *Taungs* (quoi qu'en dise Michel Brézillon), que les crossoptérygiens ne constituent pas une *famille*, mais une *sous-classe*, que l'unique *espèce* humaine comporte de nombreuses *racés*, que... Mais étaler l'ignorance de ce monsieur serait trop long, pas charitable du tout, et cesserait vite d'être amusant.



Masque sans bouche

## XVI

### Le «casse-tête glozélien».

Morlet, qui ne possédait pas encore de moyen précis de dater le gisement de Glozel, le considérait comme du néolithique ancien, avec influences paléolithiques. Il était d'accord avec Depéret, Espérandieu, et à peu près tous les autres géologues qui s'étaient donné le mal d'étudier le terrain. C'était un Glozel qui nous obligeait à remettre en question beaucoup de nos acquis en matière de préhistoire, mais un Glozel cohérent.

Puis, à partir de 1974, des techniques scientifiques permettent de dater Glozel, mais les choses ne sont pas simplifiées pour autant. On a vu que la thermoluminescence permettait d'obtenir, pour les objets de céramique, une fourchette de datations allant de -700 à +100, ce qui correspondrait à la période de La Tène, ou même au gallo-romain. Ce qui est relativement récent. En revanche, la datation des os au carbone 14 les situe en pleine période magdalénienne (fin du paléolithique supérieur, entre -14000 et -10000), ou même au solutréen (de -18000 à -14000), ce qui est très ancien. Alors, Glozel, c'est du magdalénien? du néolithique? du gallo-romain?

Résumons-nous: les **tablettes** seraient **récentes** (ne perdons pas de vue que *récentes* signifie bien «il y a deux mille ans» et non «il y a soixante ans»), et les **os** seraient **anciens** (dans les quinze mille ans). Pourquoi pas? Oui, mais voilà: les os (anciens) portent des inscriptions semblables à celles des tablettes (récentes). Accuser Fradin d'avoir rédigé le tout était très commode et dispensait de chercher plus loin: on a vu la stupidité et la malhonnêteté de cette supposition. Il reste deux possibilités.

1. Il s'agirait d'inscriptions récentes sur des os anciens. En effet, si les gravures des pièces en os ou en ivoire, ainsi que des galets, rappellent certains motifs du paléolithique supérieur, la technique qui a permis de les réaliser s'en écarte très nettement. La méthode glozélienne semble avoir été adoptée en raison de la dureté des os. Pour Mme BORDES par exemple, il ne fait aucun doute que l'artiste a pris comme support des os déjà minéralisés, donc très durs. En effet, l'artiste a gratté la pièce, faisant apparaître le motif en demi-relief, alors que les gravures magdaléniennes sont délimitées par un trait bien net. C'est également l'opinion de Luc TIXIER, archéologue de Clermont-Ferrand et d'Henri Delporte, qui ne conteste pas les datations scientifiques, mais se refuse totalement à un Glozel paléolithique: «Glozel ne peut dépasser 4000 ans, parce que, si le site était plus ancien, cela poserait vraiment trop de problèmes». Autrement dit, Glozel doit se plier, de gré ou de force, aux théories régnantes. Bel exemple de cette mentalité magico-médiévale stupide, qu'on ne dénoncera jamais assez. Ils ne réfléchissent pas, ces gens-là, que

lorsque les théories régnautes auront cessé de régner, ils auront bonne mine... «*La mode, disait Cocteau, c'est ce qui se démode*».

Cette explication aurait en tout cas le mérite de résoudre plusieurs problèmes. Comment les ossements ont-ils pu se conserver au Champ des morts, alors que le sol, très acide, est mauvais conservateur? Si ces os ont été introduits à Glozel déjà minéralisés, ils ont pu supporter le séjour dans la terre glozélienne sans altération. En ce cas, les gravures des os pourraient être contemporaines de la céramique, c'est-à-dire récentes (peu avant le début de notre ère), malgré l'âge ancien des os.

2. Il s'agirait d'inscriptions anciennes, aussi bien sur les os que sur les tablettes, inscriptions qui seraient donc les témoins d'une écriture paléolithique. Le fameux galet montrant un renne entouré d'une inscription plaiderait pour cette hypothèse. Mais comment expliquer alors l'âge récent des tablettes? Jacques GOSSARD a formulé à ce sujet l'hypothèse suivante: «*On pourrait imaginer que les poteries glozéliennes, fabriquées au début du Mésolithique, furent découvertes fortuitement au premier siècle avant notre ère. Pour une raison que nous ignorons, ces céramiques furent alors recuites, à une température qui a d'ailleurs pu être relativement basse, puisque 300°C suffisent à faire disparaître la thermoluminescence archéologique.*» Évidemment, cela expliquerait que des tablettes cuites peu avant l'ère chrétienne portent des inscriptions plus anciennes de plusieurs millénaires. Mais pourquoi diable les hommes de La Tène (des Gaulois?) se seraient-ils amusés à recuire des tablettes méso- ou paléolithiques? Bizarre distraction... Un incendie pourrait être le *deus ex machina* qui expliquerait tout...

Un **autre problème** qui se pose est que l'occupation d'un site se traduit d'ordinaire par la présence d'objets témoignant d'une vie domestique: tessons, foyers, cendres, charbon de bois. Rien de tout cela ne se trouve à Glozel. Enfin, tout travail d'un matériau quelconque s'accompagne de déchets. Ces déchets, de pierre ou d'os, sont singulièrement absents du site glozélien, de même que les pièces ratées ou abandonnées en cours de fabrication. Ces objections tombent si l'on considère Glozel, non comme un site d'habitation, mais comme un site funéraire. Mais trop peu d'ossements humains ont été trouvés pour qu'on puisse absolument garantir qu'il s'agit d'un cimetière.

Et puis, le problème de la fameuse écriture...



## XVII

### L'écriture glozélienne et ses mystères.

On admet d'ordinaire que la **première écriture** est **cunéiforme**: elle fut inventée, vers 3500 avant notre ère, par les Sumériens, qui vivaient en Mésopotamie au IV<sup>e</sup> et au III<sup>e</sup> millénaires. Cette écriture s'est ensuite propagée dans toute l'Asie antérieure, où elle est devenue le moyen d'expression de langues diverses. Vers 2400 avant notre ère, l'écriture sumérienne fut empruntée par un autre peuple vivant en Mésopotamie, les Akkadiens, dont la langue appartenait à la branche orientale du groupe sémitique. L'âge d'or de la littérature en langue akkadienne et de l'écriture suméro-akkadienne fut l'époque d'Hammourabi (vers -1700). Des milliers de tablettes nous ont été conservées: elles intéressent la vie sociale, religieuse et économique. Les caractères cunéiformes suméro-akkadiens ont été adoptés par plusieurs peuples de l'Asie antérieure pour écrire leurs langues: l'élamite, le hittite, le vieux-perse, l'ougaritique.

Puis, dès le début du III<sup>e</sup> millénaire, donc vers -2900 ou -2800, on trouve l'écriture **hiéroglyphique** égyptienne. Les hiéroglyphes étaient des signes gravés sacrés (ἱερός «sacré», γλύφω «graver»). Les caractères y sont employés soit comme idéogrammes, soit comme signes phonétiques. À partir de -2400, les Égyptiens ont employé une autre écriture de dessin plus libre, l'écriture **hiératique**, dont les signes dérivent directement des hiéroglyphes. Puis, vers le début du I<sup>er</sup> millénaire, on trouve en Égypte l'écriture **démotique**, dont la graphie s'est encore simplifiée, et qui aboutit à l'écriture cursive **méroïtique** (royaume de Méroé).

Toujours d'après le schéma couramment admis, le premier **alphabet** connu est également d'aspect cunéiforme, mais sans parenté réelle avec les cunéiformes suméro-akkadiens. Il a été retrouvé dans les fouilles de Ras-Shamra, sur la côte syrienne du Nord, où une quantité de tablettes de la bibliothèque d'Ougarit, datées du XV<sup>e</sup> siècle avant notre ère, ont été mises au jour. L'alphabet ougaritique comporte trente signes, vingt-sept consonnes, et les trois voyelles a, i, u. L'écriture ougaritique a été déchiffrée par H. Bauer, Éd. Dhorme et Ch. Vroilleaud. Mais cet alphabet n'a pas de descendance.

Le premier alphabet dont les lettres se rapprochent des nôtres est connu par une inscription trouvée à Byblos, l'inscription du sarcophage du roi **Ahram**, du XIII<sup>e</sup> siècle avant notre ère, ou peut-être un peu moins ancienne. C'est un alphabet phénicien archaïque qui ne compte que vingt-deux lettres, toutes des consonnes. On considère en général que, quant à la forme, ces signes dérivent des signes hiératiques égyptiens, ou même directement des hiéroglyphes, ce qui est bien difficile à prouver.

Cet **alphabet phénicien** serait l'ancêtre des écritures araméennes (hé-

breu carré, palmyrénien, nabatéen), de l'alphabet syriaque et de l'alphabet arabe, qui pourtant lui ressemblent bien peu. Il fut repris par les Grecs, qui y ajoutèrent les voyelles, indispensables pour noter leur langue, puis par les Etrusques, d'où il passa aux Latins et devint ainsi véritablement international.

Quant aux écritures dites **méditerranéennes**, elles comprennent principalement:

- l'**égéo-crétois**, qui fut, à partir de -2200, une écriture idéographique d'environ 140 signes; vers -1750, apparaît une écriture cursive d'environ 130 signes, dite «linéaire A», non encore déchiffrée; puis, vers -1400, une autre écriture cursive, nommée «linéaire B», de 80 signes, déchiffrée en 1952 par Michael VENTRIS («linéaire» se dit d'une écriture syllabique dont le tracé est orienté selon des lignes et qui a remplacé les signes-images de l'écriture hiéroglyphique);

- le **carien**, du sud-ouest de l'Asie Mineure, composé de signes ressemblant à des lettres grecques archaïques;

- l'écriture **cyprote**, utilisée à Chypre avant l'arrivée des Grecs, qui dériverait de l'écriture crétoise linéaire; elle comporte 55 signes syllabiques, et fut déchiffrée en 1872 par G. SMITH;

- l'écriture **libyque** (de -150 à +500) comporte dix-huit signes consonantiques; pour la forme des signes, les Libyens les auraient pris autant dans l'alphabet phénicien que dans un fonds local de signes symboliques; l'écriture *tifinagh*, encore utilisée par les Touaregs du Sahara, en dériverait directement;

- l'écriture **ibérique**, utilisée vers le III<sup>e</sup> siècle avant notre ère, comporte vingt-huit signes constituant un ensemble mixte, mi-syllabique, mi-consonantique, dont les origines sont incertaines.

On ignore tout de l'ascendance de ces écritures. Mais on admet parfois qu'elles proviennent, elles aussi, de l'alphabet phénicien, donc en fin de compte des hiéroglyphes.

Voilà, en faisant totalement abstraction des écritures d'Extrême-Orient (Inde, Chine, etc), le résumé du schéma généralement admis. Les Phéniciens se trouvent ainsi les pères de l'une des plus grandes découvertes de l'esprit humain: l'alphabet. C'est pour la défense de ce schéma que Dussaud s'est tant battu, *pugnis et calcibus, unguibus et rostro*.

Cette manière de voir ressortit peut-être à une tradition bien ancrée en Occident: *Ex Oriente lux*, c'est de l'Orient que vient la lumière, l'Orient civilisé nous a tout apporté, pauvres barbares que nous sommes. C'est d'Orient que nous vient la morale, la culture, la science. Tandis que nos ancêtres les Gaulois, grands blonds illettrés à moustache, s'enivraient de cervoise et pratiquaient encore, sur les dolmens qu'ils avaient construits à cet effet, d'horribles sacrifices humains, l'Orient nous apportait la culture, la philosophie, l'écriture, la science, l'art, le Décalogue et le message d'amour de l'Évangile. Mais oui, tout ça!

Ce *mirage oriental*, selon le mot de S. Reinach, a évidemment pour raison profonde le fait que le christianisme, qui domine notre façon de penser

depuis près de mille sept cents ans, nous vient du Proche-Orient. Et la découverte du sanscrit, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, puis les grandes découvertes archéologiques faites en Égypte, Phénicie, Assyrie, Chaldée, au XIX<sup>e</sup> siècle, lui ont donné un semblant d'autorité. Et l'affaire de Glozel commença juste au moment où l'archéologie mettait le Moyen-Orient en valeur: ouverture en novembre 1922 du tombeau de Toutankhamon par lord CARNARVON (1866-1923), découverte en 1924 du tombeau d'Ahiram, roi de Byblos, par Pierre MONTET (1885-1966).

En fait, ce schéma est un tissu de naïvetés. L'anthropologie a montré que les Gaulois n'étaient ni plus grands ni plus blonds que nous. Et pour que leurs druides pussent pratiquer ces horribles sacrifices humains sur les dolmens, il eût fallu, vu la taille de ceux-ci, que les druides fussent des géants d'environ quatre mètres. De plus, les dolmens sont les témoins d'une civilisation inconnue et mal datée, mais très antérieure à l'arrivée des Gaulois en Europe occidentale.

Quant au niveau de civilisation des Gaulois, il ne le cède en rien à celui des Hébreux: si l'on en croit l'Ancien Testament, les Hébreux ont massacré beaucoup plus de peuples voisins que les Gaulois ne l'ont fait. Et les Gaulois n'assommaient pas les femmes adultères à coups de pavés, comme faisaient les Hébreux de l'antiquité (Lév.XX,10); ils ne coupaient pas non plus la main des voleurs, comme des Arabes le pratiquent encore (Coran, V,42). Pour ce qui est du message d'amour apporté par l'Évangile, il est très relatif: si l'Évangile rapporte bien que Jésus a ordonné «... *que vous vous aimiez les uns les autres*» (Jean, XV,12), il ne faut pas oublier pour autant qu'il n'est nullement l'inventeur de cette maxime (voir Lév.XIX,18: tu aimeras ton prochain comme toi-même), et qu'elle est largement contrebalancée par d'autres beaucoup moins connues (au fait, pourquoi donc?), comme celle-ci: «*Quant à mes ennemis, ceux qui n'ont pas voulu que je règne sur eux, amenez-les ici et égorgez-les tous devant moi.*» (Luc XIX,27, traduction Osty). Ce «message d'amour» a d'ailleurs fort bien coexisté avec les tortures de l'Inquisition papiste pendant six longs siècles.

Dans *Le Mirage oriental* (1893), Salomon Reinach, bien avant que Glozel ne fût connu, s'élevait déjà contre le schéma qui fait venir d'Orient toute la civilisation. Il montre que dans aucun gisement paléolithique ou néolithique, sous aucun dolmen, dans aucune station lacustre, on n'a découvert un seul objet fabriqué qui montrât une influence orientale. À l'opposé de Gabriel de MORTILLET (1821-1898), qui affirmait que l'industrie néolithique apparaît en Europe en bloc, sans la moindre gradation, ce qui prouverait une invasion, Reinach montre qu'il y a bien eu transition: dès le magdalénien, c'est-à-dire la fin de l'âge de la pierre taillée, on constate déjà des traces de **polissage** des haches. La **poterie** néolithique non plus n'est pas importée: les plus anciennes poteries sont très grossières, puis la technique va en s'améliorant. Le **culte des morts** est également indigène en Europe: Reinach invoque l'existence de sépultures à Solutré. Quinze ans plus tard, en août 1908, la découverte de la sépulture néanderthaliennne de

la Chapelle-aux-Saints (au sud de la Corrèze) lui donnait raison de façon éclatante.

Mortillet, prisonnier de son préjugé monogéniste (selon lequel un seul point de départ explique tout), pensait que l'idée de la **domestication** des animaux avait dû naître et se développer en un point: la région formée par la Turquie et le Caucase. Reinach rétorque que si des indigènes asiatiques avaient introduit des animaux domestiques en Europe, ce serait probablement des chameaux et des ânes, animaux qui manquent justement dans tous les gisements de l'âge de la pierre.

Quant à l'origine du **blé**, Mortillet la place dans le Caucase, et Candolle en Mésopotamie. Mais il semble bien qu'ils soient l'un et l'autre dupes de leur préjugé orientaliste: l'*Odyssée* affirme que le blé est spontané en Sicile, ce qui est confirmé par Diodore.

Le **bronze** passe également pour être d'origine orientale: si le mot nous vient de l'italien **bronzo**, on fait, sans preuves, dériver le mot italien du persan **برنج** *berendj*, alors qu'il dérive très probablement du latin **aes brundisium** «airain de Brindisi», du nom d'une ville portuaire de Calabre, tout comme **cuprum** «cuivre» vient de **Κύπρος** «Chypre». Et, si les objets en bronze assyro-babyloniens montrent de nombreuses analogies avec ceux d'Égypte, il n'y a aucune analogie entre ces deux groupes et les objets d'Europe. D'ailleurs, Mortillet ne craint pas de se contredire lui-même: tout en affirmant l'origine indienne de l'épée, il reconnaît qu'entre le poignard et l'épée d'Europe, on trouve toutes les transitions, ce qui indique bien son origine indigène.

Reinach montre de même que **κασσίτερος** «étain» est d'origine celtique, et non orientale (c'est le sanscrit **कस्तिर** *kastira* qui dérive de **κασσίτερος**, et non l'inverse).


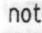
Mortillet plaçait également en Inde (mon Dieu, sans l'Inde, que ferions-nous?) l'origine du **svastika**, cliché qui se répète encore très souvent de nos jours. Et comme des svastikas se rencontrent sur des objets de bronze européens, ce serait une preuve de l'origine indienne du bronze. En fait, le plus ancien exemple connu de svastika se trouve sur une lampe magdalénienne, trouvée à La Madeleine même. Et on en a trouvé dans les fouilles de la deuxième ville de Troie (XX<sup>e</sup> siècle avant notre ère). Alors que les plus anciens svastikas indiens sont postérieurs à l'ère chrétienne. C'est pourquoi il n'y a aucune raison pour nommer ce signe par le nom sanscrit de *svastika*: Reinach préfère avec raison le terme *croix gammée*. Mais évidemment, en 1893, Reinach ne pouvait pas prévoir l'horrible utilisation qui serait faite de ce signe, outre-Rhin, quarante ans plus tard, par un peuple fanatisé.

Maintenant, abordons le problème suivant: **de quel type** est l'écriture glazéolienne? idéographique? syllabique? alphabétique?

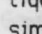
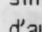
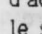
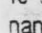
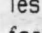
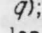
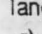
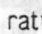
On peut ramener les différentes écritures connues à plusieurs types:

1) Les **écritures synthétiques**, ou écritures d'idées, dans lesquelles un signe ou un groupe de signes sert à suggérer toute une phrase: quelques traces de pas, un arc et une tête de cerf signifient «je suis parti à la


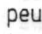
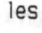

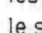
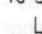
chasse». Jusqu'à une époque récente, les indigènes de Sibérie orientale, les Esquimaux, les indiens d'Amérique du Nord ont employé ce système de notation par images. C'est ce que Gorce nomme «signes mnémogrammi-formes» et Morlet plus simplement «signes mnémoniques».

2) Les **écritures analytiques**, ou écritures de mots, dans lesquelles un signe sert à noter un mot. C'est un tel système qu'on rencontre chez les Sumériens, chez les Égyptiens de l'antiquité, et de nos jours encore chez les Chinois et, partiellement, chez les Japonais et les Coréens. Le signe , qui représente une porte à deux vantaux, sert à noter le mot *porte* aussi bien en chinois (où il se prononce *mén*), en japonais (prononcé *kado*), et en coréen (prononcé *mun*); c'est donc bien l'objet *porte* qui est noté, et non les sons *mén*, *kado* ou *mun*. En égyptien, le  était le dessin d'une bouche, et notait donc le mot *bouche* (prononcé *rō*).

3) Les **écritures phonétiques**, dans lesquelles on ne note plus l'objet, mais le son par lequel on le désigne. Elles sont à leur tour de deux types:

a) les écritures **syllabiques**, dans lesquelles chaque signe note une émission de voix, une syllabe. Certaines écritures syllabiques ne notent que les consonnes. Ainsi le système égyptien était déjà en partie phonétique: si le signe  pouvait désigner la bouche, il pouvait également être simplement la consonne *r* (dans  *nefer* «beau», le  n'a pas d'autre rôle que de noter le son *r*, tout comme  ne note rien d'autre que le son *f*); les Égyptiens disposaient ainsi de vingt-quatre signes consonantiques constituant un véritable alphabet. Un autre exemple est fourni par le tiffinagh, utilisé par les Touaregs du Sahara, où le nom même de la langue, *tamasheq*, est noté ...... (*q*); rien n'indique que le *t*, le *m*, le *s* ou le *q* doivent être prononcés avec les voyelles *a* ou *e*. L'arabe et l'hébreu, où la notation des voyelles est facultative, rentrent dans ce cadre: l'arabe كتب *ktb* peut être lu aussi bien *kataba* «il a écrit» que *kutub* «des livres». L'alphabet phénicien se rattachait évidemment à ce type: gaml «chameau» était écrit .

D'autres écritures, dans lesquelles le signe correspond à la syllabe, distinguent cependant la couleur vocalique de chaque syllabe. Comparer l'éthiopien ቢራ: *bira* «bière» et ቤራ: *bère* «bœuf», où les deux lettres ቢ *b* et ቤ *r* changent de forme en fonction du timbre de la voyelle.

Le japonais possède deux syllabaires, le *hiragana* et le *katakana*. Il peut écrire *kado* «porte» à l'aide du signe , mais aussi  (contenant les signes syllabiques  *ka* et  *do*). Le coréen peut, lui aussi, utiliser le signe , ou bien  (simple notation de la syllabe *mun*).

Les écritures de l'Inde et de l'Asie du Sud-Est sont également syllabiques. Le mot sanscrit वेद *veda* comporte deux syllabes, et s'écrit à l'aide des deux signes वे *ve* et द *da*. Ce dernier signe द *da*, par exemple, ne peut aucunement être décomposé en *d* et *a*; et le précédent वे *ve* n'est pas non plus décomposable en *v* et *e*: il est une modification de व *va*.

b) les écritures **alphabétiques**, dans lesquelles chaque signe correspond soit à une consonne, soit à une voyelle. C'est l'alphabet latin, devenu plus ou moins international, l'alphabet grec, l'alphabet copte, l'alphabet cy-

rillique, l'alphabet arménien, l'alphabet géorgien, etc. Les alphabets arabe et hébreu, dans la mesure où la notation des voyelles est possible, peuvent également être rattachés à ce type.

Auquel de ces systèmes rattacher l'écriture glozélienne? Et d'abord s'agit-il bien d'une écriture? Maxime Gorce, tout en sous-entendant que l'ensemble du gisement de Glozel est faux, classe le glozélien dans les **pré-écritures**, dont il cite de très nombreux exemples. Écriture, pré-écriture, proto-écriture, peu importe, le tout est de s'entendre sur le sens des mots.

Les signes glozéliens semblent être au nombre de 111: «*Par le nombre même de ses caractères, le Glozélien se classe dans les écritures syllabiques qui possèdent toutes une centaine de signes.*» (Morlet, *Origines de l'Écriture*, p.35). En effet, 111 est un chiffre nettement trop grand pour une écriture alphabétique: les alphabets comprennent tout au plus une quarantaine de signes. En revanche, ce nombre semble trop petit pour une écriture de type synthétique ou de type analytique, où le nombre de signes est toujours très grand et varié à l'infini. Il s'agirait donc bien d'une **écriture syllabique**: les syllabaires japonais comportent 50 signes (combinaison de 10 consonnes avec 5 voyelles); le syllabaire éthiopien en contient 231 (combinaison de 33 consonnes avec 7 voyelles).

On peut donc considérer l'écriture (ou la pré-écriture) glozélienne comme une écriture syllabique, mais encore à un stade très primitif. On se rend compte en effet que les caractères se suivent sans interruption, et que certains caractères paraissent susceptibles de se trouver dans plusieurs orientations différentes; l'orientation des caractères est une acquisition plus tardive que la forme.

Mais il ne s'agit probablement pas d'une écriture purement syllabique: dans certaines inscriptions, il semble bien qu'on ait employé simultanément trois sortes de signes: synthétiques, ou mnémoniques (sortes d'aide-mémoire), analytiques, ou figuratifs (dessins d'objets), et phonétiques (syllabiques). «*Dans une inscription composite, gravée sur un galet en forme de lissoir, il semble bien qu'on ait employé en même temps trois sortes de signes: figuratifs, mnémoniques, phonétiques. Derrière un arc se voit la représentation schématique d'un œil, prolongé par un rayon dans la direction d'un oiseau stylisé et deux traits pour les ailes et les pattes repliées, en une ligne sinieuse pour le cou. Des signes alphabétiformes sont gravés en-dessous. Leurs formes sont connues et se retrouvent sur les tablettes d'argile. Mais entre deux X se voit un graphisme qui ne paraît pas figuratif et qui ne doit pas encore être phonétique puisqu'il ne fait partie d'aucune autre inscription. Nous pensons que c'est là un des signes qui avaient gardé leur valeur mnémonique.*» (Morlet, *Origines de l'Écriture*, p.34).



## XVIII

### L'écriture est née en Europe.

Mais quelle est l'origine de l'écriture glozélienne? La question est fondamentale, car la réponse à cette question confirmera ou infirmera le fameux schéma de l'*Ex Oriente lux*.

Tout d'abord, il n'est pas sûr que les hiéroglyphes égyptiens soient les ancêtres de l'alphabet phénicien et des écritures méditerranéennes. C'est même fort peu vraisemblable.

1) Les écritures linéaires méditerranéennes ne peuvent dériver des hiéroglyphes pour la simple raison qu'elles sont plus anciennes.

Dans le *Mercur de France* du 1<sup>er</sup> novembre 1931 (p.715), Morlet écrit déjà: «*Au point de vue chronologique, l'hiéroglyphisme n'est que le produit secondaire d'une administration impérialiste.*»

Et dans *Origines de l'Écriture* (p.12), il précise: «*Ne voit-on pas, en effet, que les signes hiéroglyphiques n'ont fait leur apparition qu'avec de puissants empires? Les signes linéaires primitifs, que chaque peuplade employait auparavant, ne pouvaient avoir un sens que pour ceux qui connaissaient le dialecte autochtone. Les conquérants qui arrivèrent à soumettre ces nombreuses tribus devaient nécessairement, pour imposer leur autorité, chercher un moyen de s'exprimer en dehors de la multitude des idiomes indigènes.*» L'écriture linéaire aurait donc précédé l'écriture à hiéroglyphes. Cette théorie «*ne peut trouver de meilleure confirmation que dans la découverte de deux systèmes syllabaires dans l'écriture crétoise, l'un beaucoup plus archaïque que l'autre.*» (Morlet, *ibidem*).

Mais Morlet n'est pas le seul, il s'en faut, à avoir affirmé une telle chose: «*Même en Égypte, bien avant l'adoption des hiéroglyphes, dès la première civilisation préhistorique, il existait une écriture linéaire très proche des caractères de l'Ouest. [...] Ce sont en effet des signes et non des peintures qui constituent le système primitif*», affirme sir Flinders PETRIE (1853-1942), l'égyptologue britannique bien connu, dans *The Invention of the Alphabet* (1912). Dans un article de *Scientia* (vol. XXIV, déc. 1918), intitulé *L'Origine de l'Alphabet*, il raconte que vers 1900, il avait trouvé en Égypte des caractères linéaires sur des tessons de poteries, datés d'environ 1400-1200 avant J.-C. Il en trouva ensuite sur des tessons plus anciens, appartenant à la XII<sup>e</sup> dynastie. «*Et en dernier lieu plusieurs signes furent exhumés, qui dataient de la première dynastie.*» Tous ces signes comprennent toutes les lettres connues des alphabets de la Carie et de l'Espagne. «*Il est donc impossible de dire que ces signes sont le produit décadent des hiéroglyphes. Ils sont entièrement différents comme origine.*» ( *Mercur de France* du 1<sup>er</sup> février 1932, p.727).

Piette écrivait également: «*Les caractères sont chose de convention; au lieu d'être des images simplifiées, ils peuvent avoir été dès le début*

des figures formées de lignes géométriques» (*Les Écritures de l'Age glyptique*, in *L'Anthropologie*, tome XVI, janvier-février 1905).

2) Il est tout aussi évident que l'alphabet phénicien ne peut dériver des caractères égyptiens. C'est l'égyptologue Emmanuel de ROUGÉ (1811-1872), professeur au Collège de France, qui, ramenant tout à sa spécialité, aberration de l'esprit plus fréquente qu'on ne pense, fit dériver le phénicien de l'hieratique égyptien. Mais sa démonstration de filiation est tellement laborieuse qu'elle ne prouve rien. Flinders Petrie remarque qu'il n'y a que deux lettres sur vingt-deux pour lesquelles cette hypothèse paraît plausible. Il ajoute: «*Il est étonnant qu'une théorie reposant sur des données aussi fragiles ait pu être si généralement tolérée ou même acceptée. Les nombreuses variations de la cursive hiératique et de la cursive phénicienne, la possibilité de fluctuations encore plus grandes, ont servi à cacher les différences.*»

C'était également l'opinion de sir Arthur Evans: «*Je ne crois pas à l'origine égyptienne de l'alphabet phénicien. Je crois que le phénicien est une branche orientale de l'alphabet méditerranéen qui s'est conservée. Les autres rameaux, dont l'égéen, ont disparu.*»

Sir Arthur Evans, célèbre pour ses recherches archéologiques à Cnossos, en Crète, confirme donc ainsi indirectement l'authenticité de Glozel. Mais admettre Glozel lui faisait perdre la priorité de ses découvertes. Il vint à Glozel en 1928, et visita le musée et le gisement au pas de course: arrivé à Vichy à 9h30, il y était de retour à midi. Si on considère qu'il faut bien une demi-heure pour aller de Vichy à Glozel et autant pour en revenir, et une autre demi-heure pour descendre au Champ des morts et autant pour en remonter, on se rendra compte que son intérêt pour un problème archéologique de première importance, et qui ressortissait directement à sa spécialité, n'excédait pas trente minutes.

D'où vient donc l'alphabet phénicien? On n'en sait rien. Voici ce qu'en pense le professeur Charles HIGOUNET, de la faculté des lettres de Bordeaux: «*Toutes les hypothèses ont été faites en vue de découvrir l'origine de la forme matérielle des lettres phéniciennes. On a d'abord essayé de rattacher directement ces formes à celles des hiéroglyphes égyptiens simples ou à celles des signes hiératiques. D'autres savants y ont vu une déformation des caractères cunéiformes [...]. L'antécédent crétois linéaire a aussi été invoqué [...]. Les rapprochements avec l'écriture protosinaïtique et avec les écritures arabiques [...] ne font pas avancer le problème.*» Mais voici sa conclusion: «*Pour créer leur système graphique, il n'est d'ailleurs pas interdit de penser que les Phéniciens ont puisé dans le fonds commun des écritures du monde oriental et égéen, sans tenir compte de la valeur phonétique des signes plus ou moins imités.*» (*L'Écriture*, P.U.F. 1969, p.47).

3) On ne peut considérer non plus que les écritures méditerranéennes dérivent du phénicien, car elles contiennent des caractères qui ne sont pas sémitiques. Dans l'article de *Scientia* déjà cité, Flinders Petrie fait remarquer que dans le groupe des langues de l'Ouest (ibérique, runique,

carien) et dans le groupe des langues de l'Est (thamoudéen, sabéen, naba-téen), on trouve dix caractères qui, d'une part se ressemblent, d'autre part sont inconnues du phénicien: «*Si les alphabets provenaient de Phénicie, comment l'Est et l'Ouest se seraient-ils entendus pour changer ces dix lettres de la même manière?*» (*Mercur de France* du 1<sup>er</sup> février 1932, p.726).

En revanche, ces écritures «*possèdent des caractères dont on ne retrouve les prototypes que dans le fonds néolithique de Glazel. Cette source unique d'une grande richesse de caractères et d'une époque très reculée peut seule nous expliquer la présence de signes semblables dans les alphabets aussi éloignés que ceux de l'Espagne et de la Carie.*» (Morlet, *Origine néolithique des alphabets méditerranéens*, in *Mercur de France* du 15 déc. 1926, p.563).

Les écritures méditerranéennes sont d'ailleurs antérieures au phénicien. Dussaud lui-même l'affirme en 1907 au sujet de l'écriture cyprïote: «*L'origine du syllabaire chyprïote serait importante à déterminer. Jusqu'ici, on peut supposer avec vraisemblance qu'il se rattache aux écritures égéennes si heureusement découvertes par M. Evans.*» «*Dès le deuxième millénaire avant notre ère, la céramique et les terres cuites cananéennes attestent soit l'importation, soit l'imitation des produits chyprïotes. Mais cette influence se propage longtemps après.*» (in *L'île de Chypre*).

Et Mendes Correia commentait ainsi la découverte d'Alvão: «*Quoi qu'il en soit, l'alphabet ibérique d'Alvão, comme éventuellement celui de Glazel, d'où il dériverait, est très différent de l'alphabet phénicien. Lui est-il antérieur ou postérieur? On ne peut le dire avec certitude; mais je le croirais antérieur parce que les signes d'Alvão sont sensiblement plus nombreux que les signes de l'alphabet phénicien, plus synthétiques, et je tendrais à croire que les Phéniciens ont puisé leur écriture dans l'alphabet occidental primitif, et n'ont eu que le mérite de le perfectionner et peut-être de le diffuser.*»

4) Il paraît donc bien difficile de continuer à faire des Phéniciens les tout premiers inventeurs de l'alphabet. Flinders Petrie écrit «*qu'il est impossible que le court alphabet phénicien, ou tout autre fonds semblable, ait été le point de départ de tous les systèmes d'écritures connus.*» Il considère que l'origine des alphabets ne peut être trouvée que dans «*un corps de signes très étendu ( wide-spread body of signs )*». Ce qui est précisément le cas de celui de Glazel, avec ses 111 signes répertoriés.

En 1929, le préhistorien allemand Georg Wilke fit une conférence à l'université populaire de Rochlitz sur *L'Origine de l'Écriture*. «*On se figurait, dit-il, que les inventeurs de l'alphabet étaient les Phéniciens, qui avaient instruit les Grecs et les Romains, et ceux-ci les Slaves, les Allemands, etc. C'est une erreur. Car la plus ancienne inscription phénicienne, celle du tombeau du roi Ahiram, date seulement du XIII<sup>e</sup> siècle av. J.-C., alors que des vases troyens, gravés de signes alphabétiques, datent du milieu du III<sup>e</sup> millénaire. Il en est de même en Égypte et en Palestine. Et M. Evans a trouvé en Crète deux inscriptions composées*

de signes linéaires, de 1.000 ans plus anciennes que l'inscription d'Ahi-ram. Les alphabets phénicien et grec sont apparentés l'un à l'autre, car ils sont issus d'un même alphabet plus vieux dont le souvenir s'était conservé chez les Anciens.

Mais comme l'écriture est déjà en Crète à un stade parfait, nous sommes obligés d'en rechercher l'origine ailleurs. On peut la comparer aux signes gravés sur les vases de Transylvanie qui appartiennent au plein néolithique, mais sa vraie origine doit être cherchée en Occident.» (*Mercury de France* du 15 janv. 1930, p.455).

### Et dans tout cela, quelle est la place de Glozel?

1) L'écriture de Glozel ne peut dériver du phénicien, car le nombre des signes y est beaucoup plus grand: 111 signes à Glozel, contre 22 seulement en phénicien. Presque tous les signes phéniciens se retrouvent en glozélien, mais la réciproque n'est évidemment pas vraie. Dussaud autrefois et J.-P. Adam plus récemment ont beau comparer activement le phénicien et le glozélien, leur comparaison n'a de sens qu'en gommant quatre-vingt-neuf signes glozéliens sur cent onze ! C'est aussi malhonnête qu'inutile.

À tout prendre, ce serait plutôt le phénicien qui dériverait du glozélien, malgré l'affirmation de Dussaud, selon laquelle le système phénicien était entièrement original: «*Les Phéniciens, ayant appris à l'usage de l'écriture égyptienne, à dégager les consonnes, ont, d'eux-mêmes, et suivant un principe linéaire entièrement original, créé les formes de leurs lettres.*» (*Syria*, 1924, p.155). Cependant, l'Antiquité n'a point reconnu en eux les inventeurs de l'écriture: «*Les Crétois, écrivait Diodore (V,74), disent que les muses héritèrent de leur père la découverte des lettres. Les Phéniciens n'en sont point les premiers inventeurs; ils se sont bornés à modifier les signes des lettres, et cette écriture adoptée par la plupart des hommes a reçu, pour cette raison, l'appellation de "phénicienne".*» Notons que Tacite pensait également que les Phéniciens n'étaient que des adaptateurs, et non des inventeurs.

2) L'écriture de Glozel ne dérive pas non plus des écritures méditerranéennes pour la même raison que précédemment: le nombre de signes y est bien plus grand.

«*Un alphabet qui, comme celui de Glozel, contient près de cent signes, est encore dans sa phase archaïque de mélange de caractères idéographiques et syllabiques. Par contre, les écritures méditerranéennes qui n'ont conservé qu'une vingtaine de signes ont atteint l'alphabétisme.*» (Lettre du Dr Morlet à Elliot Smith, in *Mercury de France* du 15 nov. 1926, p.211). Remarquons que si le docteur Morlet parle de «près de cent signes», c'est parce que ce texte date de novembre 1926. Actuellement, c'est cent onze signes qui sont reconnus dans l'écriture glozélienne.

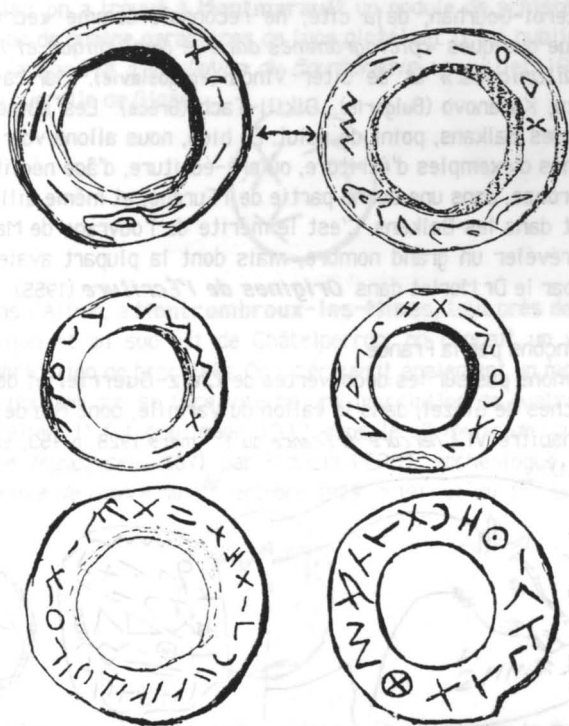
«*Non seulement il existe dans l'alphabet de Glozel de nombreux signes qui lui sont propres, mais, beaucoup plus riche en caractères, il pouvait en donner une vingtaine à chaque écriture, alors que, pour atteindre au total des siens, il lui eût fallu absorber tous les alphabets méditerranéens.*»

néens. Et comme la similitude des formes linéaires est trop grande pour qu'il n'y ait pas eu filiation, cette simple constatation numérique indique déjà que la diffusion n'a pu s'effectuer que du plus riche aux plus pauvres, de Glozel à la Méditerranée.» (Morlet, *Mercur de France* du 15 déc. 1926, p.563).

3) L'écriture glozélienne est plus ancienne que toutes les écritures méditerranéennes connues. Elle contient en effet un mélange d'idéogrammes et de caractères syllabiques, alors que les écritures méditerranéennes ont atteint le stade de l'alphabétisme.

«Et il faut reconnaître que les signes écrits sont de la même époque que les dessins, preuve manifeste que l'écriture était connue et utilisée, alors même que les rennes vivaient dans nos régions.»

«Glozel serait donc juste à la limite des deux âges; intermédiaire entre l'âge de la pierre taillée, et celui de la pierre polie, il rappellerait un temps relativement très court où, au début de la période néolithique, quelques rares rennes survivaient encore, dans nos régions.» (Professeur Depéret, interview publiée dans le *Nouveau Journal* de Lyon du 25 sept. 1927, et reproduite dans le *Mercur de France* du 15 oct. 1927, p.462).



## XIX

### L'homme de la pierre polie savait écrire.

L'écriture de Glazel semble bien dériver directement des **pré-écritures néolithiques**. Elle n'est même que l'une des variantes de ces pré-écritures.

Que pensent des écritures préhistoriques nos professionnels de la linguistique et de la préhistoire?

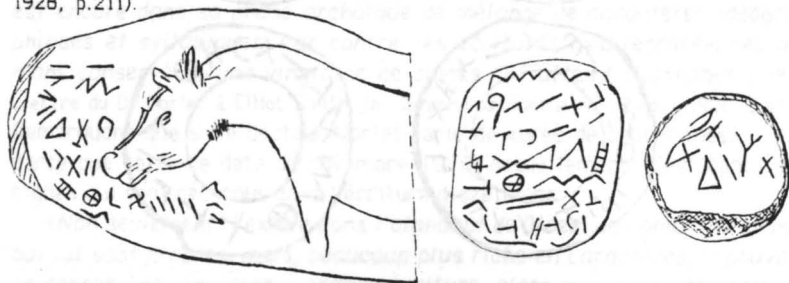
Le linguiste Marcel COHEN (1884-1974), dans *La Grande Invention de l'Écriture* (Klincksieck, 1958), consacre un chapitre entier à la protoécriture. Son voyage le conduit des Indiens d'Amérique aux Océaniens, avec un détour chez les Sibériens et les Africains. Mais on chercherait en vain la plus minime allusion à quelque chose qui ressemblerait à une écriture antérieure à l'Antiquité. Et l'Antiquité, bien entendu, est orientale.

Même remarque concernant *L'Écriture*, du professeur Ch. Higounet (P.U.F., 1969), pour qui rien n'existe avant Sumer.

Le *Dictionnaire de la Préhistoire* (P.U.F., 1988), publié sous la direction d'André Leroi-Gourhan, déjà cité, ne reconnaît comme «écriture néolithique» que quelques «*pictogrammes dans le Néolithique et le Chalcolithique balkaniques.*» Et de citer Vinča (Yougoslavie), Marica-Gumelnița, Gradešnica, Karanovo (Bulgarie), Dikili-Tach (Grèce). Les autres? connais pas. Hors des Balkans, point de salut. Eh bien, nous allons voir qu'il existe des dizaines d'exemples d'écriture, ou pré-écriture, d'âge néolithique ou de l'âge du bronze, dans une bonne partie de l'Europe, et même ailleurs, et pas seulement dans les Balkans. C'est le mérite de l'ouvrage de Maxime Gorce que d'en révéler un grand nombre, mais dont la plupart avaient déjà été publiées par le Dr Morlet dans *Origines de l'Écriture* (1955).

Commençons par la France.

Ne revenons pas sur les découvertes de **Chez-Guerrier** et de **Puyravel**, sites proches de Glazel, dans le vallon du Vareille, dont il a déjà été question au chapitre VI (*Mercur de France* du 1<sup>er</sup> mars 1928, p. 453, et du 1<sup>er</sup> avril 1928, p. 211).

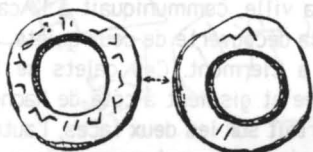


Chez Guerrier

Puyravel

J. Loth affirmait que dans le cas de l'authenticité de Puyravel, qui pour lui ne faisait aucun doute, sa « thèse de l'existence dans le Bourbonnais, à l'époque néolithique, d'une écriture linéaire, est démontrée » (*Le Matin* du 22 avril 1928, p.2).

Mais à 2,5 km au sud de Glozel, au **Moulin-Piat**, Jean GATTEFOSSÉ, ingénieur à Lyon et archéologue érudit, « l'une des rares personnalités très expertes en ce qui concerne les pré-écritures » (M. Gorce, p.162), trouva en 1939 plusieurs objets: « Les objets trouvés, écrivit-il à Morlet, sont des polissoirs ou aiguisoirs, un anneau en pierre dure, jaune, brunâtre, portant treize signes alphabétiformes sur une face, deux sur l'autre. » « Ces graphies, précise M. Gorce (p.162), sont identiques à celles d'Alvaio, de Puyravel et de Chez-Guerrier. D'autre part, elles s'apparentent parfaitement aux mnémogrammi formes magdaléniens. »



Dans l'Allier, on a trouvé à **Montmarault** un nodule de schiste portant une inscription de quatre caractères de type glozélien. Il fut publié dans le *Bulletin de la Société d'émulation du Bourbonnais* en juillet 1908, donc bien avant la querelle de Glozel.

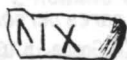


Encore dans l'Allier, à **Montcombroux-les-Mines**, tout près de la commune Le Donjon et au sud-est de Châtelperron, on connaît un véritable atelier de fabrication de bracelets. On y découvrit également un morceau de schiste noir portant sur sa face interne une inscription de quatre lettres de type glozélien. Il fut publié en 1917 dans le *Bulletin de la Société préhistorique française* (p.507) par Francis PÉROT, archéologue du Bourbonnais (*Mercur de France* du 1<sup>er</sup> octobre 1929, p.191, et du 1<sup>er</sup> avril 1930, p.704).

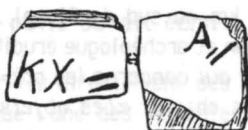


Toujours dans l'Allier, entre Vichy et Glozel, le souterrain de **Palissard** a livré un tesson de poterie portant les signes AIX, et celui du **Cluzel** a

livré un fragment de roche, portant également des signes linéaires apparentés au syllabaire de Glozel (*Mercur de France* du 1<sup>er</sup> août 1929, p.714). Précisons que les fragments de poterie de Palissard ont été trouvés par L.Mosnier, déjà cité, le très officiel délégué de la Commission des monuments historiques.

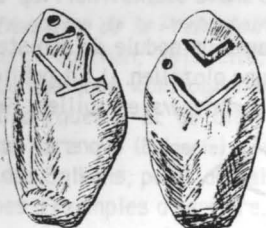


Palissard

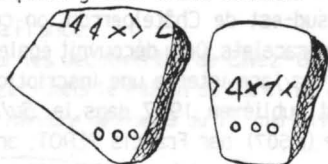


Le Cluzel

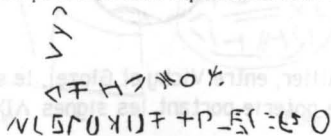
Mais certaines découvertes sont bien plus anciennes. Dans le Puy-de-Dôme, à **Pionsat** (20 km au sud de Commentry), c'est en 1873 que P.MATHIEU, professeur au lycée de la ville, communiquait à l'Académie de Clermont-Ferrand un mémoire sur la découverte de deux galets, découverte faite par COMPAGNON, architecte à Clermont. Ces galets se trouvaient dans une espèce de cité souterraine et gisaient à côté de haches en quartz à peine dégrossies. L'un d'eux portait sur les deux faces, l'autre sur une seule, des signes profondément incisés, nettement apparentés au syllabaire de Glozel.



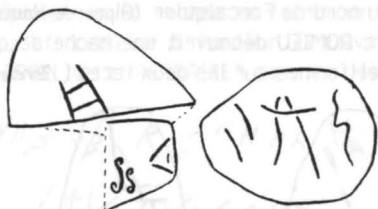
Dans le Lot, Armand VIRE a trouvé au **Cuzoul des Brasconies** deux petits fragments de poterie d'époque hallstattienne (premier âge du bronze), qui portent une inscription gravée avant cuisson.



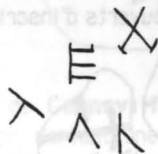
De **Carpentras** (Vaucluse), on connaît une belle inscription au sujet de laquelle C.Jullian a écrit en 1900: «Il est probable qu'en cherchant avec soin, [...] on constaterait l'existence même en Gaule propre, sinon d'un alphabet complet, du moins de caractères autres que ceux de Grèce et de Rome, et apparentés ou empruntés aux alphabets ibériques ou italiotes.»



À Lauris (Vaucluse), dans une couche d'âge chalcolithique qui avait déjà fourni une quinzaine de belles haches polies en serpentine, un certain Mr ROUBERT a trouvé en 1930 deux galets gravés. L'un porte sur une face une sorte de H avec deux barreaux horizontaux, sur l'autre face un grand A tronqué accompagné de deux autres motifs. L'autre, brun-verdâtre, porte quatre motifs, dont une sorte de A barré. Le professeur ROMIEU a conclu au sujet de ces galets: «*Voilà des objets [...] qui portent des signes se rapprochant beaucoup des signes alphabétiformes de Glazel, nouvel indice que la civilisation de Glazel n'est pas restée isolée et que l'écriture néolithique a été connue des anciens habitants de la Provence.*» (*Mercur de France* du 1<sup>er</sup> juillet 1932, p.207).



Toujours dans le Vaucluse, à **Beaumes-de-Venise** (à 6 km au nord de Carpentras), des signes gravés furent relevés sur les voûtes des cavernes néolithiques d'Ambrosi par un curé des environs, Henri MICHEL, qui en informa Maxime Gorce, lequel constata que les «*diverses graphies mnémogrammiformes magdaléniennes s'y retrouvent et rien qu'elles, avec prédominance des Y et aussi des X, signes en effet partout assez fréquents.*» (p.57).



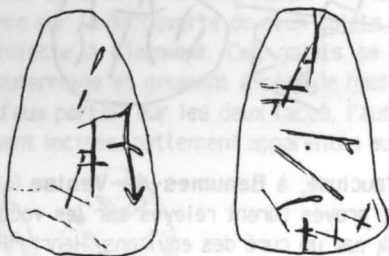
Dans une des grottes sépulcrales du massif de **La Clape**, entre Narbonne et la côte méditerranéenne (Aude), furent recueillis, l'un en 1913, l'autre en 1928, deux tessons de poterie portant gravés trois signes alphabétiformes ressemblant à ceux de Glazel. On les date du premier âge du bronze (*Mercur de France* du 1<sup>er</sup> juillet 1928, p.216).



La grotte de **La Poujade**, près de Millau (Aveyron), a également livré un fragment de vase portant six caractères alphabétiques qui font immédiatement songer à ceux d'Alvão et de Glozel. Pour le professeur Depéret, leur authenticité ne faisait aucun doute (*Mercur de France* du 1<sup>er</sup> janvier 1929, p.233).



À **Ongles**, à 8 km au nord de Forcalquier (Alpes-de-Haute-Provence), c'est en 1913 que le Dr Marc ROMIEU découvrit une hache de quartzite portant quelques signes alphabétiques sur les deux faces (*Mercur de France* du 1<sup>er</sup> mai 1931, p.715).

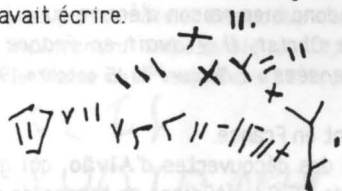


Allons plus au Nord. Dans un faubourg de **Sens** (Yonne), un certain M. GAUTROP trouva, au cours de travaux de drainage, deux tessons et une plaquette de schiste ardoisier couverts d'inscriptions alphabétiques.

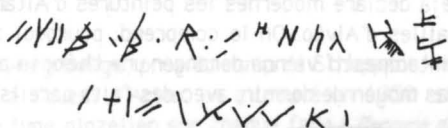


À **Coizard Joches**, à 10 km au sud de Montmort (Marne), le marquis J. de BAYE explora, à partir de 1873, les grottes dont la vallée calcaire du Petit-Morin est littéralement trouée. Il en exhuma des squelettes et des objets préhistoriques. Notamment une sculpture, dont le Musée des Antiquités nationales possède un moulage, représentait une femme, *la Dame de Coizard*; elle était située à l'entrée de l'une des sept cavernes de la vallée du Petit-Morin. Elle fut reproduite dans *L'homme avant l'écriture*, d'André VARAGNAC. Mais comme elle est «criblée de signes mnémogrammi-

formes», comme dit Gorce, on est bien obligé d'admettre que «l'homme avant l'écriture» savait écrire.



Dans les Vosges, c'est encore M. Gorce qui a fait connaître l'inscription, sur deux lignes, de la **Roche-du-Trupt**, entre Raon-l'Étape et le mont Donon. Elle se déploie sur un rocher en forme de sphinx, sur plusieurs mètres de longueur et un mètre de hauteur. Elle avait déjà été publiée en janvier 1904 par FROELICH et PERDRIZET dans les *Annales de l'Est*.



À **Foisches** (Ardennes), tout près de Givet, à la frontière belge, le Trou-du-Blaireau, caverne sépulcrale néolithique, a livré un galet peint de deux signes. Les fouilles sont du Dr Alfred BASTIN et datent de 1929 (*Mercur de France* du 1<sup>er</sup> juillet 1932, p.207).



La station préhistorique de **Canneville** (Oise) a fourni un fragment d'anneau en schiste ardoisier, portant une série de signes ressemblant à des I, des V, des H, des A. La découverte fut publiée par M. DEBRUGE en 1904 (*Mercur de France* du 1<sup>er</sup> novembre 1926).



Dans la région **du Havre**, A. DUBUS décrit des signes gravés sur des haches polies qui ne sont pas en silex, mais, comme à Glozel, en diorite (*Revue préhistorique*, n°3, 1908).



Le savant norvégien Bjørn, dont nous avons vu le rôle très positif dans la querelle de Glozel, avait donc bien raison d'écrire qu'«il est certain aussi que, 4000 ans avant le Christ, il y avait en France des hommes qui pouvaient écrire leurs pensées» (*Mercur* du 15 octobre 1927, p. 467).

Oui, mais pas seulement en France.

Nous avons déjà parlé des découvertes d'Alvão, qui gênaient tant Dus-saud. Dès 1891, Estacio de VEIGA, étudiant un tesson de poterie porteur de quelques signes linéaires, écrivait: «Il est démontré que, pendant le dernier âge de la pierre, il existait dans la péninsule ibérique un langage écrit, figuré par des caractères graphiques.» Et S. Reinach insistait: «C'est la première affirmation, avant la découverte de Glozel, de l'existence d'une écriture néolithique, source indigène de ces écritures ibériques dont on n'a cessé à tort d'admettre l'origine phénicienne.» Cartailhac, qui avait déjà déclaré modernes les peintures d'Altamira, cria au faux pour les trouvailles d'Alvão. On le comprend: pourquoi aussi faut-il toujours qu'un fait intempestif vienne déranger une théorie bien douillettement installée? Pas moyen de dormir, avec des faits pareils!



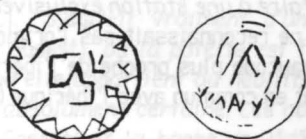
Comparant l'écriture d'Alvão avec celle de Glozel, Mendes Correia écrivit: «L'alphabet d'Alvão me semble plus ancien que les inscriptions ibériques du sud du Portugal et plus récent que la période néolithique, date qui a été attribuée aux trouvailles de Glozel, avec lesquelles cependant il présente une ressemblance frappante; cette ressemblance constitue en ce moment un argument de premier ordre en faveur de l'authenticité des objets trouvés à Glozel.»

Au Nord de l'Écosse, on exhuma en 1879 la **Newton-Stone**, sur les bords du fleuve Dee. Elle porte une inscription en caractères alphabétiques disposée sur six lignes. Les signes ressemblent beaucoup à ceux d'Alvão et de Glozel; on y trouve, entre autres, un «svastika». Dès 1892, John RHYS l'avait comparée à l'écriture ibérique ancienne. Et l'archéologue anglais F. Foat, qui avait fait partie du Comité d'études en avril 1928,

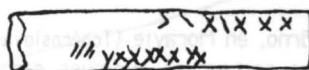
écrit: «J'ai pu me rendre compte que ses caractères alphabétiformes, disposés sur six lignes, ressemblent beaucoup aux signes d'Alvao et de Glozel. [...] Il est maintenant impossible de rejeter Glozel épigraphiquement.» (*Mercur de France* du 1<sup>er</sup> septembre 1929, p. 466).

Σ Λ Ζ Υ  
 { U N Y R ~~AYKEN~~  
 () γ () h o u o z θ  
 U ~ 4 n f > 5 )  
 K ~ 7 4 i  
 h o γ o y T U T R

Au **Luxembourg belge**, près du camp de Schoppach, non loin des sources de la Semois, à l'ouest d'Arlon, on a trouvé en 1930 un galet portant une inscription de type glozélien sur chaque face (*Mercur de France* du 1<sup>er</sup> août 1930, p. 726).



Toujours en Belgique, on a trouvé un os d'oiseau portant des signes gravés dans la grotte de **Spy** (près de Jemeppe-sur-Sambre), qui avait déjà livré en 1886 les restes de trois squelettes humains de type néanderthalien (*Mercur de France* du 1<sup>er</sup> septembre 1931).



M. Gorce publia une inscription linéaire de plus de vingt signes, provenant de la grotte du **Petit-Schulerloch**, près de Neuessing, en Bavière. Elle «appartient aux pré-écritures magdaléniformes» (p. 84).

W T V Y I K A Z Z # || { I P || P Y

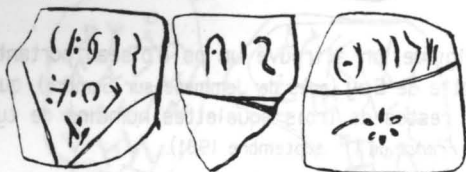
À l'est de **Bautzen**, en **Lusace** saxonne (Allemagne), on trouva avant 1914 un pot d'argile grossière mélangée de grains de quartz, et portant une inscription gravée avant cuisson. Kurt BRAUNE, qui l'étudia, pense que ces

signes présentent quelques analogies avec les caractères runiques, mais n'en sont certainement pas (*Mercur de France* du 1<sup>er</sup> juillet 1930, p.214).



Une rondelle, trouvée à **Insterburg** (Prusse-Orientale), et un caillou perforé trouvé à **Leitmeritz** (Bohème du Nord) montrent également quelques signes alphabétiformes (*Mercur de France* du 1<sup>er</sup> juillet 1931, p.195).

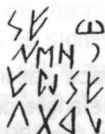
À **Seltsch**, dans le nord de la **Bohème**, on trouva par hasard deux tessons de poterie couverts d'une écriture alphabétiforme comparable aux plus anciens alphabets méditerranéens. C'est en 1922 qu'ils furent publiés par Rudolf MOSCHKAU, élève du professeur G. Wilke, de l'université de Leipzig, qui les considéra comme nettement néolithiques: «*Pour moi, il est certain que nous avons affaire à une station exclusivement néolithique.*» Remarquons que Moschkau ne reconnaissait pas l'origine gréco-latine des runes. Le runique serait beaucoup plus proche de l'ibérique: sur 24 signes runiques, une vingtaine sont en commun avec l'ibérique (*Mercur de France* du 15 septembre 1929, p.704).



À **Znojmo**, près de Brno, en Moravie (Tchécoslovaquie), on découvrit un fond de vase néolithique porteur de quelques signes disposés sur deux lignes, dont Van Gennep écrivit que leur ressemblance avec ceux de Glazol est indéniable.



En **Sardaigne**, Von LANDAU découvrit une inscription alphabétiforme, qu'il publia en 1900 (*Mercur de France* du 15 novembre 1931).



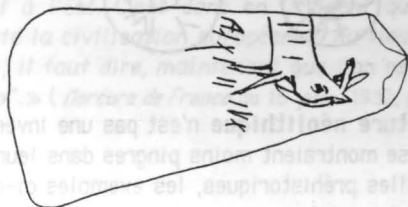
Passons à la **Roumanie**. Dans la *Revue archéologique* de janvier-avril 1931, le professeur O. Tafrali décrit deux inscriptions sur tessons de poteries recueillies à **Cosești** (à 95 km au sud-ouest de Iași).

χ 7 - L X // X

Également à **Bunești**, on trouva deux galets calcaires dont un représentait une tête de loup portant une inscription en caractères alphabétiques sur le cou.



Et à **Rădășani**, une hache avec inscription fut redécouverte en 1929 au musée de Folticeni. «*La découverte dans trois localités différentes de la Moldavie, à Rădășani, près de Folticeni, à Cosești et à Bunești, de lettres identiques à celles d'Alvão, de Glozel, de Puyravel; de Santander, est d'un intérêt extrême. [...] S'agit-il vraiment d'une écriture néolithique?* demande Tafrali. *Pour Cosești, où la poterie est fort semblable à celle de Cucuteni, j'estime qu'elle appartient au néolithique récent. Quoi qu'il en soit, une chose est absolument certaine. Les objets de Bunești, de même que les tessons de Cosești et la hache de Rădășani, portent des lettres identiques à celles d'Alvão et surtout de Glozel.*» (*Mercur* du 15 sept. 1931, p. 708).

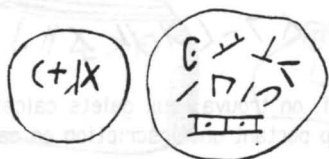


Plus au sud, en **Bulgarie**, dans le site néolithique de **Karanovo** (près de Nova-Zagora), on exhuma en 1968 un sceau en argile provenant d'un tumulus: on le date de 5000 avant notre ère. Et à **Gradechnitsa**, on découvrit deux ans plus tard plusieurs objets d'une civilisation inconnue, parmi lesquels plusieurs petites tablettes recouvertes de pictogrammes: on les date de 5500 avant notre ère.

Au **Maroc**, le musée de Casablanca possède la pierre d'**Aïn Djemaa**, trouvée en 1928 à 15 km de là, et portant une inscription profondément gravée, dont les caractères sont nettement apparentés à ceux de Glozel (*Mercur de France* du 1<sup>er</sup> juillet 1928, p. 218, et du 15 janvier 1929, p. 457).

· i · c · = 10 + 1 + 1

En Crète, sir Arthur Evans trouva deux exemplaires d'écriture qui lui firent supposer «qu'une écriture linéaire très ancienne a précédé l'importation de l'écriture minoenne en Crète.»



Enfin, en Turquie, les fouilles de la deuxième ville préhistorique d'His-sarlik, c'est-à-dire de Troie, ont permis de découvrir une écriture très ancienne: «De tous les résultats des fouilles d'Hisarlik, écrit le professeur A. Sayce, un des plus considérables est la découverte à la pointe N.-O. de l'Asie Mineure d'une écriture certainement très antérieure à l'introduction de l'alphabet phénicien ou grec dans cette région.»



On voit que l'écriture néolithique n'est pas une invention, et que si les différents États se montraient moins pingres dans leur attribution de crédits pour les fouilles préhistoriques, les exemples ci-dessus seraient certainement encore plus nombreux.

Après cette liste bien fournie, on savourera ce morceau délicat, extrait de *Historia* n° 38, déjà cité: «Il est déjà étonnant qu'on n'ait rien trouvé ailleurs» (page 91, au sujet des objets glozéliens). Ce numéro «hors série» (on veut l'espérer; souhaitons ardemment qu'il n'en existe pas une série du même genre!) est intitulé *Les Grands Canulars*. Les meilleurs canulars ne sont-ils pas ceux qu'on fabrique soi-même afin de les mieux dénoncer?

Glozel serait-il donc la source de nos écritures?

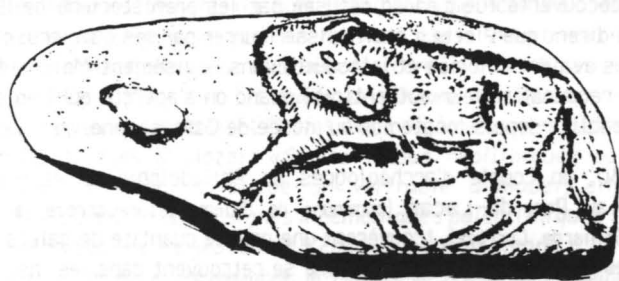
Dans *Invention et Diffusion de l'Alphabet néolithique*, Morlet écrit que l'alphabet de Glozel «constitua le fonds commun où les peuples de souche néolithique continuèrent de puiser selon leur génie propre. Comment expliquer autrement la présence, dans leurs écritures, de caractères qui ne sont pas sémites, comme l'exigerait leur origine phénicienne et qu'on

retrouve sur nos tablettes d'argile? Bien plus, c'est, croyons-nous, aux tribus néolithiques que les Phéniciens empruntèrent la forme de leurs lettres, mais ils durent en rejeter la signification syllabique qui en eût empêché la lecture par des peuples d'idiomes différents.» (*Mercur de France* du 1<sup>er</sup> avril 1926, p.43).

S.Reinach pensait également que c'est à l'aube de la période historique que «revinrent en Occident, portés par des marchands, les écritures linéaires codifiées et simplifiées par l'usage, que nos lointains ancêtres avaient inventées.» (*Glozel. La découverte, la controverse, les enseignements.* Paris, 1928). Le grand préhistorien Piette avait eu la même intuition: «Les Phéniciens étaient un peuple de marchands; ils ont pris partout, et notamment dans le voisinage des Pyrénées, les signes graphiques qui leur semblaient les plus commodes pour traiter et correspondre. Ces signes ont changé de valeur entre leurs mains, mais non de forme» (*L'Anthropologie*, 1896).

Revenons à la conférence de Georg Wilke. «Les lumières nouvelles, apportées par les découvertes de Glozel, sur l'origine de la civilisation néolithique, en détruisant les théories de l'"Ex Oriente lux", ont élevé contre Glozel beaucoup de savants – dont les théories se trouvaient ainsi périmées – surtout les orientalistes et les épigraphistes.»

«Et l'analogie certaine qui existe entre les écritures orientales et occidentales conduit à admettre une même origine pour les deux groupes. Si les écritures orientales sont plus récentes que celles d'Occident, il s'ensuit que la propagation s'est effectuée, non de l'Est vers l'Ouest, mais de l'Ouest à l'Est. C'est donc en Occident qu'il faut rechercher l'origine de toute la civilisation européenne. Au lieu de l'ancien dicton: "Ex Oriente lux", il faut dire, maintenant que l'on est mieux documenté: "Ex Occidente lux".» (*Mercur de France* du 15 janv. 1930, p.455).



### Le magdalénien, esquisse d'une écriture.

On vient de voir de nombreux exemples de l'écriture néolithique. Remontons un peu dans le temps, pour savoir s'il n'existerait pas une écriture plus ancienne que l'âge de la pierre polie.

Mais bien sûr, qu'elle existe!

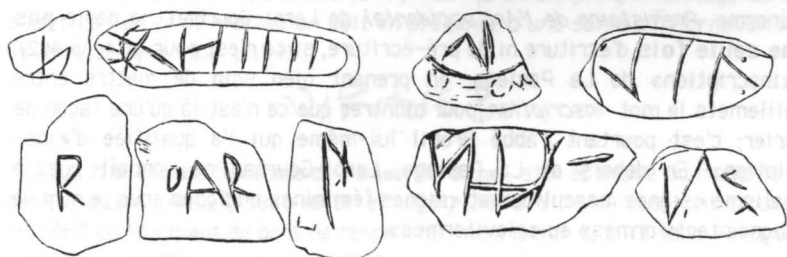
Au **Mas-d'Azil** (Ariège), plus de deux cents galets coloriés, portant des signes graphiques peints à l'ocre, d'époque mésolithique, furent découverts en 1889 par Édouard Piette, qui y voyait le début d'une écriture: «... on ne sculpte plus, on ne grave plus, on peint, on figure des signes graphiques. [...]. Ces cailloux peints, qui nous semblaient d'abord couverts de simples barbouillages, sont l'expression d'une des plus grandes conquêtes de l'esprit humain. Aux préoccupations artistiques avaient succédé les préoccupations intellectuelles et la grotte du Mas-d'Azil, aux temps aziliens, nous apparaît comme une vaste école où l'on apprenait à lire, à compter, à écrire...» ( *L'Anthropologie*, 1896, p.385).



Cette découverte fut d'abord refusée par les préhistoriens de l'époque, qui prétendirent que Piette s'était laissé leurrer par ses ouvriers: c'étaient eux qui les avaient coloriés et introduits dans le gisement. Mais on fut bien obligé de reconnaître leur authenticité quand on s'aperçut qu'il en existait d'autres oubliés depuis longtemps au musée de Carcassonne.

En 1930, un couple d'archéologues de Philadelphie, L. et H. KIDDER, fouillant au **Puy-de-Lacan** (commune de Malemort-sur-Corrèze, à côté de Brive-la-Gaillarde, Corrèze), trouvèrent une grande quantité de galets portant des signes gravés, dont un bon nombre se retrouvent dans les inscriptions glozéliennes. Ces trouvailles furent faites dans l'étage final du paléolithique et dans la zone immédiatement supérieure, c'est-à-dire ce qui correspond à l'étage de Glouzel. Les découvertes du Puy-de-Lacan furent

publiées dans la *Revue Archéologique* de janvier-avril 1932, et citées dans le *Mercur de France* du 1<sup>er</sup> mai 1932 (p.724).



Il faut observer que cette écriture mésolithique ne comporte qu'un très petit nombre de signes nettement individualisés. Il ne peut donc s'agir d'une écriture idéographique aux formes nombreuses et compliquées à l'infini. Il n'est pas question non plus de signes syllabiques ni alphabétiques. Morlet pensait «*que les inscriptions quaternaires ne pouvaient pas avoir dépassé la phase mnémonique des écritures. [...] C'est d'ailleurs ce que nous voyons pratiquer de nos jours encore chez les sauvages: un signe unique, tracé sur le sol, préviendra les initiés que la route est sûre ou la plaine giboyeuse.*» (*Origine de l'Écriture*, p.22).

Mais les écritures néolithiques et mésolithiques elle-mêmes ne sont pas sorties tout armées du cerveau de Jupiter, et dérivent d'écritures plus anciennes: **les écritures paléolithiques**. Il n'est évidemment question que du paléolithique supérieur: l'*Homo erectus* de Java ou de Zhōukōudiàn (*alias* Chou kou-tien) ne savait pas tenir un stylo. Et le paléolithique supérieur ne nous montre des ébauches d'écriture que dans sa dernière période, le magdalénien. Encore faut-il bien les chercher: les Magdaléniens n'étaient pas des pisseurs d'encre.

Les Paléolithiques avaient-ils donc vraiment une écriture? «*Il n'est guère possible de concevoir que des hommes aussi industrieux que les magdaléniens n'aient pas eu un système quelconque d'écriture*», écrivait Adolphe REINACH (1877-1914) (*À propos de l'Origine de l'Alphabet*, in *Revue épigraphique*, janvier-mars 1914). Et Morlet avait déjà remarqué des réminiscences paléolithiques à Glozel: «*Si les tribus néolithiques de Glozel avaient, les premières, constitué un véritable alphabet, elles n'en avaient pas moins utilisé les signes mnémoniques paléolithiques tels que nous les montrent les os gravés de l'époque magdalénienne.*» (*L'Alphabet néolithique de Glozel et ses Ascendances*, in *Mercur de France* du 1<sup>er</sup> juillet 1926, p.87).

En effet, bien avant l'affaire de Glozel, de nombreuses **inscriptions paléolithiques** avaient été découvertes, mais le plus souvent passées

sous silence: elles ne s'accordaient pas avec les théories admises. On a vu que chez nos professionnels de la science, un fait est prié de respecter poliment la théorie à la mode, ou bien de se retirer sans faire de bruit. L'énorme *Préhistoire de l'Art occidental*, de Leroi-Gourhan, ne parle **pas une seule fois** d'écriture ni de pré-écriture, si ce n'est pour citer (p.462) l'«inscription» de La Pasiëga, en prenant bien soin de mettre entre guillemets le mot *inscription*, pour montrer que ce n'est là qu'une façon de parler; c'est pourtant l'abbé Breuil lui-même qui l'a qualifiée d'«inscription». En dehors de La Pasiëga, Leroi-Gourhan ne connaît que le dualisme «signes masculins» et «signes féminins» englobés sous le nom de «signes tectiformes» ou «claviformes».

Cependant, en cherchant bien, on trouve la mention d'une écriture paléolithique chez les préhistoriens bien dans la ligne, et pas du tout suspects de complaisance coupable envers Glazel. Qu'on en juge.

Dans la caverne de **Montespan-Ganties** (Haute-Garonne), à l'est de Saint-Gaudens, explorée par Félix TROMBE, des caractères alphabétiformes se trouvant sur les parois à dessins magdaléniens ont été relevés par Jean Cazedessus et le **Dr Capitan** qui les reproduit dans la *Revue Anthropologique* de novembre-décembre 1923 (p.546).

I Y V X // X <

Dans son ouvrage *La Préhistoire*, Capitan donne la reproduction d'une «gravure sur une plaque d'os ayant une grande ressemblance avec des caractères hiéroglyphiques» (planche XI, R). Et dans le même ouvrage, Capitan écrit (p.61-62): «On peut pourtant admettre que les figurines ultra simplifiées et stylisées sont devenues des sortes d'hiéroglyphes à signification cachée et qu'ainsi la fin de l'art quaternaire aurait donné naissance à la primitive écriture. D'ailleurs ce processus existait déjà, aberrant, il est vrai, aux époques antérieures. On a pu recueillir à partir du magdalénien quelques-unes de ces associations de signes qui ont tout à fait l'aspect de véritables inscriptions. On peut les considérer peut-être comme constituant la prime origine de l'écriture.» (*Mercur de France* du 1<sup>er</sup> septembre 1927, p.457).

«Aux **Combarelles**, écrit **Peyrony**, le **Dr Capitan**, l'abbé Breuil et moi avons relevé des caractères de cette nature [signes alphabétiformes] sur le flanc d'un animal.» Et le Dr Morlet a relevé une autre inscription sur le corps du grand cheval sans tête. L'abbé Breuil situe la majorité des œuvres de la grotte des Combarelles (commune des Eyzies-de-Tayac, Dordogne) entre le magdalénien ancien et le magdalénien moyen (*Mercur de France* du 1<sup>er</sup> juillet 1932, p.207).

I W X A X W K I I I



À **Saint-Marcel**, tout près d'Argenton-sur-Creuse (Indre), **BENOIT** trouva une pendeloque avec inscription, au sujet de laquelle **Breuil** écrivit: «Il semble impossible de n'y voir qu'un simple griffonnage sans signification et de nier qu'on soit en présence d'une sorte d'inscription.» (*L'Anthropologie*, 1902, p.154).

VIFMSEP

À **La Madeleine** (commune de Tursac, Dordogne), site éponyme du magdalénien, **Édouard LARTET** (1801-1871) et **Henry CHRISTY** (1810-1865) ont trouvé en 1863 un fragment de bois de renne avec inscription (publié dans *Reliquiae aquitanae*, 1875).

FAVMMN

Plus tard, **Capitan** et **Peyrony** découvrent deux autres inscriptions, l'une sur une lame d'ivoire, l'autre sur une lampe en calcaire gravée de plusieurs signes linéaires, dont une croix gammée (un «svastika»), qui est d'ailleurs la plus ancienne figuration connue de ce signe, qui s'avère donc bien européen, et non hindou.



«Dans les fouilles que j'ai pratiquées à La Madeleine, écrit **Peyrony**, j'ai recueilli plusieurs fragments d'os et d'ivoire portant des signes alphabétiques. Que pouvaient bien être ces signes, sinon une sorte d'**écriture** employée par les troglodytes?» (*Mercur de France* du 15 août 1932, p.196). Ça y est «écriture», il a lâché le mot, mais sans en tirer toutes les conséquences qui s'imposaient. Or les divers vestiges trouvés dans cette grotte sont datés par le carbone 14 d'une période située entre -18 000 et -10 000. C'est dire que ces pré-écritures ne datent pas d'hier.

À **Laugerie-Basse** (commune des Eyzies-de-Tayac, Dordogne), un fragment d'os provenant des fouilles de **Paul Girod** montre également quelques signes d'écriture.

IAVIVX

Et un célèbre bison est orné d'une inscription brève, ressemblant à HF, considérée souvent comme une signature d'artiste ou une marque de propriété (*Mercur de France* du 15 février 1929, p.207). Notons quand même à ce sujet que l'habitude de signer ses œuvres est assez récente, et qu'il n'est pas assuré que les Magdaléniens eussent déjà le sens de la propriété.



**Piette** recueillit également deux inscriptions sur bois de renne à **Gourdan-Polignan** (entre Saint-Gaudens et Saint-Bertrand-de-Comminges, en Haute-Garonne), en 1872: «Dès le premier aspect, il était impossible de ne pas reconnaître qu'elle était une véritable inscription. On y remarquait, avec des caractères inconnus, des signes pareils à des lettres d'alphabet, notamment un A et un M aux jambes écartées ou, si l'on veut, un W placé le haut en bas. Elle était en bois de renne, gisait dans une des couches inférieures de l'assise à gravures simples.»



La deuxième inscription est moins connue. Piette en a comparé les signes à ceux du syllabaire cyprïote. Ces deux inscriptions furent publiées par Piette dans *L'Anthropologie*, VII, 1896.

À **La Pasiega** (Puente Viesgo, province de Santander, Asturies, Espagne), l'abbé **Breuil** décrit ce qu'il appelle «une inscription symbolique» comprenant entre autres signes «un E majuscule dont la petite barre centrale serait gémînée. L'inscription est certaine, mais elle ne dira jamais son secret.»



À **Altamira** (Santillana-del-Mar, province de Santander, Asturies, Espagne), on trouve un cervidé accompagné de cinq signes alphabétiformes peints à l'ocre.



Des signes alphabétiformes se voient également sur des pointes publiées par Marcelino Saïnz de SAUTUOLA (1831-1888), qui découvrit cette célèbre grotte espagnole en 1879, et dont il faut rappeler qu'il fut, lui aussi, traité de «faussaire», de «fumiste» et de «ridicule ignorant» par Gabriel de

Mortillet, qui n'était pas allé voir, et Émile CARTAILHAC (1845-1921), qui affirmèrent que les peintures étaient modernes, ce que l'ingénieur français Édouard HARLÉ «démontra» même «scientifiquement (!)» en 1881, ce qui est d'ailleurs à peu près son seul titre de gloire. Il affirmait que les peintures avaient été faites dans l'intervalle des deux premières visites de Sautuola, entre 1875 et 1879. Voilà qui rappelle un certain Bayle... qui venait juste de naître.

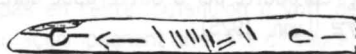
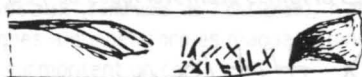
Pourquoi? parce que l'existence de peintures exécutées par l'homme préhistorique était à l'époque considérée comme une hérésie scientifique. Or Altamira contenait de magnifiques peintures préhistoriques; *donc*, le découvreur ne pouvait être qu'un faussaire...

Altamira fut publié en 1880. Mais en 1886, Cartailhac s'abstient de le citer, sur le conseil (sur l'ordre?) de G. de Mortillet. Bien que Piette le juge dès 1887 «d'une haute antiquité», Altamira ne fut reconnu qu'en 1895, lorsque Émile Rivière put démontrer «dans la grotte de la Mouthe, aux Eyzies, la réalité de l'art pariétal paléolithique, de caractère religieux. Mais alors il doit faire front aussi contre Capitan, Peyrony et Breuil, qui semblent vouloir passer sous silence la priorité de sa découverte.» (François Bourdier, *Préhistoire de France*, p.47). Toujours la même chose, et toujours les mêmes! S.Reinach lui-même ne dit rien d'Altamira dans son ouvrage de 1889 (il reconnaîtra objectivement son erreur plus tard). Et il faut attendre 1902 pour que Cartailhac, le principal ennemi d'Altamira, publie *Mea culpa d'un sceptique*; c'est bien parce qu'à cette date, il ne pouvait plus faire autrement. Maintenant Altamira, sorti du purgatoire, est promu au rang de *Chapelle Sixtine de l'art paléolithique*!

Toujours en Espagne, la grotte d'**El Pendo** (village d'Escobedo, province de Santander, Asturies) a livré en 1926, sur un bâton de commandement orné de deux têtes de cheval, une intéressante inscription ressemblant à YXXAX.

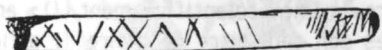


La même grotte a livré deux autres inscriptions sur os travaillés, au sujet desquelles J. CARBALLO, conservateur du musée de Santander, écrit à Morlet: «...Je crois qu'il s'agit de signes alphabétiformes comme ceux que Piette citait déjà de l'époque magdalénienne et dont je considère que ceux de Glouzel dérivent.» (*Mercur* du 15 août 1930, p.191).



Enfin, à **Balmori** (province d'Oviedo, Asturies, Espagne), dans un niveau supérieur du magdalénien, un os gravé comporte une ligne très complète de signes alphabétiformes, dont Mendes Correia affirmait: «On ne saurait attribuer ces faits à la fantaisie décorative des graveurs magdaléniens. [...] Mais si l'on peut admettre que l'on est devant une véritable écriture, nous ne sommes pas en mesure de savoir si ces signes ont une valeur

idéographique, syllabique ou alphabétique.» (*Mercur de France* du 15 février 1929, p.207).



Mais revenons à la France.

Dans la grotte d'**Isturitz** (à l'est d'Hasparren, Pyrénées-Atlantiques), découverte par E. PASSEMARD en 1913, on trouva un petit cornillon de renne «gravé, presque sur toute sa surface, de signes pour la plupart composés d'éléments rectilignes bien nets, suffisamment profonds pour être parfaitement lisibles et qui paraissent former un ensemble.» (Passemard). La datation de cette grotte flotte entre le magdalénien moyen et le magdalénien final.



À **Aurensan** (un peu au nord de Tarbes, Hautes-Pyrénées), dans la grotte de **Caubéta**, on a exhumé, au milieu de toute une industrie du magdalénien final, un poignard en tibia d'équidé portant deux dessins gravés, avec une inscription linéaire de plusieurs lettres.

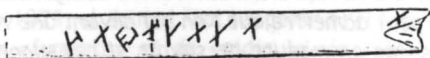


Le commandant ROUSSEAU, qui publia la découverte, écrivit: «L'inscription de la grotte de Caubéta est de la même écriture que les nombreuses inscriptions sur briques, galets et os, découvertes au centre de la France, à Glozel, à Puyravel et chez Guerrier.» Et le Dr LABOUGLE précisa dans son mémoire relatif à cette grotte: «Les signes sont mieux formés que ceux que nous connaissons de l'époque magdalénienne: ils témoignent d'un perfectionnement dans l'art d'écrire.» (*Mercur de France* du 15 février 1932, p.201).

Dans la même région, la célèbre grotte de **Lortet** (autrefois Lorthet, au sud de La Barthe-de-Neste, Hautes-Pyrénées) livra un bois de renne magdalénien comportant une longue inscription formée de signes alphabétiformes. Elle fut reproduite par J. Gattefossé dans *Les Origines préhistoriques de l'écriture* (Lyon, 1925).



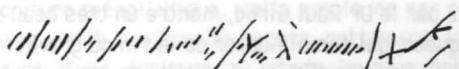
À **Rochebertier** (commune de Vilhonneur, au sud de La Rochefoucauld, Charente), c'est encore Piette qui découvrit une inscription sur os d'oiseau dans la grotte du **Placard**.



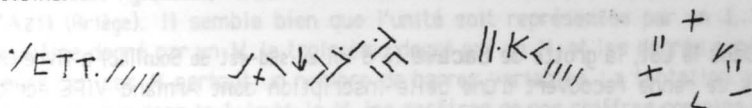
Deux inscriptions de même provenance se trouvaient, l'une au musée de Saint-Germain-en-Laye depuis 1909, l'autre au musée d'Angoulême et avait déjà été publiée par Piette en 1905 et reproduite dans le *Manuel* de Déchelette (*Mercur de France* du 15 mai 1932, p.210).



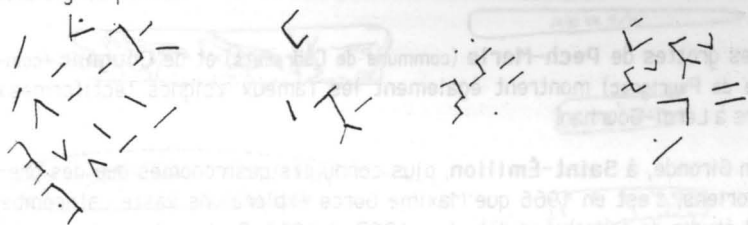
Dans le même département, à **Montgaudier**, un bâton de commandement magdalénien, qui avait déjà été examiné par Mortillet et Breuil, fut réexaminé au microscope en 1970. Sur le dos d'un poisson, une ligne de parallèles irrégulières semble bien avoir une signification.



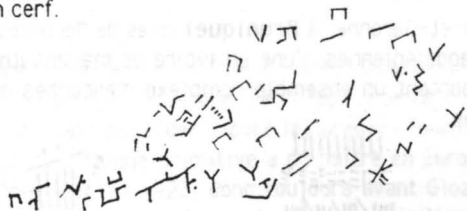
En Dordogne, au Musée de la Préhistoire des **Eyzies-de-Tayac**, dont Peyrony fut longtemps le conservateur, on peut voir des signes alphabéti-formes sur des vestiges osseux provenant de La Madeleine ou de sites voisins.



Tout près, dans la grotte de **Font-de-Gaume**, on remarque également de tels signes peints.



Plus au Nord, la plus célèbre des grottes préhistoriques, celle de **Lascaux** (commune de Montignac), n'est pas en reste, puisqu'on y voit des signes alphabéti-formes magdaléniens qui accompagnent une tête de taureau et surmontent un cerf.



Dans la grotte de **Rouffignac** (commune de Fleurac), les signes alphabétiformes sont nombreux. Leroi-Gourhan les nomme, sans plus amples commentaires, «signes tectiformes».

L'**Abri Mège** (commune de Teyjat) a également livré une inscription sur un objet en bois de renne orné d'un insecte.

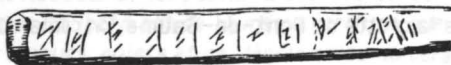


Plusieurs de ces signes ressemblent à s'y méprendre aux caractères runiques.

Enfin à Gorge-d'Enfer (commune des Eyzies-de-Tayac), l'**abri du Poisson**, découvert en 1892 par le Dr Paul Girod, montre un très beau saumon de plus d'un mètre de longueur, qui semble dater de la fin du gravettien. Au-dessus, cinq petits signes profondément gravés pourraient bien être une inscription rudimentaire.



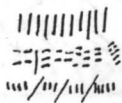
Dans le Lot, la grotte de **Lacave** (à 8 km au sud-est de Souillac) a livré un bois de renne recouvert d'une belle inscription dont Armand VIRÉ écrit: «On ne peut vraiment n'y pas reconnaître une véritable écriture.»



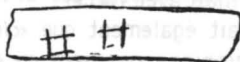
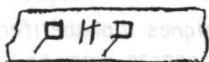
Les grottes de **Pech-Merle** (commune de Cabrerets) et de **Cougnac** (commune de Payrignac) montrent également les fameux «signes tectiformes» chers à Leroi-Gourhan.

En Gironde, à **Saint-Émilion**, plus connu des gastronomes que des préhistoriens, c'est en 1966 que Maxime Gorce explora une vaste catacombe, qu'il étudia de nouveau en détail en 1967 et 1968. Cette catacombe montre des milliers de graphies alphabétiformes magdaléniennes qui parsèment largement les retombées de la voûte et se multiplient sur les parois, recouvertes d'une patine millénaire.

Dans le Tarn-et-Garonne, à **Bruniquel** (près de Montricoux, sur l'Aveyron), deux pièces magdaléniennes, l'une en ivoire de mammoth, l'autre en bois de renne, comportent un ensemble complexe d'encoches qui ont bien l'air alphabétiformes.

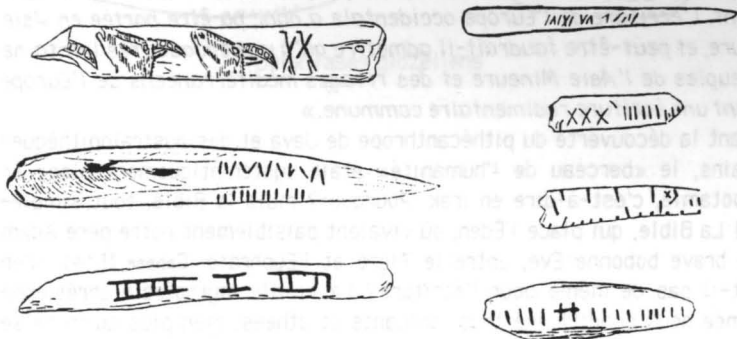


Dans l'Ariège, la grotte de **La Vache**, près de Tarascon, a livré en 1866 deux pièces gravées de signes que le Dr GARRIGOU commenta ainsi: «Ne serait-ce pas là une série de signes ayant une valeur conventionnelle? Ces pièces ne mettraient-elles pas sur la voie d'une découverte nouvelle, celle des caractères qui ont servi à représenter une idée par des signes?»



On voit que les exemples de l'existence d'une écriture datant du paléolithique supérieur ou du mésolithique sont quand même nombreux. Mais, tout comme l'écriture mésolithique, celle employée par les Magdaléniens ne comporte qu'un petit nombre de signes nettement individualisés. Il s'agit donc encore d'une écriture au stade le plus primitif: le stade mnémonique.

Les signes les plus simples ne sont peut-être que des signes de numération: des I, des V, des A, des X, des H, des X barrés d'un trait horizontal. On en trouve à **Jean-Blancs** (Dordogne), **Laugerie-Basse** (Dordogne), **Lortet** (Hautes-Pyrénées), **Saint-Germain-la-Rivière** (Gironde), le **Mas-d'Azil** (Ariège). Il semble bien que l'unité soit représentée par un I, le deuxième degré par un V, le troisième degré par un X, et les degrés supérieurs par des H portant un nombre de barres variables. La tentation est grande de voir dans le I, le V, le X, les ancêtres de nos chiffres romains de valeur 1, 5, 10. Si le V et le X romains n'ont pas une origine préhistorique, on ne voit guère comment expliquer ces symboles.



Alors, l'écriture est-elle née en Orient comme Dussaud l'avait érigé en dogme? On a vu que dans son ouvrage *Le Mirage oriental*, S. Reinach soutient dès 1893, donc sans posséder encore les preuves fournies par Glozel, qu'une civilisation néolithique primitive a pu naître en Europe et de là se propager vers l'Orient. Et en 1923, donc toujours avant Glozel, le professeur Gustave GLOTZ (1862-1935) écrivait, dans *La Civilisation égéenne*:

«Non plus ici qu'ailleurs, les Phéniciens n'ont eu le don d'invention. Le plus simple est d'admettre, non seulement les Phéniciens puisèrent à la source crétoise aussi bien qu'à l'égyptienne, mais les Crétois et les Égyptiens puisèrent également à la source primitive des écritures pré-historiques.» S'il n'est pas encore prouvé que l'écriture ait sa source en Occident, il n'est pas prouvé non plus qu'elle soit d'origine orientale comme Dussaud l'affirmait avec force.

Piette pensait également que «les signes alphabétiformes, inventés par les Magdaléniens, auraient pu se propager jusqu'en Crète, où ils se seraient constitués en un système de caractères linéaires qui, à travers la Phénicie, serait devenu l'ancêtre de notre alphabet.» (in *Origines de l'Écriture*, p.27).

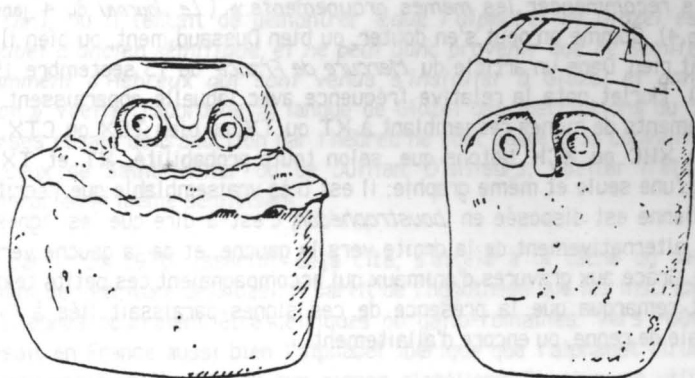
Le *Mercury* du 1<sup>er</sup> mars 1929 (p.461) publia la traduction française d'un article (intitulé *Glozel, nuevo affaire Dreyfus*) paru dans *La Nación*, de Buenos-Aires du 18 novembre 1928, sous la signature d'Afrano PEIXOTO, professeur de psychiatrie à l'université de Rio de Janeiro, et membre de l'Académie brésilienne. Peixoto fait cette réflexion profonde: «Ainsi, elle [la civilisation] ne part pas simplement de l'Orient, mais va d'abord d'Occident en Orient, comme plus tard, aux temps historiques, d'Orient en Occident, comme de nos jours enfin d'Occident en Orient. Le zigzag de la culture, la spirale de la civilisation tourne autour de la terre. Glozel a simplement rectifié le point de départ. Aussi, une telle révolution dans la préhistoire, science à ses débuts très présomptueuse, ne pouvait manquer de produire un cataclysme. C'est ce que nous voyons.»

C'est aussi ce que pensait Piette. Le 22 juillet 1896, il écrivait à S.Reinach: «Il y a eu des civilisations très anciennes dans la péninsule ibérique. Il y a eu des invasions de peuples allant d'Occident vers l'Orient. L'écriture de l'Europe occidentale a donc pu être portée en Asie Mineure, et peut-être faudrait-il admettre qu'à une époque très lointaine les peuples de l'Asie Mineure et des rivages méditerranéens de l'Europe avaient une écriture rudimentaire commune.»

Avant la découverte du pithécantrophe de Java et des australopithèques africains, le «berceau de l'humanité» était systématiquement placé en Mésopotamie, c'est-à-dire en Irak. Pourquoi? mais la Bible, tout simplement! La Bible, qui place l'Éden, où vivaient paisiblement notre père Adam et sa brave bobonne Eve, entre le Tigre et l'Euphrate (Genèse, II,14). N'en serait-il pas de même pour l'écriture? La vieille mythologie chrétienne surannée nous conditionne tous, croyants et athées, bien plus qu'on ne se l'imagine. Et les professionnels de la science n'y échappent pas. C'est pour la même raison que Cuvier déclarait que les fossiles humains ne pouvaient dépasser 6000 ans (de la création de monde au Christ, d'après la Bible = 4000 ans; du Christ à nos jours = 2000 ans).

Quand on annonça à Lavoisier que des paysans venaient d'assister à la chute d'une météorite encore toute chaude (un fait), n'est-ce pas la vieille mythologie chrétienne qui lui fit répondre qu'«il ne pouvait pas tomber de pierres du ciel, parce qu'il n'y a pas de pierres dans le ciel (la thé-

orie)»? La chute de météorites est pourtant un fait connu depuis fort longtemps, puisque même la Bible le mentionne: «*du ciel Yahvé lança sur eux de grosses pierres jusqu'à Azéqa, et ils en moururent.*» (Josué, X, 11). Mais quand ce même Lavoisier découvrit à son tour la composition de l'air (un fait), dès lors déchu de son rang d'élément, les savants de l'époque soulevèrent contre lui une tempête d'indignation. C'est Baumé qui défendit avec le plus de fougue la vieille **théorie** des quatre éléments (air, feu, terre, eau).



Deux vases glozéliens

## XXI

### Glozel n'a pas trouvé son Champollion.

Revenons donc à l'**écriture** glozélienne. Nous en avons constaté la réalité et l'authenticité. Nous avons vu qu'elle se situe dans un ensemble d'écritures néolithiques, qui ne sont elles-mêmes que les héritières des premiers balbutiements de l'époque de la pierre taillée. Mais reconnaître l'authenticité de l'écriture glozélienne est une chose, la **déchiffrer** en est une autre, et pas des plus simples.

Dussaud avait affirmé devant l'Académie bourbonnaise que cette écriture était indéchiffrable: «L'écriture de Glozel ne représente donc aucune langue: elle est tout à fait ahurissante et le copiste a pris soin de ne jamais recommencer les mêmes groupements.» (*Le Journal* du 4 janvier 1928, p.4). Comme on peut s'en douter, ou bien Dussaud ment, ou bien il n'y connaît rien. Dans un article du *Mercur de France* du 15 septembre 1927 (p.590), Morlet nota la relative fréquence avec laquelle apparaissent des groupements de signes ressemblant à XT ou TX, ou bien TCX ou CTX, ou encore XHC ou XCH. Notons que, selon toute probabilité, XT et TX ne sont qu'une seule et même graphie: il est très vraisemblable que l'écriture glozélienne est disposée en *boustrophédon*, c'est-à-dire que les lignes se lisent alternativement de la droite vers la gauche, et de la gauche vers la droite. Grâce aux gravures d'animaux qui accompagnaient ces petits textes, Morlet remarqua que la présence de ces signes paraissait liée à l'idée générale de renne, ou encore d'allaitement.

Malgré cette remarque, Morlet ne déchiffrâ pas l'écriture de Glozel, malgré les longues études qu'il y consacra. Mais il y découvrit, dans les cas les plus simples, un système de **numération** probable. On distingue en effet des I, des V, des X, des H, qui peuvent être des chiffres, comme dans les inscriptions magdaléniennes. Mais il ne s'agit là que des cas simples.

Parmi les tentatives de **déchiffrement** de l'écriture glozélienne, on a vu que l'une des premières, celle de C.Jullian, y voyait des formules magiques en mauvais latin: «Cet alphabet n'a absolument rien de néolithique. C'est de l'écriture cursive du temps des empereurs romains, et ce qu'il y a de tracé sur les briques représente des formules magiques, paroles d'incantation ou d'envoûtement.» Mais comment aurait-il pu ramener aux 23 lettres de l'alphabet latin les 111 signes de l'écriture glozélienne? Les traductions de Jullian eurent un franc succès d'hilarité. Notons qu'il n'alla jamais à Glozel et ne travailla que sur photographies. Emporté par son élan, il prenait parfois les cassures des tablettes pour des lettres. Le professeur Audolent, la plus grande autorité en épigraphie

magique, écrivit à Jullian, au risque de le contrister, qu'il ne reconnaissait là ni cursive, ni latin, ni quoi que ce fût de romain. Mais Audolent, lui, connaissait bien Glozel, comme on l'a vu.

Signalons aussi l'une des plus anciennes tentatives, celle du colonel de SAINT-HILLIER, colonel de spahis, très versé dans les études historiques et linguistiques. Il avait publié en 1927 une sorte de grammaire glozélienne, dans laquelle il déchiffre, ou croit déchiffrer, vingt-sept inscriptions de Glozel. Il considère que le glozélien est un dialecte phénicien voisin de l'arabe vulgaire, mais dépourvu d'article, et il conclut au séjour à Glozel, entre 1500 et 1100 avant notre ère, d'une colonie de Phéniciens et de Libyens (*Le Matin* du 4 janvier 1928).

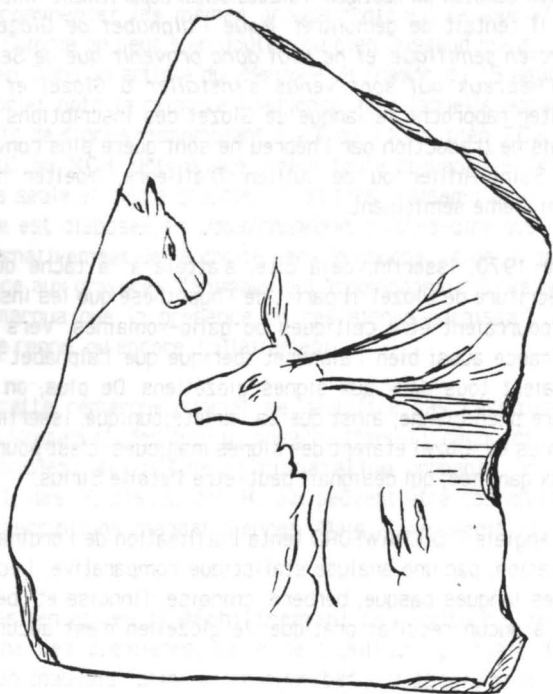
Il y eut aussi celle de Daniel VOELTER, professeur de théologie à Amsterdam, qui publia, début 1930, un ouvrage en allemand (*Glozel und die Einwanderung von Semiten im heutigen französischen Departement Allier um 700 vor Chr.*), où il tentait de démontrer «que l'alphabet de Glozel est un alphabet d'ancien sémitique, et ne peut donc provenir que de Sémites, et notamment d'Hébreux qui sont venus s'installer à Glozel et dans sa région.» Voelter rapproche la langue de Glozel des inscriptions du Sinaï. Mais ses essais de traduction par l'hébreu ne sont guère plus convaincants que ceux de Saint-Hillier ou de Jullian. D'ailleurs, Voelter n'était ni préhistorien ni même sémitisant.

À partir de 1970, Isserlin, déjà cité, s'attela à la tâche du déchiffrement de l'écriture de Glozel. Il partit de l'hypothèse que les inscriptions glozéliennes pourraient être celtiques ou gallo-romaines. Vers -600, on utilisait en France aussi bien l'alphabet ibérique que l'alphabet étrusque, qui ressemblaient tous deux aux signes glozéliens. De plus, on utilisait aussi l'écriture phénicienne, ainsi que sa variété punique. Isserlin pensait que les symboles de Glozel étaient des signes magiques: c'est pourquoi on y trouve la croix gammée, qui désignait peut-être l'étoile Sirius.

En 1977, l'Anglais T.D. CRAWFORD tenta l'utilisation de l'ordinateur pour mettre en relation, par une analyse statistique comparative, l'écriture de Glozel avec les langues basque, berbère, chinoise, finnoise et ibérique. Ce qui n'aboutit à aucun résultat pratique: le glozélien n'est aucune de ces cinq langues.

Quatre ans plus tard, Donald BUCHANAN est persuadé que la population de Glozel est celtique, mais que les inscriptions sont rédigées dans un dialecte ibéro-punique qui dériverait du phénicien en passant par le carthaginois. Il lit ainsi la fameuse inscription autour du renne: «waqa sú yašah, rudud wa natí sadda da dalla yeš quwa», ce qui signifie de toute évidence «Ceci est un gardien contre le malheur. Ceci a prouvé sa force et empêche contusions et enflures.» Que celui qui n'est pas d'accord prouve que cette traduction n'est pas la bonne!

Puis Hans-Rudolf HITZ essaya, à partir de 1979, de retrouver l'alphabet proto-celtique à partir des hydronymes (noms de rivières) européens. Son ouvrage parut en allemand à Zurich en 1982, puis en français en 1988. Partant de l'hypothèse que les Glazéliens étaient de langue proto-celtique, Hitz réussit à établir, pour un certain nombre d'inscriptions, une traduction dont il faut cependant bien admettre qu'elle reste très hypothétique. Les inscriptions auraient essentiellement trait à l'observation de phénomènes astronomiques.



## XXII

### La leçon de Glozel.

GLOZEL est vrai.

Émile FRADIN et son grand-père en sont les découvreurs.

Le docteur Antonin MORLET est le premier à l'avoir étudié de façon précise et scientifique.

La majorité des savants qui ont étudié Glozel sur place et sans opinion préconçue ont été convaincus de l'authenticité du gisement.

Voilà des certitudes. Tout le reste n'est qu'un monceau d'hypothèses. Mais Glozel, tout en étant authentique, viole tous les principes de l'archéologie, il faut le reconnaître. C'est peut-être ce qui le rend si fascinant. C'est peut-être aussi parce que les principes de l'archéologie sont mal établis.

Mais pourquoi Glozel? Pourquoi y eut-il l'affaire de Glozel et pas l'affaire de Lascaux ou l'affaire de Rouffignac?

Si Glozel fit se déchaîner tant de passions, c'est qu'il remettait **tout** en question, tout ce que nous savions – tout ce que nous croyions savoir – concernant l'histoire primitive de l'humanité, concernant les fondements mêmes de notre civilisation.

Lorsque Boucher de Perthes, le génial fondateur de la préhistoire, prouva que les sables anciens de la Somme recélaient des outils de silex contemporains de l'hippopotame, du rhinocéros, du mammouth, du lion, maintenant disparus de l'Europe, ce fut une découverte de premier ordre, mais qui risquait de miner la croyance bien établie, Bible à l'appui, selon laquelle tout nous venait de l'Orient. Geoffroy-Saint-Hilaire lui écrivait ceci: «*La science aide à prouver, mais trop souvent aussi, elle empêche de comprendre. Elle a ses idées, j'allais dire ses préjugés, et les "ignorants" comme vous vont plus loin parfois que les savants; vous l'avez montré par votre découverte que les savants ont mis vingt-deux ans à accepter*». Car les tenants de l'*Ex Oriente lux* avaient tout de suite vu le danger.

C'est pourquoi on commença – schéma classique – par dire que les silex de Boucher de Perthes étaient faux. Ils étaient, soit fabriqués par ses farceurs d'ouvriers, soit taillés par le fil de l'eau. Eh oui, on affirma (sans rire: plus la sottise est grosse, plus il faut tenir son sérieux) que le fil de l'eau est capable de fabriquer un biface acheuléen. Quand il fut avéré que les silex de la Somme étaient bien authentiques, on se tira d'affaire en affirmant qu'ils étaient romains, donc récents.

Mais comme ils étaient authentiques et pas romains pour deux sous, il fallut imaginer un troisième schéma pour sauvegarder la primauté de l'Orient, c'est-à-dire en fin de compte, la primauté du judéo-christia-

nisme. On enseigna donc qu'à la fin du paléolithique, le climat s'adoucit, ce qui fit se reculer les glaciers. Le renne, qui craint la chaleur, émigra alors vers le Nord, et le mammoth disparut. L'homme de la pierre taillée, qui recouvrait les parois de ses grottes d'œuvres d'art que nous admirons encore, s'accommoda mal du climat doux, et émigra, lui aussi, vers le Nord. C'est donc dans une France dépeuplée qu'arrivèrent des tribus orientales qui apportaient dans leurs valises la pierre polie, l'agriculture, l'élevage, la poterie. Mais, pratiques avant tout, ces Orientaux ne connaissaient pas l'art, qui nous viendra d'Orient lui aussi, comme l'écriture, mais beaucoup plus tard. «*Il y avait bien eu, en Occident, une humanité très ancienne, créatrice d'une civilisation originale, mais elle avait disparu avec le mammoth et le renne; la vraie civilisation, la nôtre, celle qui est fondée sur l'agriculture et l'élevage, était tout de même venue d'Orient pour remplacer celle qu'un changement de climat avait abolie*» (S.Reinach, *Glozel, la découverte*, p.16). Voilà le résumé du dogme scientifique officiel à l'époque où Fradin découvre la première tombe de Glozel.

Il découlait de ce système deux conséquences: le renne ne pouvait en aucun cas coexister avec la pierre polie et la poterie; et l'écriture ne pouvait coexister ni avec le renne, ni avec la pierre polie et la poterie.

Seulement, voilà, Glozel montre que: **renne, poterie, pierre polie et écriture sont contemporains**. Le renne n'a disparu de France que progressivement. Ce sont les chasseurs de rennes qui ont commencé à polir leurs outils de pierre, à fabriquer des pots d'argile, et surtout à graver leurs pensées sur l'os, la pierre et l'argile, immense invention qui était déjà en germe chez leurs ancêtres de la pierre taillée. Et ce sont les diverses migrations des Néolithiques qui ont introduit l'écriture linéaire parmi les peuples de la Méditerranée orientale: Grèce, Crète, Phénicie.

Puis à la fin de l'époque néolithique, lorsque la France et l'Espagne se couvrent de dolmens et de menhirs, l'écriture semble avoir disparu de ces pays pour une raison inconnue. Peut-être un recul de la civilisation dû à des invasions de peuples moins civilisés. Et plus tard, mais seulement beaucoup plus tard, c'est bien l'Orient grec qui civilise peu à peu l'Europe, aux dépens de tout ce qui reste de culture indigène.

Voilà ce que nous apprend Glozel. Un jour, il faudra bien qu'il soit reconnu. Il faudra bien remettre en question le schéma orientaliste hérité, plus ou moins consciemment, de la vieille mythologie biblique. «*Le progrès se fera sûrement avec ou contre la préhistoire officielle*» (S.Reinach, *Glozel, la découverte*, p.45). Et le plus tôt sera le mieux.

Mais comment expliquer que des savants de renom, dont le savoir est hors de doute, aient pu voir sortir de terre des objets dans un état de fragilité extraordinaire et complètement enveloppés de radicules, et cependant affirmer que ces objets étaient enterrés de l'avant-veille? Comment ont-ils pu se déclarer antiglozéliens au point de se livrer à des actions que réprouvent unanimement la morale et la loi? Ne parlons pas des comparses, des exécutants, les «*commissaires internationaux*», les

Vayson, les Bégouen, les Viple, les Champion, la Société préhistorique, qui comptent bien peu aux yeux de la postérité. Mais comment se fait-il que des savants de l'envergure de Breuil, Capitan, Peyrony, Dussaud, aient nié l'évidence en se rangeant résolument dans le camp des naufrageurs de Glozel? On a vu que tous (Dussaud étant la seule exception) ont commencé par reconnaître l'authenticité de Glozel, et sont devenus ses ennemis après coup, pour des raisons variées. Comment des gens de ce niveau ont-ils pu à ce point mentir, dénaturer les faits, truquer les citations, donner dans la dépêche falsifiée et la lettre anonyme? N'était-il pas plus simple, plus satisfaisant pour l'esprit, de rechercher la vérité scientifique? Puisque Glozel remettait en question les anciennes théories, pourquoi n'ont-ils pas profité de l'occasion pour faire avancer la connaissance? Leur gloire n'en eût pas été ternie, bien au contraire.

Pour tenter de répondre à ces questions, il faut quitter le domaine de la préhistoire, et passer à celui, plus difficile, de la psychologie humaine.

On trouve tout d'abord à Glozel ce que Morlet a appelé l'**esprit d'accaparement**. On a vu que Clément, l'instituteur de La Guiermie, était devenu un antiglozélien farouche, le premier en date de tous les antiglozéliens, au point de colporter des fables ridicules tendant à faire passer Émile Fradin pour un faussaire. Et ce, uniquement parce qu'il aurait voulu être considéré comme l'auteur de la découverte, et qu'il s'était heurté à la volonté bien nette d'Émile Fradin de rendre à César ce qui est à César.

Puis lorsque Capitan vint à Glozel pour la première fois, le 4 juin 1925, bien que les trouvailles de ce jour-là ne fussent pas très nombreuses, il dit à Morlet textuellement: *«Vous avez là un gisement merveilleux; vous me ferez un rapport détaillé que je communiquerai, en votre nom, à la Commission des monuments historiques»*. Mais peu après, un mot qui lui échappa montra à Morlet qu'il comptait bien faire la communication en son nom propre. Comme Morlet, en petit malin qu'il était, réussit à le prendre de vitesse en publiant un premier fascicule sous le double nom *Morlet et Fradin*, Capitan ne cacha pas son mécontentement. C'est à partir de là qu'il s'employa, par tous les moyens, à jeter la suspicion sur des trouvailles qu'il n'avait pu s'approprier. Il fut donc le premier antiglozélien sérieux: il fut à l'échelle du pays ce qu'était devenu Clément à l'échelle du canton. Et Capitan, ce n'était pas rien: son âge et sa qualité de professeur au Collège de France lui conféraient une autorité indiscutable. On peut supposer que sans Capitan, il n'y aurait pas eu d'affaire de Glozel.

Quoi d'étonnant à ce que Breuil, qui avait commencé sa carrière scientifique comme élève de Capitan, montrât la même mentalité? Quant à Vayson de Pradenne, on a vu qu'il voulut accaparer Glozel au point de l'acheter.

Pas très éloigné de l'esprit d'accaparement, se place l'**esprit d'assimilation forcée** qui consiste à tout ramener à sa spécialité. Camille Jullian était le spécialiste reconnu de la Gaule: il fallait donc qu'une nouvelle découverte fût gauloise. C'est pourquoi Jullian, dans tout

l'ensemble des objets glozéliens, ne voulait retenir que les tablettes à inscriptions, dans lesquelles, au mépris de toute vraisemblance, il ne voyait que des formules magiques en mauvais latin du temps des Sévère. «*Songez que je suis un vieux routier des tablettes magiques*», répétait-il. Et naturellement, entraîné par son a priori, il était amené à contester l'authenticité des tablettes qui ne se prêtaient pas à son système de traduction. Ce qui l'amenait à parler, au sujet de la même tablette, d'«*authenticité incontestable*» et de «*flagrante supercherie*». Le fait que Glozel n'a jamais livré ni un fragment de métal, ni une monnaie, ni le plus petit tesson de poterie celtique ou romaine, suffit pourtant à réfuter la théorie du Glozel romain.

Quand les trouvailles de Glozel devinrent célèbres, on vit se dresser contre elles l'**esprit de boutique** dont Peyrony nous fournit le meilleur exemple. Peu après sa première visite à Glozel, il n'hésita pas à écrire au comte de Bourbon-Busset qui lui demandait son opinion: «*Tous les objets que nous avons trouvés étaient bien en place et ils sont parfaitement authentiques.*» Il écrivit dans le même sens au docteur Morlet, comme on l'a vu. Au début, Glozel ne semblait pas devoir jamais rivaliser avec les Eyzies, la «*capitale de la préhistoire*», capitale dont Peyrony était le chef incontesté. Mais quand il vit que le petit musée de Glozel attirait plus de monde que celui des Eyzies, il commença à en devenir «*tout jaune*», comme disait madame Fradin mère. C'est à partir de là qu'il devint farouchement antiglozélien. Pour assurer la prépondérance des Eyzies, il fallait couler Glozel. Peyrony ne pouvait sortir de là.

Mentionnons aussi accessoirement l'**esprit de réclame**. Pour faire parler de lui, un Anglais, Hunter Charles ROGERS eut une idée astucieuse: il affirma avoir fabriqué et enterré lui-même les objets de Glozel. Révélation fracassante, qui fit alors quelque bruit dans la presse. Seulement Rogers prétendait avoir enterré les objets glozéliens en 1926. Il n'oubliait qu'un détail: les premières fouilles dataient de mars 1924.

On pourrait appeler **esprit de suffisance** celui qui fait que les patrons sont des patrons au plein sens du terme: ils affirment, ils décident, ils tranchent. Morlet est un amateur, Fradin un paysan. Ça ne compte pas, ces gens-là. On a vu combien Capitan était furieux de voir que Morlet avait publié la découverte sous son nom, en y ajoutant celui du jeune Fradin. Un médecin de province et un paysan de vingt ans qui ne se courbent pas devant l'autorité du professeur au Collège de France, quelle honte! Ils auraient dû lui offrir Glozel sur un plateau et ensuite le remercier d'avoir bien voulu l'accepter. «*Les docteurs à bonnet, demande Reinach, pourvus de grades, d'emplois ou de chaires, doivent-ils être les maîtres de proclamer ou d'étouffer des vérités que des chercheurs sans bonnet ont mises au jour?*» (*Glozel, la découverte*, p.9).

S'ajoute à tout cela l'**esprit d'obéissance**, qui fit se rétracter Peyrony. Il faisait partie, comme nous l'avons vu, de la fameuse commission

qui avait pour rôle de déclarer Glozel faux. Or deux mois auparavant, il en avait affirmé l'authenticité. C'est ennuyeux. Il se tira d'affaire en rédigeant une déclaration dans laquelle il se reniait lui-même. Sa déclaration, qui n'avait pas grande allure, fut annexée au rapport de la Commission internationale: «*J'avoue aujourd'hui, y disait-il, que je m'étais trompé, et cela parce que je m'étais lancé dans une voie où mon imagination avait joué un plus grand rôle que ma compétence.*»

Et Bayle? S'agissait-il pour lui de faire une enquête sérieuse, objective et honnête? Pas le moins de monde. La preuve, c'est qu'à la lecture des interviews qu'il donna le jour même où il prêta serment, on peut se rendre compte que son intention n'était pas de chercher s'il y avait eu fraude, mais de prouver qu'il y avait eu fraude. Son rôle était d'obéir à ses mandants, c'est-à-dire la S.P.F., rien d'autre.

Mais le pire, c'est ce qu'on peut appeler l'**esprit de négation**, la néophobie, le misonéisme, la haine du nouveau. On en a vu des exemples au début de cette étude. N'est-ce pas Cuvier qui déclarait en 1812: «*Il y a peu d'espérance de découvrir de nouvelles espèces de grands quadrupèdes*»? Car Cuvier pensait les connaître tous. C'est pourtant bien après sa mort qu'on découvrit le gélada, l'hippopotame nain, l'okapi, le takin, l'ours kodiak, le dragon de Komodo, le panda géant et bien d'autres. On voit que le baron Cuvier fut bien imprudent lorsqu'il affirma que la liste des grosses bêtes était close.

Bien imprudent aussi fut Marcellin Boule, qui avait tout d'abord accepté l'authenticité de Glozel, et qui la rejeta dès que la présence du renne y fut nettement constatée. Comme il le dit alors, il ne «marchait plus»: il n'acceptait pas un fait nouveau parce qu'il ne l'avait pas prévu et que ce fait gênait ses propres théories.

Sir Arthur Evans était pétri de la même pâte. Le *Mercur de France* du 15 janvier 1929 (p.454) donne la traduction française de son article paru dans le *Times*: «*Dans le cas où l'on accepterait l'authenticité des découvertes de Glozel, on détruirait tout l'édifice de mes connaissances... Cela entraînerait le renversement complet des résultats dus aux recherches et à l'activité de deux générations de travailleurs scientifiques.*» Evans fait ici allusion à lui-même et à son père, sir John Evans, également archéologue. En somme, il faut rejeter Glozel pour ne pas donner tort à Evans.

«*Des preuves, ils n'en apportaient pas*, écrit Léon Cote. *Péremptoires, certains de leur infaillibilité, mais dissimulant mal leur inquiétude, ils se refusaient à voir, à comparer, à discuter, condamnant a priori toute découverte qui risquait d'ébranler leurs théories dont ils avaient fait des lois.*» S.Reinach a bien fustigé cet «esprit qui nie»: «*Le tort de certains savants est de tenir si fort à leurs hypothèses qu'ils les qualifient de science tout court, qu'ils veulent y plier les faits nouveaux ou les nient*» (*Glozel, la découverte*, p.22). Mendes Correia écrivit également: «*On s'étonnera demain de la légèreté incroyable avec laquelle le misonéisme et l'orgueil s'efforcèrent d'imaginer des arguments contre*

*l'évidence des faits.»*

La conséquence directe de tout cela est l'**esprit de rejet**. «Ce sera **mon** Glozel, ou pas de Glozel». Les articles de Breuil dans le *Mercur de France* et dans l'*Anthropologie* montrent qu'il était totalement convaincu de l'intérêt du gisement après avoir fouillé lui-même. Et sans avoir revu les objets ni le gisement, et sans qu'aucun fait nouveau ne survienne, il déclara que «Glozel ne l'intéressait plus». Puis il en arriva à nier totalement et de loin l'authenticité qu'il avait d'abord reconnue sur place.

Et Dussaud! Dussaud *«dont toute l'œuvre se trouvait contrariée par la brutale prolixité posthume des romanciers auvergnats du magdalénien»*, comme dit J.-P. Adam, qui manie mieux l'ironie que le raisonnement scientifique. Pour Dussaud, l'écriture venait de Phénicie. C'était le dogme, la vérité absolue. L'écriture de Glozel était donc *impossible*. Dussaud ne pouvait donc, dans *sa* logique, que rejeter Glozel par tous les moyens.

Peixoto, dans son article du *Mercur* du 1<sup>er</sup> mars 1929 (p.460), déjà cité, résume bien le mécanisme psychologique qui aboutit à l'affaire de Glozel. *«Les savants en place, écrit-il, auraient bien désiré être auteurs de la découverte [esprit d'accaparement], mais comme ils ne le sont pas et que ces trouvailles jettent la perturbation dans leurs ouvrages et leurs théories, la première idée qui leur vient est de nier l'évidence en disant que ces objets sont faux [esprit de rejet]. La soif de gloire est si forte que tous se sentent lésés par une grande trouvaille d'autrui [esprit de boutique]»*. On pourrait en effet ajouter: «surtout lorsque cet "autrui" appartient à une autre boutique. Pire: n'appartient à aucune boutique, ne faisant même pas partie de la corporation».

À ce sujet, É. Fradin m'a dit un jour à peu près: *«Si, dès le début, Morlet avait accepté de se dessaisir de Glozel et le remettre à Capitan et autres professionnels, il serait aujourd'hui totalement reconnu, mais plus un objet ne serait sur place, ils auraient tout emporté.»* C'est probable. Ils auraient utilisé Glozel pour leur avancement, pour leur gloire, soit en le publiant, soit en le détruisant. Il faut bien se convaincre d'une chose, c'est que les scientifiques professionnels ne sont pas là pour servir la science, mais pour se servir de la science. Quand on ne fait pas partie de la chapelle scientifique, on reste confondu à constater le faible poids de la vérité, comparé à celui de la carrière, de la gloire, des honneurs, de la considération. Un soir qu'elle était en veine de confidences, une assistante en botanique à la faculté des sciences de Paris m'a dit: *«La seule préoccupation des profs de fac, c'est leur carrière, leur avancement. La vérité scientifique, vous ne pouvez pas savoir à quel point ils s'en foutent.»*

Concluons en revenant à l'article de Peixoto. *«Glozel est une mine de connaissances préhistoriques, mais c'est aussi un amphithéâtre de clinique psychologique. Ce n'est pas seulement l'homme primitif qu'on peut y étudier; c'est aussi l'homme actuel, l'homme de tous les temps,*



## CHRONOLOGIE TRADITIONNELLE SOMMAIRE DE L'ÈRE QUATERNAIRE

### **PALÉOLITHIQUE: âge de la pierre taillée.**

#### **Paléolithique inférieur.**

3 000 000 (début du quaternaire): premières traces d'hominidés (Australopitèques), dont la célèbre Lucie en Éthiopie. Outillage très rudimentaire.

1 500 000: *Homo erectus*, autrefois appelé *Pithécanthrope*, apparaît en Asie et en Afrique. Outillage de pierre taillée, assez fruste (bifaces).

800 000: *Homo erectus* peuple les zones tempérées.

500 000: *Homo erectus* acquiert l'usage du feu. Les outils de pierre sont plus finement taillés.

#### **Paléolithique moyen.**

100 000: l'homme de Néanderthal apparaît en Europe. Climat plus tempéré.

Sépultures, croyance en la survie. L'outillage, toujours de pierre taillée, commence à se diversifier.

#### **Paléolithique supérieur.**

35 000: *Homo sapiens* (homme moderne) apparaît en Europe: homme de Cro-Magnon, homme de Chancelade, homme de Grimaldi.

Vers 35 000: **Chatelperronien**. Type particulier de lames à dos courbe.

Vers 33 000: **Aurignacien**. Grattoirs carénés. Premières œuvres d'art.

Vers 30 000: **Gravettien**. Pointes à bord abattu, burins, grattoirs.

Vers 18 000: **Solutréen**. Travail très délicat de la pierre. Invention de l'aiguille à coudre.

Vers 14 000: **Magdalénien**. L'art préhistorique atteint son apogée (Lascaux, Altamira, etc). Outillage très diversifié, toujours en pierre taillée ou en os.

### **MÉSOLITHIQUE: transition entre pierre taillée et pierre polie.**

10 000: industries tardenoisienne et azilienne, invention de l'arc et de la flèche, domestication du chien et du mouton.

### **NÉOLITHIQUE: âge de la pierre polie.**

8 000: apparition des outils de pierre polie et de la céramique, premières cultures de céréales, domestication de la chèvre et des bovins, apparition du tissage.

### **CHALCOLITHIQUE (=Énéolithique): âge du cuivre.**

4 000: première utilisation du cuivre, première navigation à voile, invention de la roue. Vers 2 100: céramique campaniforme.

### **ÂGE DU BRONZE.**

3 000: premiers outils de bronze en Europe et au Proche-Orient, invention de la charrue et du tour de potier.

### **ÂGE DU FER.**

1 400: apparition du fer au Proche-Orient.

750: céramique graphitée à décor géométrique.

700: civilisation de Hallstatt: longues épées en fer, chaudrons, coupes.

200: civilisation de La Tène: poignards, épées, lances, javelots.

## BIBLIOGRAPHIE TRÈS SOMMAIRE

### sur l'affaire de Glozel

- Émile FRADIN, **Glozel et ma vie**, éd. Robert Laffont, 1979.
- Salomon REINACH, **Glozel: la découverte, la controverse, les enseignements**, éd. Kra, Paris, 1928.
- Nicole TORCHET, Patrick FERRYIN et Jacques GOSSART, **L'Affaire de Glozel**, éd. Copernic, 1978.
- Léon COTE, **Glozel trente ans après**, éd. L'Éther Vague, 1987.
- Léon COTE, **Glozel ou la Guerre des Briques**, éd. L'Éther Vague, 1987.
- Léon COTE, **Glozel authentique**, éd. La Source d'or, 1970.
- Dr Antonin MORLET, **Petit Historique de l'affaire de Glozel**, éd. de la Source, Marsat, 1970.
- Dr Antonin MORLET, **Glozel, tome I**, éd. de la Source, Marsat, 1929.
- Dr Antonin MORLET, **Glozel, tome II**, éd. Horvath, 1978.
- Dr Antonin MORLET, **Glozel, Corpus des inscriptions**, éd. Horvath, 1978.
- Dr Antonin MORLET, **Origines de l'écriture**, éd. Causse, Montpellier, 1955.
- Hans-Rudolf HITZ, **Les inscriptions de Glozel**, éd. Juris, Zurich, 1988.
- Glozel par le petit bout de la lorgnette**, éd. Les Amis de la Montagne bourbonnaise, 1984.
- Maxime GORCE, **Les pré-écritures et l'Évolution des civilisations**, éd. Klincksieck, Paris, 1974.
- Le Mercure de France**, *Chronique de Glozel* dans presque tous les numéros de décembre 1925 à janvier 1934.
- Histoire et Archéologie**, n° 74, juin-juillet 1983.
- Science et Vie**, n° 745, octobre 1979.



CHRONOLOGIE TRADITIONNELLE SOMMAIRE  
DE L'ÈRE QUATERNAIRE

TABLE DES MATIÈRES

I	Esprit rationnel et mentalité magique	3
II	Qu'est-ce que Glozel?	6
III	Les savants à Glozel	11
IV	La déclaration de guerre	25
V	La comédie de la «Commission internationale»	28
VI	Où intervient Dussaud, spécialiste en faïsigraphie	39
VII	Police et matraques, nouveaux arguments de Dussaud	46
VIII	Le Comité d'études	53
IX	Bayle, expert en tous genres	58
X	Un procès de plus	65
XI	De l'inculpation à l'acquittement	67
XII	Dernier round du match Fradin-Dussaud	73
XIII	Une guerre plus meurtrière que celle des briques	77
XIV	Enfin, enfin, enfin, les preuves formelles	79
XV	Glozel aujourd'hui	83
XVI	Le «casse-tête glozélien»	88
XVII	L'écriture glozélienne et ses mystères	90
XVIII	L'écriture est née en Europe	97
XIX	L'homme de la pierre polie savait écrire	102
XX	Le magdalénien, esquisse d'une écriture	114
XXI	Glozel n'a pas trouvé son Champollion	126
XXII	La leçon de Glozel	129
	Chronologie traditionnelle sommaire	136
	Bibliographie très sommaire sur l'affaire de Glozel	137



### Du même auteur

**DICTIONNAIRE ÉTYMOLOGIQUE DES NOMS GÉOGRAPHIQUES.** Éditions Masson, Paris, 1986. Deuxième édition, 1990, 544 pages.

**DICTIONNAIRE ÉTYMOLOGIQUE DES NOMS D'HOMMES ET DE DIEUX.** Éditions Masson, Paris, 1988, 512 pages.

**DICTIONNAIRE ÉTYMOLOGIQUE DES ANIMAUX DU MONDE** (en préparation), à paraître aux éditions Masson, Paris.

**DICTIONNAIRE ÉTYMOLOGIQUE DES VÉGÉTAUX DU MONDE** (en préparation), à paraître aux éditions Masson, Paris.

**שִׁיר הַשִּׁירִים LE CHANT DES CHANTS** (Le Cantique des Cantiques). Introduction, texte original, traduction française, commentaire philologique et index. Édition de l'auteur, 1989, 138 pages.

**LES LANGUES AGGLUTINANTES ET L'ESPÉRANTO.** La structure des langues agglutinantes naturelles, avec de nombreux exemples, et la comparaison avec la structure de l'espéranto. Édition de l'auteur, 1989, 24 pages.

**LES RACINES SCIENTIFIQUES DU FRANÇAIS.** Liste des principales racines scientifiques rencontrées dans les mots français, avec leur étymon grec ou latin. Édition de l'auteur, 1988, 36 pages.

**LES DIEUX D'ISRAËL: la vraie nature du dieu de la Bible.** Une étude des noms divins dans la Bible, aboutissant à la conclusion qu'il s'agit de mots réellement au pluriel, et désignant des êtres multiples, et non un dieu unique. Édition de l'auteur, 1990, 24 pages.

**PITIÉ POUR LE FRANÇAIS.** Lexique des principales difficultés orthographiques et grammaticales du français, avec une étude particulière du problème du participe passé. Édition de l'auteur, 1991, 130 pages.

**LEXIQUE DE MUSIQUE.** Lexique élémentaire des principaux termes usités en solfège, et courtes biographies des compositeurs les plus marquants. Édition de l'auteur, 1991, 64 pages.

**LES DEUX MYSTÈRES DE JEHANNE «D'ARC»: sa naissance, sa mort.** Numéro spécial du bulletin *Études mérovingiennes*, mai 1988, 16 pages.

**LE CATHARISME ET LA NAISSANCE DE L'INQUISITION.** Numéro spécial du bulletin *Études mérovingiennes*, avril 1990, 16 pages.

**L'AFFAIRE DE GLOZEL: les hauts et les bas de l'archéologie officielle.** Numéro spécial du bulletin *Études mérovingiennes*, janvier 1991, 16 pages.

**LA MORTINTA REGINO** (La Reine Morte). Drame en trois actes de Henry de Montherlant, traduction en espéranto. Édition du traducteur, 1986, 132 pages.

**JEANNE D'ARC AU BUCHER, JANA D'ARKO ĈE LA ŠTIPARO.** Oratorio de Paul Claudel, introduction, texte original français, traduction en espéranto, et notes bilingues. Édition du traducteur, 1986, 140 pages.

**שירי קנטו KANTO DE KANTOJ.** Introduction, texte original, traduction en espéranto, commentaire philologique et index. Édition de l'auteur, 1987. Deuxième édition, 1988, 138 pages.

**AKADA LEKSIKONO.** Lexique Akkadien-Espéranto. Édition de l'auteur, 1986. Deuxième édition très augmentée, avec index espéranto-akkadien, 1989, 88 pages.

**LA AGLUTINAJ LINGVOJ KAJ ESPERANTO.** La structure des langues agglutinantes naturelles, avec de nombreux exemples, et la comparaison avec la structure de l'espéranto. Édition de l'auteur, 1988, 24 pages.

**NEPIVAJ VORTOJ.** Liste de 6800 mots espéranto trouvés chez divers auteurs, mais absents du Plena Ilustrita Vortaro, avec l'indication des sources. Édition de l'auteur, 1988, 180 pages.

**LA ZAMENHOFA RADIKFARADO.** Une recherche des règles appliquées par le docteur L.L. Zamenhof dans la création du lexique de l'espéranto. Édition de l'auteur, 1990, 32 pages.

**LA DIOJ DE IZRAELO: la vera naturo de la biblia dio.** Une étude en espéranto des noms divins dans la Bible, aboutissant à la conclusion qu'il s'agit de mots réellement au pluriel, et désignant des êtres multiples, et non un dieu unique. Édition de l'auteur, 1990, 24 pages.

**GLOZEL KAJ LA PRAHISTORIAJ SKRIBOJ.** Historique en espéranto de l'affaire de Glozel, concluant à l'authenticité parfaite du gisement et à l'intérêt de l'écriture glozélienne. Édition de l'auteur, 1991, 140 pages.

